

**Pauvreté urbaine dans l'Outaouais métropolitain :
Relancer l'emploi et l'économie des quartiers en
difficulté de Buckingham, Gatineau et de Hull par le
développement économique communautaire.**

Louis Favreau

Note sur l'auteur

Louis Favreau détient un doctorat en sociologie. Il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais et coordonne le volet Économie sociale du Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, les entreprises et les syndicats (CRISES).

Cette recherche a été effectuée pour le Comité de relance de l'économie et de l'emploi de l'Outaouais métropolitain (CRÉOM) en janvier 1995 sous la direction de Louis Favreau. Elle avait recommandé la création de corporations de développement économique communautaire (CDÉC).

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités

Série rapport de recherche no. 4

ISBN : 2-89251-128-3

Juillet 2002 (réédition)

Université du Québec en Outaouais

Rapport de recherche

PAUVRETÉ URBAINE
dans l'OUTAOUAIS MÉTROPOLITAIN:

RELANCER l'EMPLOI et l'ÉCONOMIE
des QUARTIERS EN DIFFICULTÉ
DE BUCKINGHAM, de GATINEAU et de HULL

par le DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

pour le CRÉEOM

Janvier 1995

Rédaction: Louis Favreau

Coordonnateur de la recherche pour le CRÉEOM

Liste des membres du conseil d'administration du CRÉEOM et des collaborateurs et collaboratrices (organismes et personnes)

Chagnon, Lucie, présidente du CRÉEOM
Favreau, Louis, coordonnateur du CRÉEOM

Membres du comité exécutif

Alary Vincent, Ville de Gatineau
Bachand, Marc, Conseil des résidents et résidentes de l'Île de Hull
Chagnon, Lucie, Corporation de développement communautaire Rond Point (Buckingham)
Gauthier, Serge, Ville de Buckingham

Membres du conseil d'administration

Daniel, Jean, Association des caisses populaires de l'Outaouais
Deshaies, Michelle, Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)
Gaboury, Nicole, Conseil central des syndicats nationaux de l'Outaouais (CSN)
Lafontaine, Richard, Les Industries James McLaren, inc.
Morrissette, Martine, Carrefour Jeunesse-Emploi (Gatineau)
Paquette, Gilles, Conseil des travailleurs et travailleuses de l'Outaouais (FTQ)
Sabourin, Lynda, Conseil des coopératives de l'Outaouais
Thauvette, Laurent, Ville de Hull

Collaborateurs et collaboratrices

Laflamme, Réjean
Bellemare, Anne, organisatrice communautaire au CLSC de Hull
Fortin, Daniel, organisateur communautaire au CLSC des Draveurs
Lafrenière, Marthe, organisatrice communautaire au CLSC Vallée-de-la-Lièvre
Grondin, Laurier, ex-OPDQ

Personnes ressources

Darveau, Alain, Commission du développement des Ressources humaines du Canada
David, Pierre, Conseil régional de développement de l'Outaouais
Favreau, Louis, Département des sciences humaines, Université du Québec à Hull
Lussier, André, Régie régionale de la santé et des services sociaux
Robitaille, Martin, Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre de l'Outaouais.
Jean, Benoît, Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre de l'Outaouais.

Équipe de recherche

Favreau, Louis, coordonnateur et rédacteur du rapport
Lafrenière, Gisèle, adjointe à la coordination de la recherche
Bourque, Rachelle, assistante de recherche
Dubois, France, assistante de recherche
Lafrenière, Marthe, assistante de recherche
Lévesque, Jo-Anne, assistante de recherche

Sommaire

Cette recherche entreprise il y a déjà plus d'une année aborde trois questions: 1) la pauvreté urbaine telle que vécue aux plans économique et social dans les quartiers désignés de trois municipalités de l'Outaouais, soit Buckingham, Gatineau et Hull; 2) les organisations populaires et communautaires oeuvrant dans la lutte contre cette pauvreté urbaine et de façon particulière les organisations qui travaillent sur le terrain socio-économique, sur le terrain de la relance de l'emploi et de l'économie de ces quartiers en difficulté; 3) le rôle des pouvoirs publics dans la relance de l'emploi et de l'économie: celui des municipalités et des instances publiques régionales que sont la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDMO), le Conseil régional de développement (CDRO), la Régie régionale de la Santé et des Services Sociaux (RRSSSO) et le bureau régional de Développement des Ressources du Canada.

Les résultats de la recherche, tant au plan quantitatif (statistiques) que qualitatif (matériel issu d'entrevues, d'observations participantes, de visites de quartiers, d'une revue de la presse régionale...) vont dans le sens suivant:

1) une confirmation de la tendance de la pauvreté urbaine déjà identifiée par l'OPDQ dans son document de 1990¹. Ce dernier était établi sur la base de trois indicateurs, soit le rapport emploi/population, le taux de scolarité et la fréquence des unités à faible revenu. Avec un plus grand nombre d'indicateurs statistiques (8) et des données qualitatives, nous avons pu établir et confirmer que des parties importantes des trois villes constituaient de fait des zones urbaines défavorisées. Le récent rapport de la Commission diocésaine, par de nombreux témoignages issus de sa consultation, va dans le même sens².

¹ Voir *Les zones urbaines défavorisées: problématique, programme d'action, territoires, mécanismes d'intervention dans les régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, Direction des études et politiques régionales, OPDQ, juin 1990, 21 pages.

² Voir *D'une crise à l'autre...Ensemble! debout!*, Commission diocésaine sur l'appauvrissement dans l'Outaouais, mai 1994, 60 pages

2) que le problème de la pauvreté urbaine que nous avons pu constater peut se résumer en cinq grands points:

- c'est une question d'**emploi** pour les populations résidentes;
- c'est une question de **logement** et d'**aménagement du territoire** des quartiers où se concentre cette pauvreté;
- c'est une question qui affecte surtout **les femmes** (notamment de familles à parent unique) et les **jeunes** dans les quartiers en difficulté;
- c'est une question de **services** offerts aux populations résidentes de ces quartiers;
- c'est finalement une question de **citoyenneté** ou de participation active de populations résidentes à la vie de leur quartier et par extension à la vie de leur ville, de leur région...

3) qu'un nombre significatif d'organisations du secteur associatif (ou communautaire) oeuvrant dans ces zones sont et peuvent être les artisans de première ligne d'un travail de relance de l'emploi et de l'économie de ces zones. Ce travail de revitalisation est toutefois associé à deux dispositifs à mettre en place: a) le développement d'un véritable partenariat du secteur associatif avec le secteur privé et le secteur public; b) l'adoption d'une approche de développement économique communautaire (DÉC) comme orientation de base du travail de la revitalisation économique et sociale à faire.

4) que les pouvoirs publics dans la région sont préoccupés de l'état de détérioration de ces zones défavorisées, et interpellés par la nécessité d'intervenir avec de nouveaux moyens pour soutenir cette démarche locale et régionale de DÉC dans les trois municipalités.

5) qu'il existe un certain nombre d'initiatives de DÉC dans chacune des municipalités concernées. Mais celles-ci nécessitent l'effet de levier d'un organisme de solidarité, de concertation et de coordination (une Corporation de développement économique communautaire ou CDÉEC) pour émerger ou se consolider.

Au terme de cette recherche et du cheminement des nombreux acteurs locaux et régionaux engagés dans la démarche du CRÉEOM, sept conclusions ou pistes de travail se sont progressivement dessinées:

1) Les quartiers en difficulté de chacune des municipalités concernées doivent être considérés comme des zones désignées. Cette désignation implique qu'un effort particulier de revitalisation économique et sociale doit être consenti;

- 2) Des Corporations de développement économique communautaire (CDÉC), sur la base de l'expérience de développement économique communautaire de Montréal et de Québec, doivent être mises sur pied. Celles-ci agiront comme "lieux de rassemblement pour la coordination et la concertation du milieu en matière de revitalisation économique et sociale";
- 3) Ces CDÉC (une par municipalité) travailleront sur trois volets d'intervention, soit le soutien aux entreprises locales, le développement des compétences de la population résidante et la revitalisation du tissu social des territoires concernés.
- 4) Le partenariat des secteurs associatif (ou communautaire), privé et public constitue la première condition de réussite dans la mise en oeuvre de cette approche de DÉC.
- 5) Un support financier adéquat et récurrent de même qu'une planification stratégique du développement de ces zones défavorisées doivent être mis en route. Ce qui implique des ententes entre partenaires et des plans locaux de développement sur 5 années pour en garantir le décollage.
- 6) Des projets de développement intégrés et par territoires doivent permettre de relancer l'emploi et l'économie de ces zones de même que la coordination des initiatives et des efforts de DÉC déjà présentes.
- 7) Les CDÉC doivent d'abord assurer à chacun des partenaires des trois grands secteurs présents dans le milieu (associatif, privé et public) une représentation adéquate et un rôle dans le développement de leur quartier respectif. Les CDÉC doivent aussi assurer la représentation équitable des femmes et des hommes, de la population résidante, des jeunes, des communautés culturelles, etc. Bref, une représentation correspondante à la réalité des quartiers concernés.

TABLE DES MATIERES

Liste des membres du conseil d'administration du CRÉEOM	II
Sommaire	III
Table des matières	VI
Liste des tableaux et des figures	IX

INTRODUCTION	1
---------------------------	----------

PARTIE I: PAUVRETÉ, EXCLUSION SOCIALE, EMPLOI ET QUARTIERS EN DIFFICULTÉ AUJOURD'HUI: QUELQUES REPERES GÉNÉRAUX.....	4
---	----------

1. La pauvreté: la recherche d'une approche qui cerne la pauvreté urbaine des années 90? .	5
2. Pauvreté d'aujourd'hui, emploi et quartiers en difficulté.	7
2.1. L'emploi et la crise des quartiers urbains.....	7
2.2. L'emploi au coeur du problème de la pauvreté.....	8
2.3. La pauvreté et le chômage ne touchent pas également tous les groupes.	8
2.4. La capacité de rebondissement existe.	9
3. Pauvreté d'aujourd'hui: ses indicateurs et ses caractéristiques	11
3.1. Critères et indicateurs des difficultés économiques et sociales.	11
3.2. Ses caractéristiques territoriales.....	13
3.3. Une situation sociale contrastée (typologie des quartiers pauvres).....	15
3.4. Pauvreté urbaine et spécialisation de l'espace	16

PARTIE 2: LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ DANS L'OUTAOUAIS MÉTROPOLITAIN (BUCKINGHAM, GATINEAU, HULL): DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE ET SOCIAL	19
---	-----------

Chapitre 1: La ville de Buckingham et ses secteurs de pauvreté.....	24
1. Le portrait de Buckingham.....	24
1.1. Démographie.	25
1.2. Ville et secteurs de pauvreté.....	26
1.2.1. Quelques données de base sur les quartiers.	26
1.2.2. Quelques caractéristiques sociales de la pauvreté à Buckingham: le cercle vicieux de la pauvreté.	28
1.2.3. Quelques caractéristiques économiques: une économie locale en perte de vitesse et manquant de diversification.	29
2. Les forces vives du milieu et la perspective du développement communautaire.....	30
2.1. Les forces du milieu dans l'ensemble de la ville et dans les quartiers	30
2.2. Les forces du milieu et l'ouverture au développement économique communautaire.	31

Chapitre 2: La ville de Gatineau et ses secteurs de pauvreté	35
1. Le portrait de Gatineau.	35
1.1. La situation démographique à Gatineau	35
1.2. La ville de Gatineau et ses quartiers pauvres.....	36
1.2.1. Quelques données de base sur les quartiers.	36
1.2.2. Quelques caractéristiques sociales: le “décrochage social”	41
1.2.3. Quelques caractéristiques économiques: des économies locales en perte de vitesse et des développements sans contrôle local.....	42
2. Les forces du milieu et la perspective du développement économique communautaire.	43
2.1. Les forces du milieu dans l'ensemble de la ville et dans les quartiers:	43
2.2. Les forces du milieu et l'ouverture au développement économique communautaire.	44
 Chapitre 3: La ville de Hull et ses secteurs de pauvreté.....	49
1. Le portrait de Hull	49
1.1. La situation démographique à Hull	49
1.2. La ville de Hull et ses quartiers pauvres	50
1.3. Les quartiers de grande pauvreté ou en crise: le quartier Jean Dallaire.	53
1.3.1. La grande pauvreté: quelques données de base.....	53
1.3.2. Caractéristiques de la grande pauvreté: l'insécurité et la stigmatisation.	54
1.3.3. Caractéristiques économiques: l'emploi et le travail, de “petits boulots”...au noir.	55
1.4. Les quartiers pauvres ou en difficulté: l'Île de Hull et le secteur Fournier.....	56
1.4.1. Les données sociales de base.....	57
1.4.2. Données économiques de base.	58
1.4.3. La pauvreté: la précarité du travail et de l'habitat.	59
1.4.4. La pauvreté et la sortie de la pauvreté: des soutiens, de l'espoir, l'attachement à un quartier.....	60
1.5. Les quartiers en voie d'appauvrissement: Val Tétréault.	61
1.5.1. L'appauvrissement: quelques données de base.....	61
1.6. Caractéristiques de l'appauvrissement: baisse de revenu et perte de contrôle sur le développement du quartier et son avenir.....	62
2. Les forces du milieu et la perspective du développement économique communautaire.	64
2.1. Les forces du milieu dans l'ensemble de la ville.....	64
2.2. Les forces du milieu dans les quartiers et l'ouverture au développement économique communautaire.	67

PARTIE 3: SORTIE DE PAUVRETÉ	70
1. Le secteur associatif (ou communautaire) et le développement économique communautaire.	71
2. Champs d'intervention des organisations populaires et communautaires et développement économique communautaire.	73
3. Syndicats, groupes de femmes et coopératives, et le DÉC.	74
4. Organisations communautaires et DÉC dans l'Outaouais: l'intérêt et l'inquiétude que l'approche suscite.....	76
5. La stratégie de mise en oeuvre du DÉC: des Corporations de développement économique communautaire.....	78
5.1. L'approche de DÉC.....	78
5.2. Les CDÉC comme outils de développement économique et social des quartiers en difficulté.....	81
5.3. Le fonctionnement des Corporations de développement économique communautaire.	84
5.4. Les initiatives de DÉC démarrées et/ou soutenues par une CDÉC.	86
5.5. Un fonds communautaire régional d'investissement de capital de risque.....	87
5.6. Les pouvoirs publics, le soutien au DÉC et les facteurs de réussite en la matière.	88
6. En guise de conclusion: quelques recommandations du CRÉEOM	92
6.1 Recommandations générales du CRÉEOM.	92
6.2 Recommandations générales par secteurs.	94
6.3 Recommandations par municipalité.....	95
6.3.1. Buckingham	95
6.3.2. Gatineau.....	97
6.3.3. Hull.	98
6.4 . Les principales recommandations du CRÉEOM	99
PARTIE 4: LES FICHIERS D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE	100
1. La démarche du CRÉEOM (1992-1994)	101
2. Critères et indicateurs de pauvreté.....	102
3. Le Développement économique communautaire	103
3.1. Le financement du DÉC et des CDÉC par les pouvoirs publics	103
3.2. Un fonds communautaire d'investissements de capital de risque	105
4. Méthodologie de la recherche: auprès de qui avons-nous mené l'enquête?	106
5. Bibliographie sélective et références bibliographiques.....	109
6. Liste des sigles	113
7. Les partenaires financiers	114

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Liste des figures

Figure 1:	Cycle négatif de changement social	13
Figure 2:	Typologie des quartiers pauvres en milieu urbain	15
Figure 3:	Cycles négatif et positif de changement social au plan local	79
Figure 4:	Le continuum en développement économique communautaire	80
Figure 5:	Organigramme de la CDÉC	85
Figure 6:	La démarche du CRÉEOM	101
Figure 7:	Critères et indicateurs de pauvreté	102
Figure 8:	Financement des six principales CDÉC de Montréal en 1992-1993	104

Liste des tableaux

Tableau 1:	Situation démographique à Buckingham	25
Tableau 2:	Synthèse des indicateurs de pauvreté zone 712 et secteur du "Petit Québec"	27
Tableau 3:	Situation démographique à Gatineau	35
Tableau 4:	Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur La Baie, SR 600.....	37
Tableau 5:	Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Moreau, SR 601.01.....	38
Tableau 6:	Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Notre-Dame, 610.01	40
Tableau 7:	Situation démographique à Hull	49
Tableau 8:	Synthèse des indicateurs de pauvreté par secteurs de recensement selon le sexe pour Hull	50
Tableau 9:	Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Dallaire	54
Tableau 10:	Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Fournier.....	57
Tableau 11:	Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur de l'île	58
Tableau 12:	Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Val Tétrault	62

*** Sauf exception, les données statistiques du présent rapport sont tirées de l'enquête de Statistique Canada 1991**

INTRODUCTION

Le Comité de relance de l'économie et de l'emploi de l'Outaouais métropolitain (CRÉEOM): sa composition, ses travaux, ses objectifs et la recherche entreprise.

Né à l'initiative de partenaires en provenance de différents secteurs, soit le secteur associatif³, les entreprises privées, l'Université (UQAH) et les municipalités, le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Outaouais métropolitain (CRÉEOM) a travaillé depuis ses débuts à l'automne 1992 à réactiver le dossier de la pauvreté urbaine par une approche qui voulait cerner les composantes économiques et les composantes sociales de cette pauvreté.

Le CRÉEOM, avec l'adhésion par entente⁴ des différents acteurs concernés, s'était donné comme mandat de 1) *faire le point sur la situation socio-économique dans les secteurs identifiés des villes de Buckingham, Gatineau et Hull*; 2) *identifier les activités économiques en difficulté et en expansion sur le territoire*; 3) *analyser les problèmes engendrés par la situation socio-économique difficile et trouver des solutions possibles*; 4) *identifier les facteurs favorables à une relance des secteurs tant pour les résidants et les résidentes que pour les entreprises*; 5) *élaborer une stratégie de relance et de relèvement socio-économique et proposer un plan d'action et de redressement pour les zones désignées*; 6) *adresser aux ministres fédéral et provincial ainsi qu'aux comités exécutifs des villes de Buckingham, Gatineau et Hull les recommandations et le rapport final du comité*; 7) *informer de ses mandats, les différentes instances décisionnelles et la population en général* (libellé de l'article 7 de l'entente ci-haut mentionnée).

Le CRÉEOM a d'abord décidé d'entreprendre une recherche sur cette question en confiant le travail à une équipe de recherche de l'UQAH coordonnée par Louis Favreau, sociologue et professeur en travail social. Cette recherche poursuivait deux objectifs: faire le diagnostic de la pauvreté urbaine dans

³ L'expression "secteur associatif" permet d'inclure les organisations populaires et communautaires, les syndicats, les groupes de femmes et les coopératives "communautaires", bref ces organisations engagées sur le terrain socio-économique et pouvant se définir sur une base minimale par leur différence avec les deux autres secteurs: ce sont des organisations non gouvernementales et ce sont des associations sans but lucratif. Elles peuvent aussi se définir par le fait que des citoyens et/ou des citoyennes s'associent pour solutionner des problèmes sociaux et/ou économiques de leur quartier ou de leur région en cherchant "à se donner un espace d'appartenance et de développement" (Klein et Gagnon, 1989: 27). Voir à ce propos J.-L. Klein et Christiane Gagnon, *Le social apprivoisé: le mouvement associatif*, l'Etat et le développement local, Éd. Asticou, Hull. Plusieurs auteurs de tradition anglo-saxonne utilisent aussi l'expression "secteur communautaire" ou "secteur volontaire" dans le même sens que celui que nous venons de définir.

⁴ Document signé par les partenaires et intitulé *Accord d'encouragement à l'adaptation de la Main-d'oeuvre pour l'Outaouais*. Il comprend 16 articles de base.

l'Outaouais et cerner les principaux ingrédients d'une stratégie de revitalisation économique et sociale qui impliquerait les différents acteurs concernés.

L'équipe de recherche a donc effectué ses travaux en relation constante avec le conseil d'administration du CRÉEOM autour des volets suivants: 1) le profil et la dynamique de la pauvreté urbaine dans les trois villes de la région où cette question se fait le plus sentir soit Buckingham, Hull et Gatineau; 2) la dynamique permettant de sortir de la pauvreté dans l'Outaouais et ailleurs au Québec, tout particulièrement les initiatives économiques et sociales de type communautaire que des réseaux, groupes ou mouvements tentent de faire émerger au plan local et régional (initiatives de développement local, de développement économique communautaire...); 3) l'implication actuelle et potentielle des pouvoirs publics (gouvernements centraux et municipalités) dans le soutien à la relance de l'emploi et de l'économie locale de ces zones de pauvreté en milieu urbain. Dès le début de ses travaux et réflexions le CRÉEOM a manifesté son intérêt d'en arriver à identifier une stratégie intégrée et territorialisée de revitalisation sociale et économique de ces milieux.

Les hypothèses de départ de l'équipe de recherche allaient dans le sens suivant:

- ° D'abord que depuis une dizaine d'années, il y aurait un appauvrissement tel que le problème posé serait en voie de devenir un problème d'exclusion sociale de personnes et de communautés entières;
- ° Ensuite, que plusieurs secteurs des trois villes, en dehors des zones connues d'extrême pauvreté, sont engagés dans un cycle de déclin au plan de leur économie locale et de la relation entre cette économie locale et la population résidante;
- ° Puis qu'on assiste ici et là à l'émergence de nouvelles initiatives dites de développement économique communautaire;
- ° Enfin, que plusieurs réseaux et organismes des milieux concernés s'essoufflent. En effet, ceux-ci ne bénéficient pas de l'effet de levier d'un cadre stratégique plus large de développement. L'expérience montréalaise (Vachon, 1993) des Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et la perspective de développement économique communautaire avancée par le Comité de relance de l'économie et de l'emploi du Centre de Québec à Québec (CRÉECQ, 1993) suggèrent un tel cadre.

La recherche a alors été entreprise sur la base des données statistiques les plus récentes (celles de 1991) et sur la base d'une cueillette de données qualitatives auprès de plusieurs dizaines de personnes soit des leaders communautaires du milieu dans les trois villes, des intervenants professionnels

travaillant dans ces quartiers de même qu'auprès de responsables et d'élus locaux...⁵ Le présent rapport regroupe et synthétise l'ensemble des travaux exécutés par l'équipe de recherche pour le Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi de l'Outaouais métropolitain (CRÉEOM). Ce rapport s'articule autour de deux grands axes lesquels se présentent de la façon suivante:

- ° Les quartiers en difficulté à Buckingham, Gatineau et Hull;
- ° Les organisations communautaires intervenant dans et en fonction de ces quartiers: leur potentiel dans la relance de l'emploi et de l'économie de ces quartiers et le développement économique communautaire comme stratégie de lutte contre la pauvreté.

Le rapport fournit également des informations de base à propos des instances publiques que sont les municipalités de Hull, Gatineau et Buckingham et les instances régionales des gouvernements de Québec et d'Ottawa. En occurrence, il s'agit du Conseil de développement régional (CRDO), de la Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSSO), de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDMO) et de la direction régionale du ministère fédéral de Développement des ressources humaines.

Le mandat était ambitieux d'autant plus que les acteurs de cette expérience de partenariat n'avaient pas l'habitude de travailler si étroitement ensemble dans le cadre d'un contrat les engageant durant près de deux ans. Mentionnons à cet effet que les membres du CRÉEOM sont respectivement représentants d'organisations communautaires, de groupes de femmes et de groupes coopératifs, d'entreprises (entreprises et institutions financières) et d'organisations syndicales (CSN et FTQ), lesquels sont appuyés dans leur démarche de personnes-ressources en provenance du MDRHC (ex MEIC), de la SQDM, du CRDO, de l'UQAH et des municipalités de Buckingham, Gatineau et Hull.

⁵ Pour une idée plus précise et plus complète concernant la méthodologie utilisée pour la cueillette de données, on consultera le fichier 5 de la dernière section de ce rapport.

PARTIE 1

**Pauvreté, exclusion sociale,
emploi et quartiers en difficulté aujourd'hui:
quelques points de repère généraux.**

**Pauvreté, exclusion sociale,
emploi et quartiers en difficulté aujourd'hui:
quelques points de repère généraux.**

Nous avons connu une époque où le chômage était ce temps de marge qui faisait la transition entre deux emplois. Aujourd'hui, le problème n'est plus de passer d'un emploi à un autre, mais de passer du chômage à un emploi. De norme de transition, le chômage s'est étiré jusqu'à devenir un territoire en soi, conduisant de plus en plus régulièrement à l'aide sociale. De norme de dernier recours, l'aide sociale est devenue un parking de longue durée...(Labrie, *Relations*, mai 1994: 117).

Ce point de vue de Viviane Labrie, aujourd'hui présidente du Comité de relance de l'économie et de l'emploi du centre de Québec (CRÉECQ), traduit bien les transformations en cours quand nous abordons la question de la pauvreté. De quelles transformations s'agit-il?

1. La pauvreté: la recherche d'une approche qui cerne la pauvreté urbaine des années 90?

Le travail accompli dans le cadre de cette recherche ne consistait pas seulement à démontrer que la pauvreté urbaine existe dans l'Outaouais. La démonstration avait déjà été faite maintes et maintes fois par des institutions publiques ou des organismes du milieu. Pour ne prendre que quelques exemples, mentionnons que dans le domaine des affaires sociales, le MSSSQ reprend généralement à son compte les rapports du Conseil des affaires sociales du Québec (CAS, 1989 et 1990) tandis que les ministères plus socio-économiques (Emploi et Immigration Canada devenu Développement des ressources humaines Canada et le MSRFP à Québec) reconnaissent officiellement cette situation (OPDQ, 1990). Dans la région de l'Outaouais, dans cette foulée, des documents ont été produits par la Régie régionale dans l'Outaouais et la SQDMO qui vont dans le même sens⁶. Ce à quoi il faut joindre le récent document de la Commission diocésaine sur l'appauvrissement dans l'Outaouais (mai 1994).

À notre tour, nous avons démontré l'existence de cette pauvreté en nous appuyant sur des critères dont certains sont les mêmes que les travaux ci-hauts mentionnés et d'autres non. En effet, nous nous sommes attardés plus spécifiquement à la dimension territoriale de la pauvreté, à sa concentration de plus en plus marquée dans des quartiers particuliers. Nous avons aussi travaillé à identifier les forces vives de ces milieux en difficulté. Nous avons aussi cherché à intégrer les deux dimensions de la pauvreté, sa dimension sociale (la vulnérabilité des personnes et les communautés) et en même temps sa dimension économique (l'état des économies locales...). Finalement, nous avons travaillé à mieux identifier le travail d'organisation communautaire qui s'y accomplit.

⁶ Voir entre autres, Barriault, C. (1991), *Inégalités sociales dans l'Outaouais: lutter pour le mieux-être de la population*, CRSSSO, octobre 1991, 130 pages.

Par ailleurs, ce rapport de recherche s'inscrit à l'intérieur d'une démarche d'analyse dont les principaux repères méritent d'être explicités. Une revue sommaire des différentes études et documents portant sur la pauvreté permet de faire ressortir des explications très contrastées. De ces explications découlent la plupart du temps des interventions particulières très différentes les unes des autres.

Sur un premier registre d'explications, intervenants et études font surtout ressortir les facteurs psycho-sociaux de la pauvreté. La pauvreté est une pathologie. Selon cette version, il s'agit de personnes qui ne réussissent pas à s'adapter à la modernisation de nos sociétés (analphabétisme, absence de sens de l'organisation, mésadaptation à la vie urbaine...). Ou, la pauvreté est accidentelle. Selon cette version, il s'agit de personnes qui vivent temporairement des incidents de parcours telle une séparation ou un divorce comme dans le cas de familles monoparentales, une fermeture d'entreprise pour des travailleurs de 45 ans et plus, des immigrants ayant dû trouver refuge au Canada (réfugiés politiques, économiques ou autres). Des mesures d'urgence accompagnent généralement ce type de diagnostic. Des institutions du secteur public et des organismes du milieu s'attachent alors à mener une intervention de dépannage et d'aide aux personnes. Ce type d'intervention doit être considérée pour ce qu'elle est c'est-à-dire une mesure d'urgence, une mesure temporaire pour des personnes laissées pour compte.

Sur un second registre d'explications, intervenants et études font surtout ressortir les facteurs socio-culturels. La pauvreté est d'ordre culturel, elle est héritée. Selon cette version, il s'agit de personnes qui d'une génération à l'autre développent une culture de dépendance entretenue par l'assistance sociale publique et privée. Ou, ils font ressortir les facteurs socio-économiques. Elle est structurelle, c'est-à-dire une pauvreté de crise causée par une économie de marché laissée à elle-même et qui suscite des inégalités sociales et un problème grave de chômage.

À partir de ce type d'explication, on fait généralement appel à l'État pour travailler à lutter contre cette pauvreté. On y fait appel dans deux directions très différentes c'est-à-dire d'un côté les partisans du "workfare" et de l'autre les partisans du "welfare". Il y a ceux qui veulent exiger des "pauvres" qu' "ils fassent leur part" (thèse néo-libérale) parce que l'assistance sociale cultive trop la dépendance. Ou le contraire, ceux qui veulent que les gouvernements "fassent beaucoup" (thèse de l'État-providence) en l'exigeant par des actions de défense de droits sociaux, c'est la thèse de ceux qui préconisent une intervention vigoureuse de l'État au plan des transferts sociaux.

La présente recherche veut se situer **sur un autre registre**, celui de la transformation radicale dont cette pauvreté fait l'objet depuis plus d'une décennie. Il veut fournir des éléments d'analyse structurelle de la pauvreté et de la société dans laquelle nous sommes et des éléments d'analyse partant des acteurs engagés dans ce véritable défi social et économique. Qu'est-ce à dire? La pauvreté d'aujourd'hui serait-elle en train de changer de nature? Est-elle en voie de devenir de plus en plus **une pauvreté d'exclusion liée directement au problème de l'emploi** pour des couches de plus en plus nombreuses de la population? Ce serait alors une pauvreté qui n'est plus surtout une pauvreté héritée de groupes bien spécifiques. Ce serait plutôt une **pauvreté de crise de secteurs de plus en plus importants de la population**, secteurs pour qui le travail représente un profil "normal", un horizon effectif parce que les personnes concernées disposent d'une certaine qualification, d'une culture du travail, d'une scolarité de base, etc.

2. Pauvreté d'aujourd'hui, emploi et quartiers en difficulté.

2.1. L'emploi et la crise des quartiers urbains.

L'emploi, avec les années 80-90, est devenu un enjeu majeur. Celui de la revitalisation économique et sociale de quartiers urbains centraux lui est étroitement liée. En effet, des années 70 aux années 90, l'évolution du chômage a changé. Il y a désormais beaucoup plus de chômage de longue durée. La structure de l'immigration a changé car il y a aujourd'hui une immigration de familles de réfugiés politiques, écologiques... La tendance à l'appauvrissement modifie les statuts sociaux car il y a de moins en moins de mobilité sociale pour des groupes de plus en plus nombreux de notre société. Mais il faut surtout enregistrer la tendance de la pauvreté urbaine et du chômage à se concentrer et à épouser un découpage social du territoire des villes. L'espace social urbain devient alors de plus en plus inégalitaire, soit d'un côté les pauvres dans les centres-villes et de l'autre les familles de classe moyenne à la périphérie ou en banlieue⁷.

2.2. L'emploi au coeur du problème de la pauvreté.

On s'en rend beaucoup plus compte aujourd'hui qu'hier, l'emploi organise les clivages et les dynamismes sociaux dans les centres urbains comme dans les petites villes et les communautés rurales, dans les régions centrales comme dans les régions périphériques. Comment cela? Aujourd'hui, au sein de la population active au Québec, il y a quatre fois plus de sans emploi qu'au début des années 60 (moment d'expansion de l'économie et de l'État-providence). Et les sans-emploi demeurent deux à trois fois plus longtemps sur le chômage qu'auparavant (de 22 à 25 semaines par

⁷ Pour un développement de ces avancées, voir le chapitre consacré aux problèmes sociaux des communautés locales dans le livre FAVREAU, L. et HURTUBISE, Y. (1993), *CLSC et communautés locales: la contribution de l'organisation communautaire*, Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, Québec, p. 19 à 31.

rapport à 8 ou 9 semaines dans les années 60) (Tremblay et Van Schendel, 1991). Le degré d'exposition au risque du chômage s'est aussi considérablement élevé pour de plus en plus de familles.

La question de l'emploi est donc devenue envahissante: depuis 10 ans, une bonne partie des débats sur la jeunesse, sur l'immigration, sur la pauvreté, sur les quartiers de même que bon nombre de questions posées aux CLSC, aux organisations syndicales, de femmes ou communautaires nous renvoient au problème de l'emploi. Ce qui relance du coup le débat sur la qualité de ces emplois, sur leur durée...Pourquoi cette obsession? Précisément parce qu'aujourd'hui avoir ou ne pas avoir d'emploi devient le premier et principal vecteur de la qualification ou de la disqualification sociale. La situation de l'emploi au Québec ne fait pas que favoriser une augmentation des inégalités sociales. Elle est en voie d'introduire une insidieuse fracture sociale entre les "in" et les "out".

2.3. La pauvreté et le chômage ne touchent pas également tous les groupes.

La pauvreté vue sous l'angle du couple chômage/emploi frappe très inégalement: elle frappe d'abord les **femmes** plus que les hommes, elle frappe les **jeunes**, elle frappe les **moins scolarisés**. Elle affecte notablement les familles monoparentales dont la responsabilité est assumée en majorité par des femmes⁸. Elle touche aussi les jeunes familles et donc les enfants en bas âge de même que les travailleurs plus âgés (45 ans et plus) et leur famille.

En fait, nous nous orientons vers une société où **l'exclusion** prend autant d'importance et peut-être plus que les problèmes qui se posent dans les entreprises parce que le travail précaire augmente plus vite que le travail permanent, parce que la coupure emploi/logement prend plus d'ampleur et que l'immigration nouvelle provoque un plus grand choc des cultures. *L'exclusion*, c'est aussi la pente douce vers un faible sentiment d'appartenance sociale et finalement une citoyenneté de seconde zone ou passive. Dans les entreprises, de nombreux dispositifs ont été mis en place: des conventions collectives et des mesures de transfert social de l'État-providence (régimes de retraite, régimes d'assurance-salaire...) Mais là où **l'exclusion** tend à l'emporter, les dispositifs d'amélioration des conditions de vie pour les groupes sociaux les plus touchés -femmes, jeunes, immigrants et travailleurs

⁸ À cet effet nous avons notamment utilisé comme indicateur dans les quartiers en difficulté le pourcentage (%) de familles à parent unique. Dans tous les cas étudiés (soit 1 à Buckingham, 3 à Gatineau et 4 à Hull) le % de familles monoparentales dans ces quartiers est toujours nettement au dessus de la moyenne québécoise. Ajoutons à cela que les femmes sont "très présentes au fichier de l'aide sociale, surtout lorsqu'il s'agit de familles monoparentales (94% des requérants pour ce type de familles sont des femmes). Ce sont elles qui, après une séparation ou un divorce, se retrouvent le plus souvent sans revenu ou avec une pension alimentaire insuffisante et avec la garde des enfants" (Émond, 1994, DSPO: 11).

de 45 ans et plus- sont encore largement à développer⁹. L'organisation communautaire et le développement économique communautaire peuvent favoriser la mise en place de ces dispositifs nouveaux et nécessaires¹⁰.

2.4. La capacité de rebondissement existe.

La situation sociale est caractérisée par l'appauvrissement de communautés locales, par l'extension de la pauvreté à de nouveaux groupes et par la réapparition de la pauvreté extrême (Laferrière, 1992)¹¹. Elle est aussi caractérisée par l'alourdissement des responsabilités des services sociaux publics et communautaires. Elle interroge et inquiète de plus en plus d'élus locaux, nombre de paroisses des quartiers défavorisés, nombre d'intervenants sociaux professionnels et nombre de militants et de dirigeants des mouvements sociaux.

Mais tout n'est pas noir! De nouveaux choix, de nouvelles stratégies, de nouveaux outils d'intervention se mettent peu à peu en place. Les questions à résoudre deviennent plus précises: comment par exemple contribuer à réinsérer socialement des chômeurs de longue durée? Comment éviter la dégradation des quartiers anciens et leur "gentrification"? Comment contrer la désindustrialisation des vieux quartiers de Buckingham, Gatineau et Hull? Comment faire pour réintroduire des mères de familles monoparentales sur le marché du travail? Comment rendre l'école de nouveau crédible et utile dans un contexte où 36% des jeunes en décrochent avant la fin du secondaire?¹² Voilà le genre de questions que de plus en plus d'acteurs de notre société se posent: pouvoirs publics, entreprises privées, syndicats, organisations de femmes, mouvement coopératif et organismes communautaires.

Peut-être assisterons-nous à des déplacements de l'intervention des pouvoirs publics et à un renouvellement de stratégies d'action des communautés locales en milieu urbain pour reprendre en main l'ensemble du problème? Peut-être que du côté des entreprises et des institutions financières de nouvelles sensibilités émergent?¹³ Comme le dit pour la France le sociologue Jacques Ion -ce qui vaut peut-être pour le Québec- il existe:

⁹ Un travail en ce sens a été réalisé par le Comité aviseur Femmes du Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO). Voir à ce propos le portrait de la situation des femmes de la région dans *Planification stratégique régionale: portrait des femmes de l'Outaouais. Avis et recommandations*, rapport de recherche, juillet 1993.

¹⁰ Voir plus loin dans le présent document la section sur l'approche de développement économique communautaire et la mise sur pied de CDÉC.

¹¹ Voir à ce propos l'article de Gisèle Laferrière sur *La dynamique communautaire montréalaise* dans la revue *Relations* du mois d'octobre 1992 (p.239 à 245).

¹² Il s'agit de la moyenne québécoise. Dans les quartiers en difficulté, on parle de 40 à 50% de décrochage.

¹³ Voir à cet effet le projet de positionnement de la direction du Mouvement Desjardins sur *La caisse, partenaire du développement de son milieu*. Voir aussi Beaulieu A. et D. Bellemare (1993), "La coopération financière: un outil de développement endogène de l'emploi", *Coopératives et développement*, vol. 24, #2, p.65 à 88.

...Un mouvement de fond qui ne serait pas seulement de l'ordre de la nécessité économique. D'une part, les notions de contrat, de territoire, de partenariat, sont loin d'être l'exclusivité du social. Elles imprègnent le discours de l'entreprise comme celui des politiques régionales et locales...(Ion, 1990: 44-45).

Mais ce mouvement de fond n'est pas seulement et d'abord le produit de politiques sociales en émergence mais bien plutôt le produit d'une poussée des communautés locales pour contrôler leur développement. À l'heure où les coûts sociaux du néo-libéralisme et de la mondialisation augmentent, l'addition de forces autour de l'économie-territoire permet peut-être de revivifier les économies locales et de redonner espoir. Ou tout au moins de rompre le cycle de déclin de ces économies locales:

Dans cet univers déboussolé, l'économie-territoire apparaît comme une alternative de développement plus contrôlable que l'économie-monde. C'est sur le terrain local que les mutations sont les moins difficiles à maîtriser et les partenariats les plus faciles à susciter (Dommergues, 1988: 26).

Comment cette pauvreté, ce chômage et cette exclusion sociale se manifestent-ils de façon spécifique chez nous, dans l'Outaouais, dans Buckingham, Gatineau et Hull? Pour ce faire nous avons d'abord reconstitué à partir de données quantitatives un portrait de cette pauvreté sur la base d'un certain nombre de critères et d'indicateurs. Par la suite, nous avons pu recomposer, à partir de données qualitatives, d'entrevues et d'observations-participantes, des facteurs de déclin des quartiers en difficulté. Enfin, il nous a été possible de camper la situation contrastée de la pauvreté urbaine à partir d'une typologie qui permet de saisir les différences entre des quartiers de grande pauvreté (en crise), des quartiers en difficulté et des quartiers en voie d'appauvrissement.

3. Pauvreté d'aujourd'hui: ses indicateurs et ses caractéristiques

3.1. Critères et indicateurs des difficultés économiques et sociales¹⁴.

Pour en arriver à établir un diagnostic sur des bases communes à Buckingham, Gatineau et Hull, nous avons défini et déterminé des critères (4) et des indicateurs liés à ces critères (au nombre de 8), critères et indicateurs qui permettent de qualifier un quartier en difficulté ou non. Les quartiers dont la majorité des indicateurs sont en bas de la moyenne québécoise et municipale peuvent être considérés comme s'inscrivant dans une dynamique de zones désignées. Conséquemment, ils seront éventuellement considérés comme faisant partie de zones prioritaires d'intervention en matière de revitalisation économique et sociale. Quels sont ces critères et indicateurs?¹⁵

¹⁴ Voir à la dernière section du présent rapport un tableau des critères et indicateurs (dans le fichier 3).

¹⁵ Voir la synthèse de ces critères et indicateurs en annexe à la page XX.

Un premier critère concerne l'évaluation de l'état des logements. Nous avons retenu comme indicateur physique l'ancienneté des logements et comme indicateur social, le pourcentage (%) de locataires. Un second critère a trait à la pauvreté proprement dite. Deux indicateurs de base de cette pauvreté ont été retenus: le revenu des ménages (et en particulier le pourcentage (%) de ces ménages qui n'ont pas \$20,000 par année pour vivre de même que la fréquence des unités (familles) à faible revenu, c'est-à-dire celles qui doivent dépenser plus de 58% de leur revenu pour le logement, la nourriture et les vêtements. Un troisième critère du niveau des difficultés a été retenu avec deux indicateurs de base: la variable démographique et le pourcentage (%) de familles à parent unique¹⁶. Un quatrième critère retenu est d'ordre socio-économique: celui du chômage (taux de chômage des hommes et taux de chômage des femmes), du niveau de l'emploi (le taux d'inoccupation des 15 ans et plus) et le niveau de scolarité, soit le pourcentage (%) des personnes n'ayant pas terminé leur secondaire.

Les huit indicateurs utilisés doivent s'interpréter dans le cadre général suivant:

1) **l'état des logements** : le fait d'avoir été construits avant 1946 ou même avant 1960 donne une idée du vieillissement du "stock" de logements, du risque de taudification, etc. Connaître le pourcentage de locataires, surtout lorsqu'il est élevé, donne une idée non pas de la pauvreté mais d'une condition sociale et d'un mode de vie dans une société où une majorité est propriétaire (56% des familles québécoises) et où les aspirations et valeurs liées à la propriété d'une maison sont très fortes.

2) le **degré de pauvreté** proprement dit (au sens traditionnel de ce terme, soit de ne disposer que de faibles revenus) provient de deux indicateurs: avoir moins de \$20,000 de revenu et dépenser plus de 58% de son revenu pour trois besoins de base, soit le logement, la nourriture et les vêtements. On peut débattre longtemps surtout le premier indicateur: \$15,000 ou \$20,000? Mais, en bout de ligne, il demeure que nous observons ici une population en situation de "fragilisation" à partir d'un ensemble d'indicateurs. C'est alors qu'avoir moins de \$20,000 de revenu prend tout son sens. C'est l'addition des indicateurs presque toujours dans la même direction qui devient révélatrice de la situation collective d'une partie de plus en plus importante de l'ensemble de la population: l'état d'un logement, des services dans un quartier, le niveau de revenu, l'affectation de son revenu, le niveau de scolarité, la monoparentalité en hausse, etc.

¹⁶ Dans ce dernier cas, on notera qu'un % élevé de familles monoparentales indique l'ampleur de la pauvreté des **femmes** puisque la très grande majorité de ces familles (plus de 80%) ont une femme comme cheffe de famille.

3) le **pourcentage de familles à parent unique** est très révélateur. Toutes les enquêtes concourent à dire que **ce sont les femmes très majoritairement** qui vivent cette situation, ce qui les amène très souvent à dépendre de l'aide sociale. Ce sont ces familles qui sont les plus exposées à la pauvreté.

4) le **taux de chômage**, le **taux de sécurité de revenu** et le **taux d'inoccupation** (chômeurs et inactifs de 15 ans et plus) de même que le **niveau de scolarité** sont les indicateurs socio-économiques par excellence. Un quartier qui a 15 à 20% de sans-emploi compte généralement autant de personnes sur l'aide sociale. Ce qui veut dire que 25, 30 ou même 40 % de la population active peut se retrouver hors du marché du travail au sein d'un même quartier. Cela illustre bien l'urgence d'intervenir de façon territorialisée.

3.2. Ses caractéristiques territoriales.

C'est à partir d'entretiens et de visites de quartier que peu à peu s'est esquissé ce que nous avons appelé le cycle négatif de changement social des communautés locales. Nous avons pu le systématiser autour de six facteurs de base de la façon suivante:

Figure 1
Cycle négatif de changement social

Familles	Des divorces et des séparations: femmes candidates à l'aide sociale; pères de famille de 45 ans et + mis à pied, pourcentage élevé de familles monoparentales et de jeunes couples avec enfants en difficulté
Écoles	Un fort pourcentage de jeunes en situation de décrochage, fermeture d'écoles de quartier...
Économie locale	La fermeture de petits commerces (quincaillier, épicier...). Déménagement de succursales bancaires...
Économie du centre-ville et de la ville	Un espace résidentiel grugé au bénéfice de la grande entreprise (privée ou publique). Une augmentation de l'insécurité au sein des populations locales par l'arrivée de certains commerces (bars...) et augmentation de la criminalité, des "gangs"...
Politique de la municipalité	Un développement prioritaire du centre-ville par le secteur privé ("gentrification"...)
Pouvoirs publics centraux dans les communautés locales défavorisées de milieu urbain	Politique de désengagement (de laissez-faire): le déménagement de services de caractère public (CLSC, bureau de poste...) dans d'autres secteurs de la ville...

Un bel exemple de ce cycle nous est illustré par les propos que nous tenait en entrevue un résidant de longue date de Gatineau. Il nous avait tenu les propos suivants:

Ici ça vieillit. La Commission scolaire a fermé une école parce qu'il y a deux écoles sur le territoire. Ils en ont fermé une parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'enfants...Aussi il y a des rues, il y a des commerces qui s'en vont. Et puis, les gens sont obligés d'aller à l'extérieur du quartier pour obtenir des services qu'ils avaient avant dans leur quartier. Par exemple, il y avait une banque sur la rue Saint Louis. Elle a déménagée plus loin... Les épiceries, il y en a de moins en moins. C'est drainé vers les gros (Loblaws...). Il y avait un Steinberg ici. Il a été remplacé par celui des Promenades...Conséquence, les gens ont moins de fierté, leurs rues deviennent délabrées...les jeunes familles cherchent à partir...les jeunes quand ils grandissent, quand vient le temps de se marier, s'en vont à l'extérieur...à Templeton...

3.3. Une situation sociale contrastée (typologie des quartiers pauvres).

C'est à partir de l'observation de la pauvreté à Hull -suite à des visites de quartier- que s'est manifestée avec plus de clarté toute la complexité de la pauvreté urbaine dans l'Outaouais. Complexité dont il est possible de rendre compte à partir du tableau suivant:

Figure 2
Typologie des quartiers pauvres en milieu urbain

Type de quartier/ dimensions	Quartiers de grande pauvreté (en crise)	Quartiers en difficulté	Quartiers en voie d'appauvrissement ou d'exclusion...
Situation socio-économique de la population	% élevé de familles à parent unique, personnes âgées, assistés sociaux, sans-emploi; prédominance du logement social...	% élevé de jeunes en chômage, de décrochage scolaire, de jeunes familles à faible revenu...	situation socio-économique se détériorant un peu plus d'année en année
Situation de l'économie locale	absence d'économie locale, existence d'une économie informelle	économie locale faible	économie locale disposant d'un certain potentiel
Degré de développement de l'infrastructure de services de base	faiblesse marquée des services de base (accès transport local, centre d'achat, garderie...)	faiblesse de certains services de base	services en voie de détérioration
Force du tissu social (cohésion ou appartenance sociale)	tissu social faible, morcelé (délinquance, vandalisme...)	tissu social affaibli	tissu social potentiel assez fort
Vitalité communautaire (organismes de type communautaire)	faible, nécessitant une intervention extérieure forte	organisation communautaire dans certains champs d'intervention	un certain individualisme, capacité de mobilisation forte autour d'enjeux concrets

Loin d'être académique, cette distinction entre quartiers de grande pauvreté, quartiers en difficulté et quartiers en voie d'appauvrissement, permet de cerner de façon plus précise les problèmes sociaux tels que vécus dans les quartiers. En outre, elle permet de faire valoir la nécessité de types différents d'intervention. Par exemple, comme on le verra plus loin, les quartiers de grande pauvreté nécessitent un investissement plus considérable de recomposition du tissu social tandis que les quartiers en voie d'appauvrissement invitent davantage au travail de caractère préventif.

3.4. Pauvreté urbaine et spécialisation sociale de l'espace.

On le verra dans ce qui suit (dans la partie 2), la situation de la pauvreté urbaine se révèle d'abord par **l'ampleur des problèmes**, ensuite par **la crise sociale de territoires spécifiques** dans les trois villes étudiées.

En ce qui concerne **l'ampleur des problèmes urbains**, elle peut s'expliquer par les principaux facteurs suivants:

1) **par le lien entre la démographie et les activités économiques**: la croissance démographique (ou le déclin) est étroitement liée au dynamisme économique, à la délocalisation d'activités économiques et au déménagement des couches moyennes vers la banlieue ou à la périphérie des centres-villes.

2) **par la spécialisation sociale de l'espace urbain** (centres-villes versus sa périphérie). Les difficultés financières des villes se manifestent notamment dans leur lenteur à fournir de nouveaux équipements sociaux, à maintenir des écoles, à garder les couches moyennes dans ces quartiers. Ce n'est pas un hasard, la spécialisation de l'espace urbain provoque des pertes de revenus fiscaux:

Une polarisation sociale, démographique ou culturelle croissante entre le centre et la périphérie. D'une part, la ville-centre concentre, dans ses quartiers, les populations les moins mobiles, les plus défavorisées et les plus dépendantes des services publics et des programmes de soutien du revenu, et qui n'ont, par voie de conséquence, pas accès à la propriété résidentielle. D'autre part, les banlieues regroupent une population en général plus homogène, plus favorisée au plan socio-économique et moins dépendante des services publics, où les ménages des propriétaires occupants composent une très large part de l'ensemble (Les villes-centres...1993:9).

3) **par le nouveau rapport entre la pauvreté et l'emploi**: l'emploi organise les clivages et les dynamismes sociaux dans les centres urbains. Il y a changement de nature et de répartition de la pauvreté. Il s'agit beaucoup moins des personnes âgées que des jeunes (à cause du chômage), des femmes et des enfants (des familles à parent unique tout particulièrement). Il s'agit aussi, contrairement aux années 60, d'un marché du travail à deux vitesses au coeur des villes, avec d'un côté des emplois hautement qualifiés et de l'autre un marché secondaire d'emplois sans qualification.

Ce à quoi s'ajoute la situation difficile des écoles en milieu défavorisé (où le taux de décrochage avant la fin du secondaire peut varier entre 40 et 50%) de même que l'intégration des nouveaux arrivants dont une partie ne trouve pas facilement du travail.

Quant à la **crise sociale des quartiers urbains**, il ressort de l'étude des difficultés des quartiers les points suivants:

- 1) une concentration des problèmes sociaux sur des territoires précis;
- 2) une augmentation du sentiment d'insécurité: l'anticipation d'une hausse probable de la criminalité, de la délinquance, de la prostitution...et de l'économie informelle chez de plus en plus de citoyens et de citoyennes;
- 3) l'insatisfaction liée au manque d'équipements: transport, services de proximité (publics, privés, communautaires)...

Mais pour les citoyens concernés par cette crise, il faut ajouter que l'absence d'interventions publiques à cet égard accentuent :

- 1) la faible reconnaissance de l'importance des organisations communautaires de quartier dans la revitalisation;
- 2) le manque d'équilibre dans l'affectation des fonds entre d'un côté des projets commerciaux et industriels privés et des projets de relance des quartiers en provenance des populations résidentes;
- 3) des programmations compartimentées entre paliers de gouvernement et ministères ou services (loisirs et logement à la municipalité, santé et services sociaux aux CLSC, employabilité à la SQDM-Québec et au DRH-Canada...).

La conséquence principale de tout cela, c'est que les intervenants du "social" et de l'éducation, les municipalités, les organismes communautaires, les CLSC...bref tout ceux et celles qui bougent et oeuvrent au plus près des problèmes et des quartiers populaires (pauvreté, extrême pauvreté, accueil de réfugiés...) sont placés dans une situation de responsabilités plus lourdes et de moyens qui ne correspondent pas à ces responsabilités.

Dans une société industrielle intégrée, progrès social et progrès économique étaient étroitement associés. Mais voilà qu'avec les années 80, les deux se sont séparés. L'État-providence ne semble plus pouvoir corriger les inégalités sociales. Pire, la pauvreté non seulement ne disparaît pas, elle change de nature, devient exclusion. L'enjeu devient alors d'incorporer les exclus...Des organisations communautaires et syndicales ont commencé à réagir et de nouvelles politiques publiques ont commencé à émerger. Au carrefour de cette recherche et de ces interrogations, une nouvelle piste,

celle du développement économique communautaire (DÉC). C'est ce que nous verrons dans la partie 3 du présent document.

PARTIE 2

**Les quartiers en difficulté
de l'Outaouais métropolitain**

à Buckingham, à Gatineau et à Hull

PARTIE II

LES QUARTIERS EN DIFFICULTÉ DANS L'OUTAOUAIS MÉTROPOLITAIN (BUCKINGHAM, GATINEAU, HULL): DIAGNOSTIC ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Mentionnons d'abord que les territoires délimités pour les fins de cette étude sont les zones géographiques portant les numéros 500,501,502,503, 505, 507, 508 pour Hull, 600, 601.01, 601.02 et 610.01 pour Gatineau de même que le 712 pour Buckingham, couvrent une population de près de 38% à Hull, de près de 22% à Gatineau et de 50% à Buckingham¹⁷, ce qui totalise plus de 50,000 personnes sur ces territoires (23,000 à Hull, 20,000 à Gatineau, 5500 à Buckingham). Il faut ajouter à cela les personnes qui ne vivent pas dans ces concentrations géographiques mais dans des poches de pauvreté ici et là sur le reste du territoire de chacune des villes, personnes qu'on pourrait sans doute chiffrer à au moins 5,000 pour un total significatif de 55,000 personnes.

Ces 55 000 personnes forment environ le tiers de la population totale de ces municipalités. Certes toutes les familles de ces secteurs ne sont pas sur le chômage ou sur l'aide sociale. Mais ces chiffres indiquent un ordre de grandeur des populations qui sont en situation d'être périodiquement "fragilisées" pour peu que les changements sociaux et économiques en cours les affectent (une séparation, une mise à pied, un problème de santé d'un enfant...). Le degré d'exposition au risque du chômage et de l'aide de dernier recours (sécurité du revenu) s'est ainsi considérablement élevé pour de plus en plus de familles dans les 10-15 dernières années. Comment ne pas être frappé par le fait que dans la région une majorité des personnes sur l'aide sociale sont aptes au travail (75%) et que la durée de cette dépendance est de plus en plus longue (plus de deux ans...)¹⁸.

Précisons ici qu'une étude de l'OPDQ dans un document datant de 1990¹⁹ avait identifié ces "zones urbaines défavorisées" à partir des secteurs de recensement (500, 501...600...712). La tendance que

¹⁷ Nous avons débordé sur Val Tétrault (une partie du 504) et Daniel Johnson (une partie du 511.01) à Hull, et débordé sur le 611 dans Gatineau. En outre, nous n'avons pas voulu nous en tenir aux zones de recensement et donc à un découpage uniquement administratif. Le présent rapport fournit aussi un certain nombre d'informations sur des zones d'infra-recensement, secteurs plus petits mais qui recourent des territoires qui ont une pertinence sociale, des territoires où des populations ont développé un sentiment d'appartenance, des territoires à partir desquels il est possible de faire un travail d'organisation communautaire plus près des populations concernées et de leurs besoins.

¹⁸ Voir à cet effet le dossier de Lise Émond, (1994), *Un regard sur la pauvreté en Outaouais*, Direction de la santé publique de l'Outaouais: "Pour la plupart des prestataires de l'aide sociale, le recours à cette aide n'est pas le résultat d'un besoin passager. En effet presque les trois-quarts (72%) des bénéficiaires de l'Outaouais - note 12 - sont inscrits au fichier depuis plus de 2 ans et un autre 10% depuis plus d'un an..." (p.10).

¹⁹ Voir *Les zones urbaines défavorisées: problématique, programme d'action, territoires, mécanismes d'intervention dans les régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, Direction des études et politiques régionales, OPDQ, juin 1990, 21 pages.

dégageait l'OPDQ était que ces secteurs devaient être considérés “zones urbaines défavorisées”, cela sur la base de trois indicateurs, soit le rapport emploi/population, le taux de scolarité et la fréquence des unités à faible revenu²⁰. Sur la base d'un plus grand nombre d'indicateurs statistiques (8), sur la base des données de 1991 et sur la base de données qualitatives, **nous avons confirmé l'existence de ces “zones urbaines défavorisées”**. Ce chapitre-ci présente les coordonnées de cette pauvreté dans chacune des trois municipalités.

²⁰ Sur la base des données de Statistiques Canada de 1986.

Chapitre Buckingham

Carte Buckingham

Chapitre 1

La ville de Buckingham et ses secteurs de pauvreté

1. Le portrait de Buckingham.

Buckingham est une petite ville de 10550 personnes. À première vue, cette municipalité est entre autres choses le point d'arrivée de familles de classes moyennes, souvent en provenance de Hull ou de Gatineau. La construction domiciliaire récente est assez importante, le nombre de propriétaires de leurs maisons est de 64 %, la part des ménages de trois personnes et plus dépasse la moyenne québécoise (48% versus 44%), la population en bas âge (0-14 ans) est plus élevée que la moyenne québécoise (22% versus 20%), la municipalité est parmi celles qui bénéficient d'une montée au plan démographique par rapport à 1986... Bref, Buckingham bénéficie de l'étalement urbain régional. **Il y a cependant un MAIS...**

L'étalement urbain est à deux vitesses. Il y aussi des gens venant de l'extérieur qui n'ont que de faibles revenus lorsqu'ils s'installent à Buckingham. Sans compter que la pauvreté s'est ancrée depuis longtemps sur des territoires précis, au centre-ville, à l'intérieur de la partie Est de la ville (secteur 712), notamment dans le "Petit Québec". Notons aussi que des "poches" de pauvreté comme le "Linden", "West Ward" et le "Petit Gatineau" ²¹ côtoient de nouveaux développements dans d'autres parties de la ville.

C'est à l'intérieur de la zone 712 composée d'une population de 5 331 personnes, que la pauvreté est la plus importante. Et , c'est à l'intérieur du 712, dans un quartier particulier, le "Petit Québec" (1750 personnes), que l'on fait face à une concentration encore plus forte de la pauvreté à Buckingham .

²¹ Linden est situé après la voie ferrée en direction de Notre-Dame-de-la-Salette, le "Petit Gatineau" se concentre sur deux artères, les rues Charette et Bouladier, le "West Ward" se concentre sur un certain nombre de rues (Gillis, Louisa, John, Lièvre).

1.1. Démographie.

Tableau 1
Situation démographique à Buckingham

Indicateurs	Buckingham 1991
Population	10548
Age moyen	33.6 ans
Les logements (locataires)	34%
Familles (pers./ménage)	2.7
Familles monoparentales	14% (82.5% femmes)
Personnes seules	7.5%

À partir des statistiques disponibles, d'informateurs-clés et d'entrevues (de groupe ou de personnes), il nous est permis d'avancer les propositions suivantes:

1) Il n'y a pas de quartiers d'extrême pauvreté à Buckingham. Mais si nous regardons la ville de Buckingham dans son ensemble, la pauvreté ne diffère pas des autres municipalités. Sa particularité est d'être concentrée dans la zone 712 qui recouvre une population représentant la moitié de la population totale de la municipalité. Le "Petit Québec" dans le 712 est dans une situation encore plus désavantagée.

2) Là comme ailleurs dans l'Outaouais urbain, la pauvreté, vue sous l'angle du couple chômage/emploi, frappe très inégalement: elle frappe les femmes plus que les hommes, elle frappe les jeunes plus que les adultes, elle frappe les moins scolarisés. Elle affecte notablement les familles monoparentales dont la responsabilité est assumée en majorité par des femmes et touche les jeunes familles et donc les enfants en bas âge, de même que les travailleurs âgés (45 ans et plus) ainsi que leur famille.

3) La pauvreté à Buckingham, c'est aussi une économie locale de sa partie Est qui est en déclin: l'économie de proximité (petits commerces locaux tels une quincaillerie, un réparateur d'appareils ménagers...) se détériore par un taux élevé de roulement des propriétaires et de la fonction des commerces et entreprises, des fermetures et des faillites, et une "concurrence déloyale" de l'économie informelle, celle de l'important encan Larose à Masson où de petits commerçants s'installent à peu de frais et vendent à moindre coût.

La zone 712 et plus spécifiquement Le Petit Québec ont été examinés de plus près. Voyons ce qui les caractérise de façon particulière.

1.2. Ville et secteurs de pauvreté.

1.2.1. Quelques données de base sur les quartiers²².

La situation générale pour Buckingham est la suivante: composée de 10 548 habitants, on y retrouve 14% de familles monoparentales (82.6% de femmes, cheffes de famille et 17.4% d'hommes), un taux de chômage de 10% (11% chez les femmes et de 9% chez les hommes), une très faible scolarité (moins de 9 ans) pour 21% des femmes et 19% des hommes. Les familles disposant de moins de \$20,000 forment 24% de sa population (61.4% des femmes et 36.8% des hommes) et 12% sont des familles à faible revenu parce qu'elles sont obligées de mettre plus de 58% de leurs revenus pour trois biens de nécessité (le logement, les vêtements et la nourriture).

La situation socio-économique de la population du 712 est la suivante: composée de 5 331 habitants, on y retrouve un certain déséquilibre hommes-femmes (47%-53%), des familles monoparentales en assez grand nombre (plus que la moyenne, soit 18% versus 14% pour le Québec), des familles de trois personnes et plus très nombreuses (41%), un taux de chômage de 16% chez les femmes et de 12% chez les hommes, une très faible scolarité (50% ont moins de 12 ans de formation). Les familles disposant de moins de \$20,000 forment 34% de sa population et 17% sont des familles à faible revenu parce qu'elles sont obligées de mettre plus de 58% de leurs revenus pour trois biens de nécessité (le logement, les vêtements et la nourriture).

La situation socio-économique de la population du Petit Québec est pire: composée de 1 750 habitants, on y retrouve des familles monoparentales en grand nombre (nettement plus que la moyenne québécoise soit 22% versus 14%), un taux de chômage de 17% chez les femmes comme chez les hommes, une très faible scolarité (56% ont moins de 12 ans de formation). Les familles disposant de moins de \$20,000 forment 38% de sa population et 22% sont des familles à faible revenu.

²² Voir la description détaillée -une fiche statistique- dans la dernière section du rapport.

Tableau 2
Synthèse des indicateurs de pauvreté
zone 712 et secteur du “Petit Québec”

Indicateurs	Québec	Buckingham	SR 712	Petit Québec (13-15)
Logement (avant 1946)	18%	19%	29%	41%
% des locataires	44%	36%	48%	56%
Moins de 12 ans (scol.) Moins de 9 ans (scol.)	39%	42% 20% F. 21% H. 19%	50%	56%
Taux d'inoccupation	43%	40% F. 48.7% H. 30.5%	48%	55%
Taux de chômage	12%	10% F. 11% H. 9%	14% F.16% H. 12%	17% F. 17% H. 17%
Moins de 20 000\$/an	27%	24% F. 61.4% H. 36.8%	34%	38%
Unités à faible revenu	16%	12%	17%	22%
Parent unique	14%	14% F. 82.6% H. 17.4%	18%	22%

1.2.2. Quelques caractéristiques sociales de la pauvreté à Buckingham: le cercle vicieux de la pauvreté.

Ce sont les familles monoparentales, dont plus de 80% sont sous la responsabilité d'une femme, qui subissent le plus le choc de la pauvreté parce qu'elles sont entraînées plus que les autres dans un cercle vicieux qui les confine à l'aide sociale, le travail devenant très difficile d'accès. Le portrait de cette situation nous a été très bien présenté en entrevue:

Je vois beaucoup de femmes qui demeurent dans le Petit Québec. J'y ai moi-même demeuré assez longtemps. C'est pauvre, c'est très pauvre. Le problème c'est de concilier famille et travail. Quand j'ai commencé à travailler, mes enfants étaient jeunes. J'en ai eu une de malade et quand tu en as une de malade et que tu veux t'en occuper comme c'est normal de le faire, ton employeur ne te garde pas longtemps. Tu ne peux pas aller travailler seulement la moitié du temps. Ça fait que c'est très difficile dans ce cas là de garder ton emploi. Pourtant, j'aimais aller travailler et j'aimais ce travail, j'aurais tout fait pour le garder. Mais j'étais divorcée et je me suis retrouvée seule avec mes enfants. J'ai alors été sur l'aide sociale et je me suis rendue compte que même si j'étais sur l'aide sociale, travailler ou non me donnait le même montant. Je ne pouvais pas me trouver un emploi à cinq jours par semaine, je ne gardais pas mes emplois à cause de la petite qui était asthmatique. Je me sentais coupée en deux, j'aurais bien aimé rester avec ma fille puis aller travailler aussi. Je suis donc demeurée sur l'aide sociale puis j'ai été faire des travaux communautaires, c'était ma porte de sortie. Évidemment, il ne faut pas regarder le salaire. C'était surtout pour sortir de la maison et me valoriser.

Certaines familles peuvent miser sur l'entraide et la solidarité traditionnelle du réseau parental. D'autres pas! D'où la très grande utilité des centres de femmes, des cuisines collectives...qui aident ces familles à recréer en milieu urbain de nouveaux réseaux rendus indispensables par l'éclatement des solidarités traditionnelles.

Dans le cas de Buckingham plus qu'ailleurs, le problème du transport ajoute à la difficulté de trouver un emploi pour ces familles monoparentales et pour les jeunes familles à faible revenu:

Tu sais ici pour aller travailler, c'est compliqué parce qu'il y a peu d'emplois à Buckingham comme tel. C'est à Gatineau ou à Hull. Mais l'autobus passe peut-être trois fois par jour, quatre fois...Et comme beaucoup de gens n'ont pas de voitures et que le coût du transport en commun, en plus d'être long c'est bien cher, ils essaient de se trouver un emploi dans Buckingham. Mais ils sont plus difficiles à trouver.

1.2.3. Quelques caractéristiques économiques: une économie locale en perte de vitesse et manquant de diversification.

La situation de l'économie locale de la partie pauvre de Buckingham inquiète beaucoup ses résidants et résidentes. Certains disent qu'il n'y en a plus, d'autres qu'il y en a encore mais que "ça change de mains souvent". Tous s'accordent à dire qu'il y a peu de diversification: des dépanneurs, des restaurants...mais peu d'autres choses. Et que chez les commerçants locaux d'une certaine importance comme Rossy ou Giant Tiger, les salaires sont bas.

Globalement, d'après la compilation sommaire que nous avons pu faire, quelques 400 emplois se répartissent dans 124 entreprises, ce qui signifie qu'il s'agit pour la plupart de très petites entreprises. Rappelons ici à titre d'information que l'accès à des données d'économie locale par quartier est très longue à faire parce que la seule classification existante est sectorielle. Tout est à faire à partir des listes d'adresses postales des entreprises. Ce travail exige beaucoup de temps²³. Le travail le plus efficace sur ce terrain demeure le porte-à-porte entrepris directement par une CDÉC une fois que tel ou tel quartier soit devenu une priorité. L'efficacité à ce moment-là est double: 1) il permet de faire un inventaire à partir d'une fiche signalétique d'entreprise; il permet, ensuite, de prendre contact directement avec les propriétaires de ces entreprises, gisement potentiel d'emplois et de contrôle par la communauté locale d'une partie de son développement local. Mentionnons cependant que l'existence d'un regroupement des gens d'affaires de Buckingham dans une même association peut faciliter les choses.

L'autre problème, spécifique à Buckingham, concerne l'importance d'une forme semi-informelle d'économie, celle de l'encan Larose à Masson qui regroupe un nombre considérable de petits commerçants, dont plusieurs viennent de l'extérieur (Ottawa, Montréal...). En outre, ces commerces retiennent de façon ponctuelle et informelle les services de personnes assistées sociales. Cette question, à elle seule, mériterait une attention particulière. Ce n'est pas du ressort direct de cette recherche mais cela devrait normalement être étudiée: peut-on envisager le redéploiement de l'économie locale de Buckingham sans prendre en compte l'importance de cette économie informelle? Des personnes actives dans Buckingham sur le plan du développement économique se posent la question.

2. Les forces vives du milieu et la perspectives du développement communautaire.

2.1. Les forces du milieu dans l'ensemble de la ville et dans les quartiers:

La lutte contre la pauvreté dans Buckingham telle qu'entreprise par le secteur communautaire est comparable à celle de Gatineau. Elle est relativement jeune: une dizaine d'années plutôt que 25 ou 30 ans comme à Hull.

²³ Dans le cadre de la présente recherche, seul un premier déblayage pour certains quartiers (un par municipalité) a été possible soit Fournier à Hull, Notre-Dame à Gatineau et le Petit Québec à Buckingham.

Dans cette ville, le travail du secteur communautaire couvre une gamme significative de champs d'intervention: logement, violence conjugale, alphabétisation, centre de femmes, télévision communautaire, intégration au travail (jeunes, femmes, ...). La vitalité depuis 10 ans ne s'est pas démentie.

Il faut aussi noter la présence d'une association des gens d'affaires qui depuis trois ans travaille dans le cadre d'un projet Héritage Canada à revitaliser le commerce local. Il faut aussi compter avec l'arrivée récente d'une Corporation de développement économique à la municipalité. Le lien de cette revitalisation économique avec la dimension sociale reste cependant à faire.

Au plan communautaire, la particularité de Buckingham est d'avoir générée un regroupement de la très grande majorité des organismes populaires et communautaires (éducation populaire, santé et services sociaux, employabilité) à l'intérieur d'une corporation de développement communautaire, la CDC Rond Point, corporation elle-même inscrite dans un réseau québécois d'une quinzaine d'initiatives de ce type. Cette corporation de développement communautaire a 26 membres collectifs qui sont exclusivement des organisations populaires et communautaires dont la plupart sont situées à Buckingham. La majorité de celles-ci oeuvrent surtout dans le domaine de la santé et des affaires sociales²⁴. La CDC a pignon sur rue et dispose d'un édifice communautaire depuis 1992, édifice qui loge une dizaine de ses membres collectifs. La CDC a des mandats de formation. Elle a notamment formé des agents de développement communautaire en 1991 (700 heures de formation théorique et pratique pour 10 personnes)²⁵ et tenu des colloques annuellement dans les trois dernières années²⁶ sur des thèmes qui intéressent ses membres en tant qu'organisations communautaires.

Elle a également des mandats de liaison entre ses membres, notamment par son bulletin de liaison, des mandats d'organisation de services (achats en commun, service de secrétariat pour ses membres...). Elle a aussi des mandats d'assurer la représentativité du secteur communautaire auprès de différentes instances telles la Régie régionale de la Santé et des services sociaux ou le Comité d'aide au développement des collectivités locales (CADC). Elle a finalement des mandats de support au développement d'organisations communautaires sur le territoire qu'elle dessert soit La Lièvre et Petite-Nation. Une intervenante de la CDC Rond Point résume bien le travail de cet organisme:

²⁴ L'information sur la CDC Rond Point est tirée de son dernier rapport d'activités (1993-1994).

²⁵ Programme financé par Emploi et Immigration Canada pour la somme de \$120,000.

²⁶ Sur un thème comme "les organisations communautaires gèrent-elles la misère sociale ou travaillent-elles à transformer les conditions de vie?"

Rond Point est un lieu de référence pour les organismes communautaires. D'abord au niveau de la mentalité car les groupes sont en train de développer un esprit un peu moins puritain par rapport à l'argent. Ensuite, la CDC aide à développer l'esprit d'entrepreneurship des groupes et aide à se politiser. L'esprit d'entrepreneurship qui se développe progressivement, ce sont les liens avec l'économique. Qu'on arrête d'être le côté relation d'aide, qu'on regarde toute la relation économique et qu'on analyse la pauvreté de façon globale! Est-ce qu'on est capable d'emmener les groupes à faire les liens, à s'impliquer dans ce qu'on appelle l'économie sociale?

La CDC pense aussi être capable d'aider les "groupes" à se politiser en participant à des instances régionales comme la Régie ou le CADC avec ce que nous sommes et en y faisant valoir nos "affaires". Ou en négociant avec la municipalité une politique de financement des organismes communautaires?

2.2. Les forces du milieu et l'ouverture au développement économique communautaire.

S'il n'y a pas de longue tradition d'organisation communautaire à Buckingham, il y a par contre un milieu propice au développement économique communautaire dans la mesure où la CDC Rond Point a bâti depuis 1989 un ensemble d'interventions dans une perspective de développement local sur un territoire donné. La culture organisationnelle de la CDC Rond Point s'inscrit dans la foulée de celle du développement économique communautaire: centrée sur des problèmes liés au développement de services, d'organisations et de petites entreprises (des coopératives jeunesse de services par exemple). Un indicateur nous est fourni à partir de la question de la gestion de la bâtisse:

La gestion du bâtiment est intéressante même si on sait que ça gruge du temps à la Corporation. Ça peut prendre au moins 30% du temps de la coordination. Par contre, ça permet à des groupes de cohabiter. Par la cohabitation il y a de la concertation informelle, des rencontres informelles qui se font, des services en commun qu'on se donne, des économies d'échelle, de la visibilité... Alors même si c'est 30% du temps, il y a beaucoup d'impacts indirects qui sont quand même importants à faire ressortir là-dedans.

Mais Rond Point n'a pas la prétention de pouvoir faire le travail d'une CDÉC. D'abord parce qu'il est sous-financé. Ensuite par qu'il a une vocation de concertation entre les organisations communautaires elles-mêmes et non pas celle d'être un outil de concertation entre les trois secteurs (privé, communautaire, public) dans des quartiers pauvres. La CDC Rond Point ne couvre pas non plus la gamme des volets d'une CDÉC soit le soutien aux entreprises, la développement des compétences des populations résidentes et la revitalisation sociale de quartiers. Elle travaille surtout jusqu'à maintenant à la revitalisation sociale du milieu directement ou par le travail de l'un ou l'autre de ses membres:

La plupart des organisations membres de la CDC Rond Point sont bien enracinées dans certaines parties de la ville, elles sont souvent appuyées par les clubs sociaux locaux et le CLSC. Elles sont cependant fragiles au plan financier tout comme la CDC elle-même qui ne réussit même pas à avoir une personne salariée à temps plein sur une base régulière au niveau de la coordination.

Chapitre de Gatineau

Carte de Gatineau

Chapitre 2

La ville de Gatineau et ses secteurs de pauvreté

1. Le portrait de Gatineau.

1.1. La situation démographique à Gatineau.

Tableau 3
Situation démographique à Gatineau

Indicateurs	Gatineau 1991
Population	92 284
Age moyen	30.9 ans
Les logements (locataires)	34%
Familles (pers./ménage)	2.8
Familles monoparentales	14% (82% femmes)
Personnes seules	5%

La population de Gatineau est de 92 284 habitants. Les coordonnées principales de cette ville sont historiquement celles d'une ancienne banlieue de Hull: il y a des logements plus neufs, une majorité de propriétaires (66%), des familles de 3 personnes et plus en plus grand nombre, moins de chômage et moins de familles à faible revenu que la moyenne québécoise, etc.

Mais, car il y a un MAIS, la pauvreté et le risque de la pauvreté à Gatineau peut être estimé à 20,000 personnes sur les 92 284 habitants. À son tour, de banlieue qu'elle était, Gatineau est devenue une ville avec la majorité des problèmes sociaux propres aux villes, c'est-à-dire qu'ils ont tendance à se concentrer dans certains quartiers de la ville. C'est ce que nous avons identifié et nommé la tendance à la "spécialisation sociale de l'espace urbain".

Dans le cas qui nous occupe, ce sont les secteurs de Statistiques Canada 600, 601.0, 610.01 qui recouvrent un certain nombre de quartiers en difficulté tels que Moreau, La Baie à Pointe-Gatineau (dans Gatineau-Ouest), Notre-Dame et Apollo dans Gatineau-Est.

1.2. La ville de Gatineau et ses quartiers pauvres.

Pour Gatineau, un premier aperçu nous fait voir une ville comparable à Laval parce qu'elle est née d'un regroupement de municipalités et que son étalement est considérable. À partir des statistiques disponibles, d'informateurs-clés et d'entrevues (de groupe ou de personnes), il nous est permis d'avancer les propositions suivantes:

1) à la différence de Hull, il n'y a pas de quartiers d'extrême pauvreté à Gatineau, bien qu'il y ait des îlots ou des enclaves (certaines rues ici et là comme la rue Cléricy dans le secteur dit Le Baron par exemple, dans Gatineau Ouest, ou certains coins de Templeton). En revanche, les vieux quartiers tant dans l'est (Notre-Dame et Apollo) que dans l'ouest de la ville (La Baie et Moreau) sont effectivement en difficulté.

2) là comme à Hull, la pauvreté, vue sous l'angle du couple chômage/emploi, frappe très inégalement: elle frappe les femmes plus que les hommes, elle frappe les jeunes, elle frappe les moins scolarisés. Elle affecte notablement les familles monoparentales dont la responsabilité est assumée en majorité par des femmes. Elle touche aussi les jeunes familles et donc les enfants en bas âge de même que les travailleurs âgés (45 ans et plus) et leur famille. Et de façon plus nette, les jeunes familles et les petits salariés car Gatineau globalement a une population plus jeune et une pauvreté qui n'est pas extrême.

3) les économies locales à Gatineau sont en déclin: l'économie de proximité (petits commerces locaux et la petite entreprise de quartier) se détériore peu à peu.

Trois quartiers, soit La Baie, Moreau et Notre-Dame ont pu être examinés de plus près. Voyons ce qui les caractérise de façon particulière.

1.2.1. Quelques données de base sur les quartiers²⁷.

La situation socio-économique de la population de ces quartiers est la suivante:

La Baie (équivalent au **secteur 600**) est composée de 3 305 habitants, on y retrouve un certain déséquilibre hommes-femmes (47-53%), des familles monoparentales en grand nombre (nettement plus que la moyenne gatinoise (24% versus 14% dont 79.1% sont des femmes responsables de la famille), des familles de trois personnes et plus relativement nombreuses (33%), un taux de chômage de 16% chez les femmes comme chez les hommes, une très faible scolarité (de moins de 9 ans) pour 31.3% de la population (32.7% de femmes et 29.8% d'hommes), une faible scolarité de moins de 12 ans pour 58% de la population, de faibles revenus pour 46% de sa population qui dispose de moins de \$20,000 (dont 74.5% des femmes et 52.9% des hommes). 30% sont des familles à faible revenu

²⁷ Voir la description détaillée -une fiche statistique- dans la dernière section du rapport.

obligées de mettre plus de 58% de leurs revenus pour trois biens de nécessité (le logement, les vêtements et la nourriture).

Tableau 4
Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur La Baie, SR 600

INDICATEURS	Québec	Gatineau	La Baie
Logement(avant 1946)	18%	4%	15%
% des locataires	44%	34%	65%
Moins de 12 ans (scol.)	39%	37%	58%
Moins de 9 ans			31.3% F. 32.7% H. 29.8%
Taux d'inoccupation	43%	24%	54% F. 46.3% H. 60.7%
Taux de chômage	12%	8%	16% F. 16% H. 16%
Moins de 20 000\$/an	28%	17%	46% F. 74.5% H. 52.9%
Unités à faible revenu	16%	12%	30%
Parent unique	14%	14%	24% F. 79.1% H. 20.9%

Le secteur 601.01 quant à lui est composé de 5 697 personnes, des familles monoparentales en assez grand nombre (nettement plus que la moyenne gatinoise soit 21% versus 14% dont 81.8% sont des femmes responsables de la famille), un taux de chômage de 11% chez les femmes et de 13% chez les hommes, une très faible scolarité (de moins de 9 ans) pour 22.1% de la population (23% de femmes et 20.8% d'hommes), une faible scolarité de moins de 12 ans pour 53% de la population, de faibles revenus pour 30% de sa population qui dispose de moins de \$20,000 (dont 63.6% des femmes et 45.3% des hommes). 26% sont des familles à faible revenu obligées de mettre plus de 58% de leurs revenus pour trois biens de nécessité (le logement, les vêtements et la nourriture).

Moreau, qui fait partie du **secteur 601.1** est composé de 3 280 personnes, on y retrouve un équilibre hommes-femmes (49-51%), plus de familles monoparentales que la moyenne gatinoise (22%), un taux de chômage de 11% chez les femmes et de 13% chez les hommes, une très faible scolarité (60% ont moins de 12 ans de formation), de faibles revenus au total soit 30% disposant de moins de \$20,000 et 29% sont des familles à faible revenu.

Tableau 5
Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Moreau, SR 601.01

Indicateurs	Québec	Gatineau	SR 601.01	Moreau
Logement (avant 1946)	18%	4%	8%	11%
% des locataires	44%	34%	57%	56%
Moins de 12 ans (scol.)	39%	37%	53%	60%
Moins de 9 ans (scol.)			22.1% F.23% H. 20.8%	
Taux d'inoccupation	43%	24%	39% F. 45.1% H. 31.8%	41%
Taux de chômage	12%	8%	12% F. 12.9% H. 10.9%	12% F. 11% H. 13%
Moins de 20 000\$/an	28%	17%	30% F.63.6% H. 45.3%	30%
Unités à faible revenu	16%	12%	26%	29%
Parent unique	14%	14%	21% F. 81.8% H.18.2%	22%

Le secteur 610.01 quant à lui est composé de 2 188 personnes, des familles monoparentales en assez grand nombre (nettement plus que la moyenne gatinoise soit 21% versus 14% dont 84% sont des femmes responsables de la famille), un taux de chômage de 6.3% chez les femmes et de 8.6% chez les hommes, une très faible scolarité (de moins de 9 ans) pour 28.4% de la population (29.2% de femmes et 227.8% d'hommes), une faible scolarité de moins de 12 ans pour 51% de la population, de faibles revenus pour 33% de sa population qui dispose de moins de \$20,000 (dont 672.7% des femmes et 37.3% des hommes). 23% sont des familles à faible revenu obligées de mettre plus de 58% de leurs revenus pour trois biens de nécessité (le logement, les vêtements et la nourriture).

Notre-Dame qui est dans le **610.01** (partie est de la ville) est composé de 1 825 personnes, on y retrouve un certain déséquilibre hommes-femmes (47-53%), plus de familles monoparentales que la moyenne gatinoise (21%), un taux de chômage de 7% chez les femmes et de 9% chez les hommes, une très faible scolarité (52% ont moins de 12 ans de formation), de faibles revenus soit 34% des familles disposant de moins de \$20,000. 26% sont de familles à faible revenu.

Tableau 6
Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Notre-Dame, 610.01

INDICATEURS	Québec	Gatineau	610.01	Notre-Dame
Logement (avant 1946)	18%	4%	27%	21%
% des locataires	44%	34%	55%	58%
Moins de 12 ans (scol.) Moins de 9 ans	39%	37%	51% 28.4% F.29.2% H. 27.8%	52%
Taux d'inoccupation	43%	24%	44% F. 50.6% H. 37.3%	45%
Taux de chômage	12%	8%	9% F. 6.3% H. 8.6%	12% F. 7% H. 9%
Moins de 20 000\$/an	28%	17%	33% F. 72.7% H. 37.3%	34%
Unités à faible revenu	16%	12%	23%	26%
Parent unique	14%	14%	21% F.84% H.16%	21%

1.2.2. Quelques caractéristiques sociales: le “décrochage social”

Dans ces chiffres, on aura remarqué le faible taux de scolarité, le fort pourcentage de familles monoparentales et le pourcentage relativement élevé des familles à faible revenu. Il y a plus. Ce qui ressort de nos observations et entretiens nous renvoie à la situation suivante:

La pauvreté chez nous touche les couples avec de jeunes enfants, beaucoup de jeunes en difficulté au niveau du décrochage scolaire parce qu'ils savent que les débouchés de travail sont plutôt minces. Ce sont les jeunes de 30 ans et moins qui sont le plus affectés, les familles monoparentales et biparentales de moins de 30 ans. Il y a aussi plusieurs familles où le père a perdu son emploi.

Ce qui n'est pas étonnant quand on sait que la grande entreprise dans les 10 dernières années a beaucoup mis à pied à Gatineau et dans ses environs. "Nous sommes rendus à congédier des gens embauchés en 1980...la plupart du temps des pères de famille" déclarait un représentant du comité patronal-syndical de l'entreprise Produits forestiers Canadien Pacifique (PFCP)²⁸. L'entreprise avait annoncé en 1991 un plan de rationalisation impliquant 450 emplois. En mars 1993, 300 mises à pied avaient déjà été faites et 140 autres travailleurs s'apprêtaient à être bientôt congédiés. C'est ce qui provoque parfois des situations familiales assez particulières comme celle que nous racontait en entretien une résidente du quartier La Baie:

Il y a plusieurs femmes qui ont élevé leurs enfants et qui maintenant gardent des enfants. Il y en a même qui gardent des enfants parce que leurs maris ont perdu leur emploi.

La perception des possibilités d'emploi tend à s'affaiblir nous disent des gens en entrevue de groupe, confirmés en cela dans une autre entrevue par un intervenant professionnel de longue date d'un organisme communautaire travaillant avec des jeunes:

Il y a tellement peu d'emplois que les gens décrochent de l'idée même d'aller travailler.

C'est assez fataliste. Je sens qu'il y a une désappropriation par rapport au réseau de la santé et des affaires sociales, par rapport à l'institutionnel en général et par rapport au marché du travail. Il y a vraiment comme un décrochage qui s'opère.

²⁸Le Droit du 22 mars 1993.

Mais ce fatalisme des personnes et des familles s'accroît parce que la perception qui tend à s'imposer autour d'eux c'est que "tout fout le camp" dans leur environnement immédiat, c'est-à-dire leur quartier. C'est ce qui est fort bien ressorti lors d'une des entrevues de groupe menées à Gatineau:

Ici ça vieillit. La Commission scolaire a fermé une école parce qu'il y a deux écoles sur le territoire. Ils en ont fermé une parce qu'il n'y avait pas suffisamment d'enfants... Aussi il y a des rues, il y a des commerces qui s'en vont. Et puis, les gens sont obligés d'aller à l'extérieur du quartier pour obtenir des services qu'ils avaient avant dans leur quartier. Par exemple, il y avait une banque sur la rue Saint Louis. Elle a déménagé plus loin... Les épiceries, il y en a de moins en moins. C'est drainé vers les gros (Loblaws...). Il y avait un Steinberg ici. Il a été remplacé par celui des Promenades... Conséquence, les gens ont moins de fierté, leurs rues deviennent délabrées... les jeunes familles cherchent à partir... les jeunes quand ils grandissent, quand vient le temps de se marier, s'en vont à l'extérieur... à Templeton...

C'est à partir de ces entretiens et des visites de quartier que peu à peu s'est esquissé ce que nous avons appelé **le cycle négatif de changement social des communautés locales**.

1.2.3. Quelques caractéristiques économiques: des économies locales en perte de vitesse et des développements sans contrôle local.

La situation des économies locales à Gatineau, tant à l'Ouest qu'à l'Est, n'est pas reluisante:

À un moment donné, sur Saint-Louis c'était le centre: tu avais une quincaillerie, une bonne grosse épicerie, des petits ateliers... Mais aujourd'hui, avec Les Promenades, c'est parti.

Dans Apollo, il me semble qu'il y a moins de petits commerces et de petites entreprises. Il y a un gros roulement des commerces: ça change souvent de propriétaires et de fonctions: coiffeuse, vidéos, vendeurs de tapis... Il y a plusieurs espaces vides en location... Et il y a des manques comme une buanderie, un restaurant familial...

Mais il n'y a pas que le déclin. Il y a aussi la perte de contrôle du développement futur des quartiers eux-mêmes comme dans La Baie avec l'aménagement des Berges. Personne ne s'oppose en principe à un aménagement touristique de ces berges mais plusieurs s'inquiètent d'un aménagement qui fera partir les gens du quartier et le transformera radicalement. Comme un sentiment de dépossession:

La quincaillerie, ça manque. C'est incroyable le monde qui allait là. C'était un point de ralliement... D'un autre côté, il y a un restaurant de haute cuisine française très dispendieux qui ouvre. Ce n'est pas pour nous.

2. Les forces du milieu et la perspective du développement économique communautaire.

2.1. Les forces du milieu dans l'ensemble de la Ville et dans les quartiers:

La lutte contre la pauvreté à Gatineau est plus jeune qu'à Hull parce que cette ville a commencé à vivre plus tardivement les problèmes sociaux d'une ville (et non plus d'une simple banlieue).

Cette ville regorge de jeunes familles et de jeunes. Beaucoup de travail s'est donc dirigé du côté des jeunes: le loisir des jeunes de 12 ans et moins avec le Relais des jeunes Gatinois, la prévention du décrochage scolaire, l'employabilité des jeunes (18-30 ans) et le soutien au démarrage de micro-entreprises ²⁹ avec le Carrefour Jeunesse-Emploi, des maisons de jeunes comme Pointe-aux-Jeunes...

Le travail s'est aussi dirigé du côté des familles en difficulté dans plusieurs quartiers défavorisés. C'est le cas avec le Centre d'animation familiale (CAF) dans Moreau, le Comité de Solidarité Gatineau Ouest dans La Baie, le Comité de solidarité Gatineau Est (en gestation), etc. Ce travail auprès des familles, le CLSC aidant, a entre autres récemment favorisé le développement de plusieurs cuisines collectives. Ajoutons à cet ensemble la Maison Unies-Vers-femmes qui s'occupe d'hébergement des femmes victimes de violence conjuguale et le Centre de bénévolat.

Sur qui ces organisations ont-ils pu compter jusqu'ici? Un peu comme ailleurs dans l'Outaouais mais plus récemment, parfois sur le renouvellement de la pastorale sociale du diocèse (Carrefour Justice et Foi, équipes locales de pastorale sociale), parfois sur une communauté religieuse (cas du CAF). Mais aussi sur le travail d'intervenants du CLSC Les Draveurs³⁰ et sur la Commission scolaire, tout particulièrement le Centre d'éducation des adultes l'Escale.

2.2. Les forces du milieu et l'ouverture au développement économique communautaire.

Certaines Caisses populaires ne sont pas en reste, soit pour soutenir par leur mission sociale des groupes d'entraide, soit pour soutenir des démarches d'employabilité de jeunes dans une collaboration régulière avec le Carrefour Jeunesse-Emploi. Il faut également mentionner du côté syndical l'implication du Fonds de solidarité de la FTQ dans un prêt au Carrefour pour l'achat de leur bâtisse du boulevard La Gappe, prêt qui est apprécié:

²⁹ Depuis le début de 1993 jusqu'à mai 1994, Le programme SAGE du CJE a favorisé la création d'une centaine d'emplois qui ont généré un investissement \$775,000 dollars dans 45 entreprises différentes (*Ça presse*, journal du CJE, vol.2 #1, p.7).

³⁰ L'organisation communautaire du CLSC Le Moulin n'existe plus depuis un certain nombre d'années. Mais ceci constitue un cas à part assez bien connu du milieu et que nous n'aborderons pas ici.

Cela a été une hypothèque au prix du marché. Personne n'a guère le choix à ce niveau. En revanche ce qui a été intéressant, c'est de voir que le fonds de solidarité accepte de prendre la chance, le risque. Le Fonds nous a aidé à démarrer. Maintenant nous faisons affaire avec une Caisse populaire.

Ce dernier exemple traduit bien la situation. S'il n'y a pas de longue tradition d'organisation communautaire à Gatineau (sauf exception), il y a par contre un milieu propice au développement économique communautaire. Dans la mesure où un important organisme communautaire d'employabilité, le Carrefour Jeunesse-Emploi³¹, a bâti depuis 1987, un ensemble intégré d'interventions favorables à l'employabilité des jeunes de l'ensemble de Gatineau. La culture organisationnelle du CJE s'inscrit dans la foulée de celle du développement économique communautaire: centrée sur les problèmes liés à l'emploi, misant sur des partenaires économiques (Fonds de solidarité, Caisses populaires, entreprises locales...) et sociaux (lien avec d'autres organismes communautaires travaillant avec des jeunes, le CLSC Les Draveurs...)...

Mais le CJE n'a pas la prétention de pouvoir faire le travail d'une CDÉC car il ne fait pas de travail par quartier, il ne couvre pas la gamme des volets d'une CDÉC et travaille avec une population particulière, les jeunes de 18-30 ans...:

On est un milieu propice mais nous n'avons pas le "set up" organisationnel pour faire ce genre de choses...On est prêts à collaborer mais, comme on dit, à chacun son créneau. Le nôtre, c'est d'offrir des services directs. Mais je pense que nos services peuvent être au service d'une CDÉC dans un quartier X ou Y....

À côté du CJE, dans certains quartiers défavorisés de Gatineau, on retrouve des organismes jeunesse ou travaillant sur la problématique des familles. Plusieurs de ces organismes sont ouverts à une démarche apparentée à celle du DÉC. Dans la mesure où il s'agit d'initiatives économiques concrètes dans le prolongement du travail de caractère social qu'ils ont entrepris. C'est un peu ce que nous exprimait en entrevue une dirigeante du mouvement des cuisines collectives:

³¹ Carrefour Jeunesse-Emploi compte plus d'une trentaine d'employés et intervient dans sept programmes et services différents. Voir *Répertoire 1994*, Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE), p.29 à 34. Les membres du RQuODE se définissent comme organismes communautaires spécialisés en développement de l'employabilité (p.4 du même document). Ils sont près d'une cinquantaine dans la plupart des régions du Québec avec dans l'Outaouais Le CJE, la Relance, L'Envol et Action Emploi Papineau.

Je pense que c'est à Pointe-St-Charles, il y a un groupe de femmes qui cuisinaient ensemble depuis deux ans et ça marchait bien. Elles s'étaient spécialisées, elles s'étaient améliorées dans leurs recettes. Et à un moment donné, elles se sont dit que ça serait le "fun" peut-être d'offrir leurs services en tant que petit traiteur. "On travaille bien les 5 ensemble, on est capable de sortir une grande quantité de nourriture". Et c'est ce qui est arrivé! Elles ont démarré un petit traiteur qui offre ses services dans le quartier, aux organismes communautaires qui font un 5 à 7 ou des choses comme ça³². Il y a d'autres cuisines qui ont décidé de faire en plus grande quantité. Au lieu de faire la cuisine pour eux seulement, ils vont faire de la cuisine en surplus. Ils vont congeler les plats et les vendre à un HLM pour personnes âgées qui sont en perte d'autonomie.

Mais ces organisations sont souvent essouffées par la tâche à accomplir:

Il faut qu'on travaille main dans la main, les organisations existantes. Mais parfois je pense qu'il faut que ça vienne un peu de l'extérieur pour aider les gens à travailler ensemble, à établir une concertation...Intervention extérieure? Le CLSC? Oui, on a déjà un intervenant du CLSC qui collabore avec nous. Il fait son possible mais lui aussi est débordé.

La plupart des organisations sont bien enracinées dans certaines parties de la ville ou certains coins d'un quartier, elles sont souvent appuyées par les paroisses et le CLSC, mais elles sont fragiles sur le plan financier, parfois dépassées par l'immensité de la tâche et vivant un sentiment de faible reconnaissance par les pouvoirs publics. En même temps, elles se connaissent peu entre elles. La démarche locale de DÉC amorcée par le CRÉEOM est en voie de susciter cette connaissance respectueuse et cet approvisionnement réciproque.

³² Aujourd'hui, cette cuisine collective prépare de la nourriture pour 250 enfants de deux écoles du quartier. Elle est supportée par la CDÉC RÉSO dans la recherche de financement en tant que micro-entreprise, elle a obtenu des fonds de la Caisse populaire locale, une subvention pour équiper leur cuisine et un soutien financier du Syndicat des travailleurs unis de l'automobile...Voir le bulletin RÉSO-INFO, février 1993, vol.1, #1, p.4.

Chapitre de Hull

Carte de Hull

Chapitre 3

La ville de Hull et ses secteurs de pauvreté

1. Le portrait de Hull.

1.1. La situation démographique à Hull.

La situation démographique de la ville de Hull sur 20 ans ne s'est pas améliorée. Elle peut faire l'objet de fortes inquiétudes. En effet que l'on prenne un ou l'autre des indicateurs présents dans le tableau suivant, presque tous les signes du **déclin démographique** (sur 20 ans soit de 1971 à 1991) sont présents: d'abord une diminution de la population totale, ensuite une augmentation importante de l'âge moyen, une légère augmentation du nombre de locataires, des familles avec moins d'enfants, une augmentation importante des familles monoparentales et des personnes seules. C'est la superposition de ce déclin démographique avec la pauvreté qui inquiète davantage.

Tableau 7
Situation démographique à Hull

Indicateurs	Hull 1971	Hull 1991
Population	63580	60707
Age moyen	24 ans	35.7 ans
Les logements	60% (locat.)	63%
Familles (pers/ménage)	3.6	2.2
Familles monoparentales.	12%	20% F. 84% H. 16%
Personnes seules	4%	14%

Source: Service d'urbanisme, *Caractéristiques démographiques (Hull, Gatineau, Aylmer)*, 1993.

1.2. La ville de Hull et ses quartiers pauvres.

Cartographie économique et sociale de la pauvreté (zones de recensement) et de quelques quartiers dans les zones de recensement.

Mentionnons d'abord que les territoires délimités pour fin d'étude, soit les zones géographiques portant les numéros 500,501, 503, 504, 505, 507, 508, couvrent une population dense d'environ **38% à Hull** (23% à Gatineau et 42% à Buckingham)³³, soit 23,000 personnes à Hull (20,000 à Gatineau et 5500 à Buckingham). Toutes les familles de ces secteurs ne sont pas défavorisées. Mais ces chiffres indiquent un ordre de grandeur des populations qui peuvent être "fragilisées" par les changements sociaux et économiques en cours.

Un premier aperçu statistique à partir de sept zones de recensement donne le tableau suivant:

Tableau 8
Synthèse des indicateurs de pauvreté
par secteurs de recensement selon le sexe pour Hull

Indicateurs	500	501	503	504	505	507	508
Logement (avant1946)	33.8%	46.9%	21.3%	10.1%	38.5%	28.6%	2.5%
% locataires	72.9%	80.7%	69.2%	65.1%	56.3%	84.3%	90.8%
Moins de 9 ans (scol.)	F.16.7% H. 16.5%	F.29.6% H. 17.4%	F.27.1% H.28.5%	F.6.3% H. 4.9%	F.24.9% H. 24.4%	F. 32.9% H. 25.5%	F. 29.1% H. 19.8%
taux d'inoc-cupation	F. 38.3% H. 33%	F. 49.7% H. 32.4%	F. 59.7% H. 38.2%	F. 35.2% H. 20.3%	F.53% 35.7%	F. 55.6% H.41.6%	F. 55.3% 36.1%
taux de chômage	F. 3% H. 11.7%	F.11.5% H. 12.5%	F.8.8% H. 10.6%	F. 7% H. 6.5%	F. 9% H.10%	F.11.8% H. 15.9%	F. 11.2% H. 14.2%
Moins de 20,000\$/an	F. 55.7% H.36.9%	F. 79.9% H. 56.3%	F. 73.3% H. 51.2%	F. 44.9% H.34.2%	F. 60.6% H. 50.5%	F.78.3% H. 56.6%	F. 69.6% H.44.4%
parent unique	F. 83.3% H. 16.7%	F. 80% H. 20%	F. 85.3% H. 14.7%	F. 85.2% H. 14.8%	F. 82.9% H. 14.6%	F. 87% H. 13%	F. 84.1% H. 15.9%

³³ Nous avons débordé sur Val Tétréault (une partie du 504) et Daniel Johnson (une partie du 511.01) à Hull et débordé sur le secteur Notre-Dame à l'est (une partie du 610.02) dans Gatineau.

Comme on peut le constater, dans Hull, les logements de ces secteurs sont souvent très vieux étant donné le pourcentage relativement élevé de constructions faites avant 1946 plus ou moins 30 à 40% dans quatre cas sur sept), le pourcentage de locataires très élevé (dans cinq cas sur sept plus de 70%), le niveau de scolarité des femmes et des hommes très faible pour une portion très significative de la population de ces secteurs (plus ou moins 25 % pour cinq zones sur sept), un taux de chômage qui dépasse très souvent la moyenne hulloise (qui est de 9%), des revenus inférieurs à \$20,000 pour plus ou moins 70% des femmes qui y vivent (dans quatre cas sur sept) et pour plus ou moins 55% des hommes (dans quatre sur sept) et une monoparentalité féminine très forte (toujours plus de 80%) à l'intérieur de secteurs où ce type de famille est toujours plus élevé que la moyenne hulloise (qui est de 20%) comme dans Dallaire (42%), dans Fournier (30%), dans l'Île (23%), dans Val Tétréault (24%)³⁴.

Puis pour Hull, un aperçu combinant les données statistiques disponibles (par secteurs plus petits, des zones d'infra-recensement), des visites de quartier accompagnées d'informateurs-clés et des entrevues de groupes réalisées dans plusieurs de ces quartiers nous permet d'avancer les propositions suivantes:

1) La situation des quartiers défavorisés de Hull (l'Île, Fournier, Dallaire, partie de Wrightville...) est probablement la situation la plus complexe de toute la région: le contentieux historique des expropriations de la fin des années 60 a marqué une partie de la population de façon manifeste, notamment celle qui habite dans les secteurs dits de logement social. Les entrevues de groupe réalisées nous ont révélé un niveau élevé de stigmatisation et d'insécurité de cette population: la peur de se voir déloger, la peur de la différence c'est-à-dire des nouveaux venus que sont les immigrants pauvres en provenance de pays du tiers-monde..., la peur du vandalisme, la peur d'être rapporté à l'OMH ou au bureau de l'aide sociale (BES)...

2) La pauvreté à Hull ne se cantonne plus dans certains vieux quartiers du centre-ville. L'étude attentive suggère l'existence d'une diversité de visages et de formes de pauvreté. La pauvreté tend à rejoindre d'autres parties de la ville que l'Île comme certains secteurs de Wrightville (Jean Bosco). Cette pauvreté s'additionne à l'insécurité de réaménagements urbains susceptibles de menacer de nouveau le tissu social (le projet d'autoroute McConnell-Laramée)³⁵.

3) Les quartiers en difficulté de Hull n'apparaissent pas homogènes tant sur le plan social que culturel ou économique. La recherche nous a permis de distinguer des degrés de pauvreté s'exprimant et s'organisant de façon spécifique dans plusieurs quartiers de la ville.

³⁴ On doit prendre note dès maintenant pour la suite du portrait de situation de Hull que Dallaire est dans la zone 503, Val Tétréault dans la zone 504, la partie pauvre de Wrightville qu'est Jean Bosco dans la zone 505, l'Île dans le 507 tout comme Fournier et que Muchmore est dans le 508.

³⁵ Voir à ce propos l'enquête menée par Renée Laurin dans *Le Droit* des 1^{er} et 2 février 1993

4) La pauvreté à Hull est imposante. Plus encore que Gatineau et Buckingham, il y a à Hull ce que le maire et cinq autres maires de villes-centres du Québec en ont dit il y a peu de temps dans un document présenté au ministre Ryan:

Une polarisation sociale, démographique ou culturelle croissante entre le centre et la périphérie. D'une part, la ville-centre concentre, dans ses quartiers, les populations les moins mobiles, les plus défavorisées et les plus dépendantes des services publics et des programmes de soutien du revenu, et qui n'ont, par voie de conséquence, pas accès à la propriété résidentielle (Les Villes-centres, 1993: 9).

5) La pauvreté à Hull comme à Gatineau et Buckingham, vue sous l'angle du couple chômage/emploi, frappe très inégalement: elle frappe les femmes plus que les hommes, elle frappe les jeunes, elle frappe les moins scolarisés, elle affecte notablement les familles monoparentales dont la responsabilité est assumée en majorité par des femmes, elle touche aussi les jeunes familles et donc les enfants en bas âge.

6) les économies locales sont en déclin: l'économie de proximité (petits commerces locaux tels une pharmacie, une quincaillerie, un réparateur d'appareils ménagers...) est en perte de vitesse dans beaucoup de secteurs de la ville (dans l'île, à la limite de l'île et de Wrightville). Parfois l'économie locale de quartier n'existe plus ou n'existe pas.

On peut regrouper autour du cadre suivant l'ampleur des problèmes sociaux et économiques vécus par une partie de la population à Hull et la crise sociale de plusieurs quartiers de la ville qui lui est liée: 1) les quartiers de grande pauvreté (ou en crise); 2) les quartiers pauvres (ou en difficulté); 3) les quartiers en voie d'appauvrissement (voir le tableau de la typologie dans la partie 1 du présent rapport).

1.3. Les quartiers de grande pauvreté ou en crise: le quartier Jean Dallaire.

Dans un premier cas, on peut observer l'existence des quartiers de grande pauvreté, voir d'extrême pauvreté. Celle-ci se manifeste d'abord par un taux élevé (dépassant de beaucoup les moyennes pour l'ensemble de la ville) de personnes âgées, de familles monoparentales, de personnes sur le chômage et l'assistance sociale, de revenus et d'une formation scolaire nettement en dessous de la moyenne. Ensuite, on y superpose une faiblesse marquée, voir une quasi-absence d'économie locale et d'infrastructures de services de base (parc, transport local, centre d'achat, garderie, centre ou salle communautaire, restaurant...). Par surcroît, il existe une dynamique où la réalité du travail est culturellement devenue extérieure à la majorité de la population. Cela participe aussi d'un cadre de voisinage où le tissu social (entraide spontanée...) est faible, éclaté...

1.3.1. La grande pauvreté: quelques données de base³⁶

³⁶Voir la fiche statistique détaillée de Jean Dallaire à la dernière section du rapport.

C'est ce que nous avons pu observer dans le secteur **Jean Dallaire** ³⁷ où l'on retrouve au sein d'une population de 800 habitants les données suivantes: 59% de femmes pour 41% d'hommes, 88% de locataires, 42% de familles monoparentales (moyenne hulloise: 20%), 25% seulement de familles de trois personnes et plus (moyenne hulloise: 32%) et de 20% de personnes âgées (moyenne hulloise de 11%). Quant à la scolarité, 55% ont moins de 12 ans de formation (36% de moyenne hulloise), 64% ont moins de \$20,000 par année de revenu (contre 27% à Hull) et 45% font partie de familles à faible revenu (contre 20% à Hull).

Tableau 9
Indicateurs de pauvreté
Secteur Dallaire

Indicateurs	Québec	Hull	Dallaire
Logement (avant 1946)	18%	15%	12%
% des locataires	44%	63%	88%
Moins de 12 ans (scol.)	39%	36%	55%
Taux d'inoccupation	43%	37%	62%
Taux de chômage	12%	9%	10% F. 12% H. 13%
Moins de 20 000\$/an	28%	27%	64%
Unités à faible revenu	16%	20%	45%
Parent unique	14%	20%	42%

³⁷ Ce secteur est bordé au nord par un tracé de la rue St-Jean-de-Bosco, l'Est du Boulevard St-Joseph jusqu'à la voie ferrée en remontant sur la rue Montcalm jusqu'au Ruisseau de la Brasserie. Au sud par le Boulevard Alexandre-Taché en passant par la voie ferrée jusqu'à la rue Hadley. Les délimitations à l'Est et à l'Ouest sont respectivement le Ruisseau de la Brasserie et le Boulevard St-Joseph. Ajoutons que ce secteur est principalement composé de logements d'un projet d'habitations de l'OMH.

1.3.2. Caractéristiques de la grande pauvreté: l'insécurité et la stigmatisation.

Les difficiles conditions d'aujourd'hui dans ces secteurs sont également à mettre en relation avec un passé récent d'expropriations et les aléas du logement social:

Le monde sorte pas, ils ont peur des autres, ils ont peur de sortir. Il y a des menaces qui se font continuellement, il y a des batailles... Pis ça dure jusqu'à 4 ou 5 heures du matin, il y en a qui boivent, qui se droguent. Il n'y a pas tellement longtemps, il y a eu huit feux dans la même fin de semaine, il y en a qui mettent leurs déchets devant ma porte. Ces derniers temps, ils ont arrêté de mettre le feu, mais ils pissent dans l'escalier. J'ai été obligé d'appeler l'O.M.H. pour qu'il envoie le concierge laver l'escalier...

C'est ce qui mine les relations au sein de la communauté locale: promiscuité, dépendance vis-à-vis de la municipalité (l'OMH), faiblesse des relations de voisinage...

Il n'y a presque pas moyen d'avoir un petit peu de vie à soi, il n'y a pas d'intimité possible. Ça crée parfois de la tension. On devient plus intolérant face à ce que notre voisin fait parce qu'on n'a pas notre espace (J.D.:10).

Les gens ont peur parce qu'on n'est pas assez... Comme les gens qui restent dans les maisons là pas loin, y en a beaucoup qui font des rénovations, pis ils ont des chums, pis ils ont pas le droit. Ils ont peur que les gens viennent voir chez-eux, ils ont peur d'être rapportés à l'O.M.H.

Le problème, c'est aussi la stigmatisation de ces populations par la société, le milieu qui les entoure:

Moi je viens d'un petit village. Je ne savais pas ce que c'était de vivre dans la pauvreté. Jusqu'à ce que je me marie, pis que mon mari perde son emploi. On a alors vécu des "affaires", là maintenant je comprends ces gens là. Y faut que ça cesse ces étiquettes là! C'est pas parce qu'on est pauvre ou qu'on reste dans un quartier pauvre, qu'on est des bons à rien, des paresseux, qu'on n'a pas de potentiel, ça c'est pas vrai.

En outre, la situation d'isolement s'amplifie avec l'absence de services comme une salle communautaire, une petit centre d'achat, un arrêt d'autobus, un parc...

Pourquoi n'y aurait-il pas la possibilité qu'un autobus de la ville passe trois ou quatre fois par jour, même si c'est pas aux demi-heures. Il y a sûrement un moyen pour que l'autobus passe ici, ça briserait au moins une partie de l'isolement des gens (A.B.:26).

1.3.3. Caractéristiques économiques: l'emploi et le travail, de "petits boulots"...au noir.

L'économie locale étant totalement déficiente dans ce type de quartier, le seul lien qui existe nous renvoie à l'économie informelle:

L'emploi, c'est bien limité. Puis, il y a beaucoup de "jobs" cachés. Mais tu ne peux pas en parler, tu te ferais tirer. Il y a un dépanneur qui engage des jeunes pour faire des livraisons. Il y avait un marchand de légumes, mais cela coûtait trop cher de garder un homme derrière le comptoir quand il n'y avait pas de monde pour venir acheter. Il a fermé. C'est décevant parce que c'était "commode" pour faire notre épicerie.

Voilà qui résume en gros la situation de ce type de quartier. On retrouve ce type de situation dans le secteur Jean Dallaire, dans une partie de l'île de Hull, notamment dans les secteurs Rédempteur/Sacré-Coeur et Fontaine en plein centre-ville et partiellement dans le secteur Fournier.

L'ampleur et la densité des problèmes de ce type de quartier imposent alors des pressions énormes sur les intervenants et les organismes présents dans ces milieux lorsqu'il y en a (intervenants sociaux professionnels des CLSC, agents de pastorale sociale des paroisses, intervenants en loisirs de la municipalité...). L'ampleur et la densité des problèmes obligent également à inscrire la démarche d'organisation de ces quartiers dans la longue durée. Nous y reviendrons plus loin car l'expérience d'organisation notamment dans Jean Dallaire a révélé qu'il est possible d'y travailler avec des résultats tangibles. Mais le décollage se situe sur un minimum de 5 ans.

1.4. Les quartiers pauvres ou en difficulté: l'île de Hull et le secteur Fournier.

Dans ce deuxième type de quartier, la situation socio-économique diffère des quartiers de grande pauvreté car on y retrouve plus d'équilibre hommes-femmes, moins de familles à parent unique, moins de personnes âgées de 65 et plus, une réalité plus diverse quant au travail (un certain nombre de personnes travaillant soit régulièrement, soit occasionnellement...), une économie locale déficiente mais qui existe. En outre, le potentiel communautaire est souvent plus élevé et plus diversifié. D'où un certain attachement au quartier, de l'énergie et de l'espoir pour revitaliser le quartier sur le plan économique et social.

1.4.1. Les données sociales de base³⁸.

Le secteur **Fournier** ³⁹ et une partie de l'île de Hull illustrent bien le deuxième type de quartier que nous avons pu observer: la situation socio-économique diffère des quartiers de grande pauvreté car dans un quartier comme Fournier composé de 1390 habitants, on y retrouve plus d'équilibre hommes-femmes (49-51%), moins de familles monoparentales que dans Jean Dallaire mais néanmoins beaucoup plus que la moyenne hulloise (30% versus 20%), des familles de trois personnes et plus relativement nombreuses (47%), peu de personnes âgées de 65 et plus (7%), une réalité plus diverse quant au travail (un certain nombre de personnes travaillant soit régulièrement, soit occasionnellement...). Mais une faible scolarité (59% ont moins de 12 ans de formation), de faibles revenus, soit 44% des familles disposant de moins de \$20,000. 40% sont des familles à faible revenu parce qu'elles sont obligées de mettre plus de 58% de leurs revenus pour trois biens de nécessité (le logement, les vêtements et la nourriture).

Tableau 10
Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Fournier

INDICATEURS	Québec	Hull	Fournier
Logement (avant 1946)	18%	15%	4%
% des locataires	44%	63%	94%
Moins de 12 ans (scol.)	39%	36%	59%
Taux d'inoccupation	43%	37%	56%
Taux de chômage	12%	9%	25% F. 20% H. 29%
Moins de 20 000\$/an	28%	27%	44%
Unités à faible revenu	16%	20%	40%
Parent unique	14%	20%	30%

³⁸. Voir la fiche statistique détaillée de Fournier et de l'île à la dernière section du rapport.

³⁹ Ce secteur est bordé au nord par la Rivière Gatineau et au sud par l'autoroute 5. Les délimitations à l'Est et à l'Ouest sont respectivement la Rivière des Outaouais et la voie ferrée.

Dans l'**Ile de Hull**, composée de 9935 personnes, on retrouve aussi un équilibre hommes-femmes (49-51%), moins de familles monoparentales que dans Jean Dallaire mais néanmoins plus que la moyenne hulloise (23% versus 20%), des familles de trois personnes et plus moins nombreuses que Hull prise dans son ensemble (29% versus 32%), une faible scolarité (46% ont moins de 12 ans de formation versus 36% pour Hull), de faibles revenus soit 42% des familles disposant de moins de \$20,000. 34% sont des familles à faible revenu.

Tableau 11
Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur de l'Ile

Indicateurs	Québec	Hull	l'Ile
Logement (avant 1946)	18%	15%	34%
% des locataires	44%	63%	80%
Moins de 12 ans (scol.)	39%	36%	46%
Taux d'inoccupation	43%	37%	44%
Taux de chômage	12%	9%	12% F. 9% H. 14%
Moins de 20 000\$/an	28%	27%	42%
Unités à faible revenu	16%	20%	34%
Parent unique	14%	20%	23%

1.4.2. Données économiques de base.

Dans ce type de quartier ou près de ces quartiers, les économies locales sont bien faibles. Dans le cas du secteur Fournier, nous avons pu répertorier les coordonnées d'entreprises suivantes: 14 entreprises à but lucratif ou non totalisant 42 employés-es. Types d'entreprises: une petite entreprise de la préservation du bois (2 employés-es); trois magasins d'alimentation (épiceries) totalisant 12 employés-es; un magasin d'alimentation spécialisé (1 employé-e); un atelier de réparation d'appareils ménagers(1 employé-e); deux stations-service (6 employés-es); une association dans le domaine de la santé et des services sociaux (1 employé-e); un restaurant avec permis de boissons (3 employés-es); un service de mets à emporter; un salon de beauté pour dames; le cimetière et le crématorium (15 employés-es); une organisation civique et amicale (1 employé-e).

Le cas de l'Île est beaucoup plus complexe au plan économique. Il faut concentrer notre attention sur l'économie de proximité, gisement potentiel d'emplois pour les populations résidentes avoisinantes. Nous pouvons ainsi dire que les économies locales de la rue Eddy, de l'axe Montcalm/St-Joseph et du boul. St-Joseph sont en déficit constant depuis plusieurs années. Ce que confirme un intervenant communautaire de longue date dans l'Île qui nous dit en entrevue:

Il y a toute la rue Eddy et la rue Laval qui doivent être revitalisées au plan de l'habitation et de la petite entreprise. Si tu ne donnes pas un milieu de vie qui est agréable, le travail pour redonner confiance à des personnes ne donne pas grand chose.

Confirmation de ce problème d'économie locale dans l'Île fut donnée par la nouvelle association, le Regroupement du secteur Eddy ⁴⁰. Celui-ci affirme vouloir revitaliser ce secteur: " C'est un secteur de services qui s'adressent à des gens du quartier...ou qui ont vécu ici et qui y reviennent de même que les fonctionnaires qui constituent une importante clientèle le midi" (Le Droit du 7 mai)

Par ailleurs l'association des gens d'affaires du Boulevard Saint-Joseph est venue également confirmer par son mémoire à la Commission de développement économique de la Ville de Hull que sur cette artère il y a un problème majeur: perte de valeur des édifices commerciaux de 30% dans les dernières années, dépérissement des Galeries de Hull, fermeture de commerces (Café Blanca...)

1.4.3. La pauvreté: la précarité du travail et de l'habitat.

La réalité du travail est présente mais fragile parce que l'emploi n'est pas durable. Et pour ses voisins, il fait partie des "chanceux" :

Mon mari a été chanceux. Il a un emploi, pis j'espère qu'il va l'avoir encore longtemps. C'est pas tout le monde qui ont cette chance là! Mais c'est pas parce qu'il a eu de la chance, qu'il a foncé, qu'il a travaillé fort pour l'avoir qu'il faut qu'il lui tape sur la tête.

La réalité du logement est elle aussi associée à la précarité et à la division entre secteurs (Projet Lambert, Projet Dussault...) à l'intérieur du même quartier:

C'était comme trois secteurs, même ici dans le comité d'école tu avais les "blocs", le "projet Lambert", et il y avait déjà des divisions...Au fond, il y a eu des gros chocs de population à un moment donné, au plan de l'urbanisme. Vous souvenez-vous de ça quand il parlait de bâtir des demi-hauteurs l'autre côté du boulevard Fournier...? On les a écouté et on leur a dit: on a de la misère à être ensemble, rajoutez-nous pas un autre "gang" l'autre bord! La guerre va pogner. Il faut quand même donner le temps au monde de respirer... C'est de faire un vrai ghetto dans le quartier.

Et toujours la lancinante question des services de base:

⁴⁰ Voir *Le régional* des 4 et 11 mai 1994 et *Le Droit* du 7 mai 1994.

On a une bibliothèque, des parcs, une patinoire extérieure pour l'hiver, un centre communautaire... Mais on a un problème de transport. On est limité pour aller faire notre épicerie et pour toutes sortes d'activités. On n'a pas de clinique médicale... On a perdu deux écoles...

Et l'insécurité liée à la différence:

Comment aborder cette question de la population immigrante qui devient de plus en plus importante?

1.4.4. La pauvreté et la sortie de la pauvreté: des soutiens, de l'espoir, l'attachement à un quartier.

Mais le potentiel communautaire est relativement élevé et plus diversifié: un centre communautaire très présent, le CLSC comme structure d'appoint, une communauté chrétienne et une pastorale sociale très active comme base arrière:

Il y a trois ans, quand la police avait référé le problème des jeunes au CLSC et qu'on leur disait "venez faire quelque chose, ça pas de bon sens on ne sait plus quoi faire avec eux". La police ne se promenait même plus dans le secteur. Alors le CLSC a communiqué avec nous et avec la pastorale pour nous impliquer. C'est là qu'a commencé l'intervention au niveau des jeunes. Travailleurs, travailleuses de rues, maison de quartier... C'est depuis ce temps là que ça va bien. Il y a eu le sondage, et le premier besoin des jeunes c'était "donnez-nous un lieu où on se rassemblera et on ne sera plus dans les rues". C'était le premier besoin qui avait été indiqué.

Et un certain attachement au quartier, de l'énergie et de l'espoir pour revitaliser le quartier sur le plan économique et social:

Écouter, rêvons un petit peu, demain matin mettons qu'il n'y a pas de service d'entretien pour l'ensemble des logements sociaux du secteur. Tu prends la bâtisse d'Hanson Mohawk et tu fais un service d'entretien et d'autres petites entreprises...

Moi le quartier, je l'aime, qu'est-ce que vous voulez que je vous dise?...

Bien moi, ça fait pas longtemps que je commence à m'attacher beaucoup au quartier...Ça me fait penser au village d'où je viens...

Ce portrait du secteur Fournier ne constitue pas une exception. On retrouve une parenté de situation dans plusieurs secteurs de l'Île de Hull et dans la partie défavorisée de Wrigtville, le secteur Jean Bosco notamment.

1.5. Les quartiers en voie d'appauvrissement: Val Tétréault.

La situation de ces quartiers a souvent été enviable dans le passé mais l'est moins aujourd'hui. Vieux quartiers ouvriers et de classe moyenne disposant de meilleures conditions de vie, d'une scolarité plus élevée, d'une diversité plus grande des familles et des groupes sociaux...Ce type de quartier a cependant décliné peu à peu au fil des 20 dernières années notamment avec la disparition ou la quasi-disparition des grandes entreprises manufacturières.

1.5.1. L'appauvrissement: quelques données de base⁴¹.

Par exemple, le quartier **Val Tétréault** ⁴² a une population de 1045 habitants avec un certain déséquilibre hommes-femmes (de 45% versus 55%), 11% de personnes âgées de plus de 65 ans, 20% de ménages de trois personnes et plus, 24% de familles monoparentales et un certain nombre de propriétaires (22%), moins de logement social, un niveau de revenu dans la moyenne hulloise (21% contre 20% d'unités familiales à faible revenu) et un taux de chômage des femmes nettement supérieur à celui des hommes et un taux d'inoccupation légèrement supérieur à celui de Hull dans son ensemble soit 38% (versus 37% pour la moyenne hulloise). Puis, il y a une certaine économie locale mais des enjeux de développement local qui impliquent plusieurs acteurs aux intérêts divers: nouveau rôle des rives de la rivière Outaouais qui longent le quartier (situation proche parente du quartier La Baie à

⁴¹. Voir la fiche statistique détaillée du vieux Val Tétréault à la dernière section du rapport.

⁴² Ce secteur est bordé au nord par le Boulevard Alexandre-Taché et au sud par la Rivière des Outaouais. Notons au niveau de la limite nord un légère bifurcation qui englobe les rues Viger et Boucherville.

Gatineau), intérêt d'entreprises du secteur privé à venir s'y installer, ce qui remet en cause la vocation résidentielle et la qualité de vie des gens du quartier (l'affaire Indeck)...

Tableau 12
Synthèse des indicateurs de pauvreté, secteur Val Tétréault

Indicateurs	Québec	Hull	V. Tétréault
Logement (avant 1946)	18%	15%	29%
% des locataires	44%	63%	78%
Moins de 12 ans (scol.)	39%	36%	29%
Taux d'inoccupation	43%	37%	38%
Taux de chômage	12%	9%	9% F. 15% H. 5 %
Moins de 20 000\$/an	28%	27%	23%
Unités à faible revenu	16%	20%	21%
Parent unique	14%	20%	24%

1.6. Caractéristiques de l'appauvrissement: baisse de revenu et perte de contrôle sur le développement du quartier et son avenir.

Le développement de ce type de communauté renvoie moins à une question de faible niveau de revenu que de baisse de revenu, à un manque de certains services (une pharmacie, une clinique médicale, un petit restaurant...). Et surtout à la perte anticipée du contrôle sur le développement de leur quartier au bénéfice d'intérêts publics et/ou privés qui veulent développer le quartier mais sans association étroite avec les gens. Ce qui comporte des risques au plan de la qualité de vie:

Je pense qu'on pourrait dire que notre quartier est en voie de s'appauvrir de la façon suivante: l'autre soir il y avait quelqu'un qui disait qu'il était obligé de gruger sur ses économies pour joindre les deux bouts, ce qu'il ne faisait pas avant. On est de plus en plus nombreux, je crois, dans le quartier à vivre cette situation-là.

Ce qui est à l'origine de notre regroupement, c'est l'histoire d'Indeck..., une usine de cogénération qu'on ne voulait pas dans un quartier résidentiel ...

Et puis, il y a la vocation du centre communautaire du Parc Moussette: servira-t-il au tout Hull mais pratiquement pas aux familles du quartier? Quel est l'avenir de la Ferme Moore?⁴³ Et l'avenir des terrains appartenant à la CCN: vont-ils vendre ou non et à qui? Démolition ou rénovation? Et démolition pour construire quel type d'habitation? Et les risques de spéculation foncière?

Même type d'interrogations dans Wrightville autour de la question de l'autoroute McConnell-Laramée:

En pavant la voie à une nouvelle autoroute au coeur du quartier Wrightville, d'une part on viendrait décourager le développement harmonieux d'un autre quartier de la ville en le scindant en deux, d'autre part on pourrait y détériorer considérablement la qualité de l'environnement (Renée Laurin, 3 février 1993, *Le Droit*, p.4)

En guise de conclusion: un portrait contrasté.

Voilà en gros ce qui constitue le portrait contrasté de la pauvreté urbaine à Hull. La pauvreté dans l'île ne date pas d'hier. Par contre au fil des 25 dernières années, elle a débordé peu à peu vers l'extérieur, vers Fournier et Dallaire à sa périphérie immédiate puis vers une partie de Wrightville (Jean Bosco). Tandis que d'autres quartiers tel le vieux Val Tétréault et le secteur de Wrightville le long de l'axe autoroutier McConnell-Laramée sont en mutation lente.

Tous ces quartiers disposent de traits suffisamment distinctifs pour qu'on puisse voir, au moment de l'arrivée d'une CDÉC, des interventions de types différents. Car les caractéristiques propres à chacun de ces quartiers structurent ou contraignent le plan de développement de ces quartiers et l'intervention envisagée. C'est ainsi qu'on devra concevoir un travail d'intervention sociale de longue durée avant de penser faire du développement économique communautaire au sens fort de ce terme dans des quartiers d'extrême pauvreté. Et il faudra plutôt penser à un travail de caractère préventif dans des quartiers en voie d'appauvrissement.

Examinons maintenant les forces vives de ces quartiers et leur capacité à produire du développement économique communautaire dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

⁴³ Les résidents du vieux Val Tétréault se sont regroupés...pour se faire entendre sur différents dossiers dont celui de Indeck, de la Ferme Moore et du parc Moussette...(*Le régional*, 30 juin 1993).

2. Les forces du milieu et la perspective du développement économique communautaire.

2.1. Les forces du milieu dans l'ensemble de la ville.

La lutte contre la pauvreté dans Hull dispose d'une longue tradition qui remonte aux années 60 et qui atteint son point culminant à cette époque dans la bataille contre les expropriations dans l'Île (Poirier, 1986). Ces expropriations ont marqué les esprits avec beaucoup de force. Combien de fois avons-nous entendu en entrevue des gens nous dire: "Je ne souhaite pas qu'on revive un vieux Hull".

Cette tradition de lutte a favorisé la mise en place d'un nombre significatif d'organisations et de services de caractère populaire et communautaire dans plusieurs domaines: la santé (le dispensaire des citoyens et citoyennes de Hull par exemple); le logement (un comité de logement et de nombreuses coopératives d'habitation), l'itinérance et l'extrême pauvreté (le Gîte Ami par exemple), l'accueil des immigrants (Accueil Parrainage Outaouais par exemple), la défense des chômeurs et des assistés sociaux (le MAC et l'ADDS par exemple), l'employabilité des femmes (le Projet intégration des femmes, le PIF), ou des jeunes (La Relance, école-entreprise pour des jeunes ayant des difficultés d'adaptation), la garde d'enfants (les garderies populaires ayant un statut associatif), l'intervention auprès des femmes (le Centre d'animation des femmes ou le Centre Mechtilde par exemple)...

En outre, à différentes périodes depuis la fin des années 60, des initiatives ont été tentées pour regrouper les efforts de ces organisations. C'est notamment le cas du Sommet populaire de l'Île de Hull en 1989 qui réunissait les coopératives d'habitation, les groupes populaires et "l'Église de base" c'est-à-dire les noyaux actifs des paroisses de l'Île (Bachand, 1992) et dont les suites ont été assurées par le CRRIH⁴⁴. C'est aussi le cas de groupes populaires qui ont formé un regroupement régional, la Table des OVÉP (organismes volontaires d'éducation populaire) et une structure autonome de financement, le Fonds populaire de solidarité de l'Outaouais, lequel soutient financièrement des organismes membres de la table des OVÉP. Mentionnons également le regroupement régional des coopératives, le Conseil des coopératives de l'Outaouais (CCO). Enfin, mentionnons la Coalition populaire régionale de l'Outaouais qui est elle-même composée de regroupements régionaux (les organisations régionales de la CÉQ, de la CSN et de la FTQ, le regroupement régional des groupes de femmes AGIR, la table des organismes d'éducation populaire (table des OVÉP) le Diocèse Gatineau-Hull et le CREDDO (Conseil régional de l'environnement et de développement durable de l'Outaouais). Cette dernière constitue l'assise régionale de Solidarité populaire Québec qui est à l'initiative d'une commission populaire itinérante sur *Le Québec qu'on veut bâtir* (Solidarité populaire

⁴⁴ Mentionnons également pour Hull un autre type de regroupement, le Centre Jules Desbiens qui est une corporation de gestion d'un édifice logeant au même endroit une vingtaine d'organismes à but non lucratif. Cette corporation est davantage préoccupée de regrouper divers services de caractère communautaire en un même endroit.

Québec,1992) et d'une charte d'un Québec populaire *Pour un Québec démocratique et solidaire* (Solidarité populaire Québec,1994)

Aux organisations qui évoluent par champs d'intervention et aux regroupements à vocation plus régionale, il faut additionner de nombreuses initiatives plus locales dont l'intérêt pour nous est de travailler sur une base de quartier: des cuisines collectives, des maisons de quartier, des comités de résidants et de résidentes, des associations de petits commerçants et résidants, des associations travaillant avec les jeunes (*les Sentinelles de l'espoir* dans Fournier par exemple), etc. C'est d'ailleurs à partir de l'expérience hulloise que la Commission diocésaine sur l'appauvrissement dans l'Outaouais affirme que

Les groupes populaires et les organismes qui travaillent pour soutenir les pauvres et pour contrer la pauvreté accomplissent une tâche inestimable...Ils doivent être appuyés et soutenus dans le travail qu'ils accomplissent (CDAO, 1994: 49).

Les paroisses (dans l'Île en particulier) par leurs équipes de pastorale, le CLSC de Hull dans certains secteurs par leurs équipes d'intervention-milieu (Jean Dallaire et Fournier notamment), des communautés religieuses (par l'implication directe de certains de leurs membres) et des caisses populaires (par le soutien à des groupes d'entraide communautaire et de services) constituent présentement à des degrés divers les appuis les plus durables et les plus constants à ces organisations qui luttent contre la pauvreté.

Il y a donc une capacité d'intervention qui existe et qui travaille déjà à la lutte contre la pauvreté. Et depuis très longtemps, soit près d'une trentaine d'années. Par contre une bonne partie de ces groupes constatent l'absence d'un organisme rassembleur. C'est ce qui s'est exprimé récemment à l'intérieur du Rendez-vous de l'Île de Hull lors de la tenue de ces soirées de rencontre avec la population et les organismes communautaires du milieu en février dernier. Le rapport-synthèse de ces rencontres rédigé par Bernard Ménard résume la situation de la façon suivante⁴⁵:

Des énergies sont brûlées inutilement parce que chacun reste dans son domaine. Il faut améliorer la communication entre organismes et communautés, pour être plus unifiés, pour s'informer mutuellement et pour échanger des services. Besoin-clé: un organisme rassembleur (Ménard, 1994: 6).

⁴⁵ Ménard, B. (1994), *Échos du rendez-vous de l'Île*, Équipe de pastorale et conseil de fabrique, Paroisse Notre-Dame de l'Île, mars 1994, p.6.

Du même souffle les mêmes groupes considèrent que le problème de l'emploi et du repeuplement est un enjeu majeur:

Le centre-ville se vide et s'appauvrit (ici comme ailleurs); les jeunes familles quittent le territoire dès qu'elles en ont les moyens; le repeuplement de l'Ile est un enjeu majeur; la famille constitue le premier espoir de refabrication des personnes et de la société; la réfection du tissu communautaire part d'elle...Développer de l'emploi dans le milieu pour que l'Ile ne soit pas qu'un dortoir pour certains et un lieu de loisirs pour d'autres...(Ménard, 1994:7).

Jusqu'ici les stratégies d'action privilégiées ont été l'action sociale (défense de droits, éducation populaire) et le développement de services (en liaison avec des problématiques particulières: santé, itinérance...). Il existe un dispositif populaire et communautaire qui est déjà là depuis longtemps. Il évolue principalement au plan social dans la lutte contre la pauvreté. Ajoutons à cela que du côté des organismes communautaires branchés sur la réalité du travail, nous avons reçu l'écho suivant:

Il faut qu'il y ait des innovations. Nous on ne peut pas faire cela tout seuls. Comprends-tu ce que je veux dire? Il va falloir qu'il y ait des choses qui bougent au niveau du développement régional, au niveau de l'économie dans la région...Innover aussi en fonction de la communauté.

Quand on reçoit notre monde, il faudrait pouvoir leur rendre service autant au niveau du démarrage de petites entreprises que de la recherche d'emploi. Il faut pouvoir regrouper emploi et employabilité.

2. 2. Les forces du milieu dans les quartiers et l'ouverture au développement économique communautaire.

L'intervention sociale par l'économique, plus concrètement l'intervention de développement économique communautaire sur la base de quartiers peut-il constituer une stratégie d'action qui s'additionne aux autres? La réponse n'est pas simple. Les points de vue sur la question sont contrastés: la dimension économique du DÉC, la démarche partenariale à trois (soit les secteurs associatif, privé et public), les sources relativement nouvelles de financement public (autres que l'éducation et les affaires sociales), l'implication directe des municipalités... constituent autant d'aspects qui ne participent pas de la culture organisationnelle de certains groupes.

Par ailleurs d'autres groupes et initiatives sont à l'ouvrage pour jeter les bases d'un dispositif de lutte contre la pauvreté où la dimension économique serait importante: mise sur pied d'initiatives de développement économique communautaire telles des coopératives de travail, des entreprises d'insertion sociale, des cuisines collectives, des associations de petits commerçants et de résidents...

Dans les quartiers où nous avons pu davantage examiner la situation, il y a des forces locales sur lesquelles il est possible de compter sur un aspect ou l'autre de la démarche d'une CDÉC (le développement des compétences des résidents, la revitalisation sociale d'un quartier et le soutien aux entreprises locales).

Dans l'île, sans être les seules, les paroisses ont un projet de revitalisation du milieu. C'est par la vente des églises et la réutilisation des fonds de la vente à des fins communautaires qu'ils s'engagent dans ce projet. Cela constitue certainement une pièce maîtresse sur le terrain du soutien à des infrastructures de revitalisation dans le domaine du logement, pour créer des lieux communautaires de rencontres, etc. Mais quel type d'infrastructures? quel type de gestion et par qui? La réponse n'est pas donnée mais un processus a été mis en marche. Ce dossier des églises n'est pas nouveau mais il est à une étape cruciale. Les paroisses Notre-Dame de l'île, Sacré-Coeur et Sainte-Bernadette sont impliquées dans cette démarche:

Deux comités sont en train de se constituer. Un groupe travaillera sur le concept de centre communautaire, ce que pourrait être le centre. À l'heure actuelle, les jeunes seront représentés, quelques anciens, des membres de la fabrique, de la pastorale sociale et des groupes ethniques. L'autre comité travaillera en parallèle à regarder comment se défaire des deux infrastructures de Sacré-Coeur et de Ste-Bernadette. Le comité est en formation et comprendra 12 personnes. Ce comité aura comme tâche de juger les projets qui seront soumis pour acquérir, aménager et gérer une ou l'autre des infrastructures._

Dans les quartiers **Fournier** et **Jean Dallaire**⁴⁶, le CLSC et des agents de pastorale sociale sont engagés dans un processus de longue durée de revitalisation sociale de ces milieux. Dans Jean Dallaire le travail entrepris dure depuis plus de sept ans.

Dans **Jean Dallaire**, l'investissement social de la Maison de l'amitié est fort pertinent et continu. Il a généré plusieurs projets: halte-garderie, cuisines collectives, clubs de devoirs, activités récréatives pour les jeunes de 6 à 12 ans...Il a aussi démontré qu'il est possible qu'une zone avec une population en partie transplantée et ayant de lourds déficits (grande pauvreté) et un tissu communautaire très déficient peut se recomposer...Pourvu que l'effort d'intervention y soit: effort intégré et dans la durée. C'est ce qui fait du CLSC dans ce quartier un intervenant-clé. En outre, une équipe de religieuses y exerce un leadership d'entraide en vivant elles-mêmes dans le quartier ⁴⁷. Il démontre aussi que dans ce type de quartier on peut passer de l'action communautaire d'entraide vers l'ouverture au marché du travail (projet Cafés-ateliers):

À travers les années, différentes personnes de ce milieu se sont engagées dans l'action communautaire entreprise. Mais, après avoir retrouvé une plus grande confiance en elles, elles ont mis fin à leur implication dans le développement de la vie de quartier pour se diriger à l'école d'éducation des adultes ou pour s'inscrire sur le marché du travail (Bertrand, 1994: 6)

Dans **Fournier**, le Centre communautaire (de la rue Bériault) constitue le tremplin de travail communautaire des résidants et résidentes, le CLSC et la pastorale sociale étant les deux structures de support. L'attachement au quartier nous a semblé vigoureux et l'espoir des familles et des femmes en particulier significatif d'autant plus qu'elles sont majoritaires dans l'engagement de quartier (comme dans Jean Dallaire). Le développement économique communautaire suscite un goût d'y voir de plus près dans la mesure où des projets concrets ayant réussi ailleurs viennent illustrer ses possibilités. C'est ainsi qu'en cours d'entrevue de groupe, d'entrée de jeu une des personnes participantes affirma après deux heures de discussion et d'échanges:

⁴⁶ Jean Dallaire et Fournier ne sont pas physiquement dans l'île mais sont considérés par plusieurs intervenants comme faisant partie de l'île. Ils s'en distinguent au plan du sentiment d'appartenance de ses habitants. Ce sont néanmoins des quartiers dans la périphérie immédiate de l'île.

⁴⁷ Voir à ce propos le dossier préparé par trois résidentes et deux intervenantes du CLSC *Le quartier Jean Dallaire-Front de ghetto à milieu d'appartenance*, mai 1994 de même que le vidéo *Jean Dallaire-Front, un quartier bien vivant*.

Ce qui m'est venu à l'esprit, c'étaient des coopératives de travail, avec l'édifice de l'usine Hanson Mohawk qui vient de fermer. Si on avait cet édifice qui est dans le quartier, il y a plusieurs projets qui pourraient être "partis". À la grandeur de la surface, tu peux avoir plusieurs petites entreprises qui peuvent être démarrées...

Ce serait une idée intéressante parce qu'un premier travail, ça donne un minimum de confiance, de solidité intérieure pour finalement dire "Oui je m'essaie".

Dans le vieux **Val Tétréault**, l'organisation de la population résidante sur la base du quartier est relativement récente. Mais les enjeux de développement local sont très présents depuis quelques années. C'est ce qui accentue la vigilance du comité des résidants et résidentes du vieux Val Tétréault lequel pourrait sans doute être une assise locale importante pour l'avancée de dossiers de DÉC dans le secteur.

PARTIE 3

Sortie de pauvreté:

°le secteur associatif, artisan du développement économique communautaire (DÉC)

°le DÉC comme perspective de lutte contre la pauvreté

°recommandations générales du CRÉEOM

°recommandations par municipalité

Sortie de pauvreté:

le secteur associatif, artisan du développement économique communautaire (DÉC)

le DÉC comme perspective de lutte contre la pauvreté

recommandations générales du CRÉEOM

recommandations par municipalité

Dans cette section, nous ne nous proposons pas d'examiner l'ensemble des contributions du mouvement populaire et communautaire dans l'Outaouais. Nous voulons plutôt fournir des informations de base et quelques éclaircissements sur les relations qui peuvent exister entre les différentes composantes de ce secteur et le développement économique communautaire. Nous fournirons d'abord des informations de base sur le secteur communautaire (histoire, champs d'intervention, sources de financement...) étant entendu que ce secteur peut être considéré comme l'artisan privilégié de cette piste de solution qu'offre le développement économique communautaire. Par la suite nous examinerons la contribution potentielle du développement économique communautaire comme stratégie de lutte contre la pauvreté. Puis seront énumérées quelques recommandations générales. Elles seront suivies de recommandations plus spécifiques liées aux trois villes concernées.

1. Le secteur associatif (ou communautaire) et le développement économique communautaire.

Les quatre générations⁴⁸ d'organisations populaires et communautaires (1964-1994).

À partir du milieu des années 60, à l'aide d'animateurs sociaux et de membres du clergé des paroisses ouvrières engagés socialement, des comités de citoyens sont mis sur pied. Il s'agit de quartiers défavorisés de villes comme Montréal, Québec et Hull. L'action de ces groupes prend alors la forme de revendications auprès des divers paliers politiques pour défendre les conditions de vie des gens de ces quartiers défavorisés. Ces conditions de vie étaient devenues particulièrement précaires en matière de logement, d'écoles et de lieux communautaires de rencontres: action pour contrer les expropriations et les fermetures d'écoles de même que pour obtenir des centres communautaires -de loisirs, de santé, de services sociaux-, etc. Ces groupes veulent être partie prenante des processus décisionnels affectant leur cadre de vie et veulent s'inscrire dans un processus de démocratisation des services publics locaux (logement, écoles, services sociaux et de santé...). C'est la première génération

⁴⁸ La notion de "génération" veut signaler le moment d'apparition dans une période donnée de nouvelles organisations. L'arrivée d'une nouvelle génération ne signifie nullement la disparition de la précédente. Elle tend plutôt à démontrer la richesse d'un mouvement qui depuis 30 ans élargit constamment ses champs d'activités.

d'organisations, les comités de citoyens, qu'on nomme aujourd'hui comme étant le "mouvement populaire et communautaire".

Plus tard, à la mi-décennie 70, au Québec comme dans l'Outaouais, une deuxième génération d'organisations voit le jour. Se retrouvent alors des groupes populaires cherchant à offrir des services tout en menant des actions de revendication mais cette-fois-ci sur une base plus spécialisée: protection du consommateur, association de défense des assistés sociaux ou des sans-emploi, éducation populaire, alphabétisation, etc. La grande majorité de ces organisations occupent encore le même terrain, celui des conditions de vie, et visent à répondre aux besoins exprimés par le milieu. Elles cherchent à le mettre activement à contribution dans la recherche de solutions adaptées à sa réalité. C'est à l'intérieur de cette génération que se constituent les regroupements régionaux des organismes volontaires d'éducation populaire (OVÉP) de même qu'un regroupement provincial, le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire (MÉPACQ). Ces organisations obtiennent à partir des années 70 un financement public en provenance du Ministère de l'éducation qui a des programmes destinés à l'éducation populaire autonome⁴⁹. On doit aussi souligner qu'à la même époque, en 1974 plus précisément, on assiste à la création d'un premier regroupement des coopératives qui deviendra le Conseil de coopératives de l'Outaouais (CCO), lequel commencera un travail de développement de nouvelles coopératives et mettra en place des outils de travail en matière d'éducation coopérative et de concertation inter-coopérative.

Avec les années 80 se développe une troisième génération composée cette fois-ci d'organisations qui se définissent comme "communautaires". L'apparition de cette nouvelle génération ne signifie pas la disparition de la précédente. Ces groupes vont emprunter principalement la voie du développement de services particulièrement dans le secteur des affaires sociales et de la santé: organismes communautaires en santé mentale (ODEC à Buckingham par exemple), maisons d'hébergement pour femmes violentées (Maison Unies-Vers Femmes à Gatineau), centres de femmes (Centre Actu-Elle à Buckingham), maisons de jeunes (CJO à Hull), garderies sans but lucratif pour enfants. Ces organisations vont montrer l'engagement de femmes et de groupes de femmes dans la progression de nombreuses organisations communautaires et l'importance d'intervenir auprès des jeunes. Ces organisations communautaires obtiennent un financement public du Ministère de la Santé et des Services sociaux⁵⁰.

⁴⁹ Rappelons que depuis plusieurs années il y a un moratoire sur les fonds en provenance de ce ministère et depuis quelques mois remise en question de leur existence même. Sommes impliquées: près de \$10 millions (\$9.3 en 1993) pour quelques 700 groupes à l'échelle du Québec.

⁵⁰ Le MSSS finance environ 1500 groupes pour une somme annuelle globale de près de \$74 millions (\$73.8 en 1993).

Avec la fin des années 80 et le début des années 90 émerge lentement une quatrième génération d'organisations centrées sur les problèmes d'insertion sociale par le travail (employabilité) comme le PIF et la Relance à Hull, le Carrefour Jeunesse Emploi à Gatineau et Action Emploi Papineau à Buckingham. Ces organismes communautaires obtiennent un financement public de ministères associés à la formation de la main-d'oeuvre (SQDM et MSRFP) et au développement de l'emploi (Emploi et Immigration Canada devenu Développement des ressources humaines).

2. Champs d'intervention des organisations populaires et communautaires et développement économique communautaire.

Mise à part la toute première génération, celle des comités de citoyens dans les années 60, on peut regrouper les organisations populaires et communautaires autour de trois grands champs d'intervention: 1) celui de l'éducation populaire; 2) celui de la santé et des services sociaux; 3) celui de l'insertion sociale par le travail.

Ces trois grands champs d'intervention recourent en bonne partie des périodes d'émergence: la décennie 1970 pour les organisations d'éducation populaire; la décennie 80 pour les organisations engagées dans le secteur de la santé et des affaires sociales et la période des dix dernières années pour les organisations engagées dans l'insertion sociale par le travail (1985-1994).

À ces champs d'intervention correspondent également des sources de financement public différentes (MEQ, MSSS, MEIC et MSRFP), des stratégies d'action particulière (action sociale de défense de droits ou développement de services) et des modes de négociation et de collaboration avec les pouvoirs publics qui diffèrent: partenariat ponctuel ou partenariat durable, partenariat à deux (secteur communautaire-secteur public) ou à trois (secteur communautaire-privé-public).

Chacun de ses champs d'intervention s'est en outre donné avec le temps un regroupement régional: la table des OVÉP dans le premier cas, le Regroupement des organismes communautaires en santé et services sociaux (ROCOSSS) dans le second et l'Association des services alternatifs de développement de l'employabilité de l'Outaouais (ASADEO)⁵¹.

Les organisations populaires et communautaires de l'Outaouais et du Québec se retrouvent donc au carrefour de ces différentes pratiques tout en ayant un dénominateur commun: celui de lutter à leur manière contre l'injustice sociale, contre la pauvreté et pour un élargissement de la démocratie. Dans

⁵¹ Il faut également souligner de nombreux regroupements sectoriels (violence conjuguale, santé mentale...)

cet ensemble d'organisations, certaines accordent plus explicitement que d'autres du crédit aux initiatives de développement économique communautaire:

Un fort courant s'exprime en faveur de la démocratie pour créer des conditions permettant aux citoyens et citoyennes, aux communautés et aux régions de contrôler démocratiquement le développement économique...

La décentralisation des pouvoirs accompagnée de ressources financières adéquates pour permettre le développement socio-économique local et régional; plus spécifiquement les initiatives de développement économique communautaire.⁵².

(Solidarité populaire Québec, 1992: 25).

Mais à la différence de l'action déjà connue du mouvement populaire et communautaire, les initiatives de DÉC mettent l'accent sur le lien nécessaire entre d'un côté, l'emploi et les conditions d'emploi, et de l'autre, le contrôle de l'espace local et régional. Et cela dans une perspective de partenariat entre les acteurs concernés autour d'enjeux économiques concrets comme ceux liés à la revitalisation des quartiers en difficulté. Cette dimension nouvelle n'est pas sans susciter la résistance des uns mais aussi l'ouverture des autres.

3. Syndicats, groupes de femmes et coopératives, et le DÉC.

Il en va de même du côté du mouvement syndical. Les syndicats qui ne sont pas regroupés uniquement sur des bases professionnelles s'intéressent *hors entreprises*, à partir de leurs bases régionales d'intervention, au développement d'initiatives locales, tels le soutien au développement de coopératives de travail, la création de fonds d'investissement en collaboration avec le secteur communautaire et le secteur coopératif, la participation à l'animation et à la gestion des corporations de développement économique communautaire (CDÉC) comme c'est le cas à Montréal et à Québec...

Les syndicats, surtout par l'intermédiaire de leurs regroupements régionaux -tant à la CSN qu'à la FTQ- sont aujourd'hui engagés directement dans le maintien de l'emploi de même que dans le développement local et régional⁵³ (Lévesque/CSN, 1992; Fournier/FTQ, 1991). Par le biais des instances régionales, les syndicats tant à la CSN qu'à la FTQ, s'intéressent de plus en plus au développement des CDÉC ou d'initiatives comme celles du soutien au développement de coopératives de travail ou la création de fonds d'investissement. Ils s'intègrent aussi aux nouvelles structures de développement local et régional, tels les CRD et les conseils régionaux de la SQDM. À titre

⁵² C'est nous qui soulignons.

⁵³ À cet effet on peut lire le rapport de B. Lévesque et alii déposé au Conseil confédéral de la CSN en 1992 sur la question du développement local et régional. On peut également lire L. Fournier sur l'expérience du Fonds de solidarité de la FTQ qui a déjà plus de dix ans (1983).

d'illustration, mentionnons un projet de création d'un fonds d'épargne concerté pour la création d'emplois qui est né récemment dans la région en collaboration avec la caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec). Cette caisse d'économie se définit non seulement comme "une institution financière reconnue mais aussi comme un instrument de solidarité active pour le développement communautaire de nos milieux" (rapport annuel 1993: 5). Ce faisant, elle a soutenu de nombreuses coopératives de travail et d'habitation dans plusieurs régions du Québec. La caisse qui a un actif de \$83 millions de dollars et dispose d'une charte provinciale vient d'offrir aux organisations populaires et communautaires de même qu'aux organisations syndicales de la région la possibilité de se joindre à elle. Elle est prête à ouvrir un bureau dans l'Outaouais:

...Elle accorde priorité au financement de projets collectifs, communautaires, axés sur l'amélioration des conditions de vie des classes populaires...Elle permettrait à l'Outaouais de se constituer d'un fonds de développement régional qui serait placé dans la Caisse des travailleuses et travailleurs de Québec...de telle sorte que des organisations de la région seraient associées par leur épargne à des projets de développement⁵⁴.

Du côté des organisations de femmes, une évolution apparentée à celle des organisations communautaires et des syndicats s'est opérée depuis un certain nombre d'années. Entre d'autres, citons la publication de l'R. des centres de femmes *Tous les moyens du bord, les centres de femmes: des chantiers économiques*, témoigne de cette ouverture au développement économique communautaire. Sur l'initiative de militantes et d'intervenantes, de petites entreprises naissent un peu partout au Québec, notamment dans la région. À titre d'exemples, mentionnons une imprimerie-école à Matane, des associations de femmes en affaires qui s'organisent dans plusieurs régions dont l'Outaouais, une participation d'AGIR à un comité de travail (le comité aviseur femmes) du Conseil régional de développement (le CRDO)...

On connaît déjà par ailleurs le travail des conseils régionaux de coopératives. Le Conseil des coopératives de l'Outaouais (CCO) a maintes et maintes fois soutenu le développement de coopératives de travail en même temps qu'il organisait des colloques créant un environnement favorable au développement de l'entrepreneuriat collectif.

Des leaders issus de ces organisations travaillent dans ces quartiers en difficulté. Ils peuvent donc animer le processus de relance économique et sociale de ces quartiers. Car ils connaissent déjà bien ces milieux c'est-à-dire leurs problèmes, leur mode de vie, leur façon de penser.

⁵⁴ Fortin B. (1994), *Un outil de développement communautaire au service de l'Outaouais*, texte ronéo, 3 pages.

4. Organisations communautaires et DÉC dans l'Outaouais: l'intérêt et l'inquiétude que l'approche suscite.

À partir de cette évolution d'une partie du secteur associatif vers le développement local et le développement régional, il est permis de penser qu'il y a un intérêt et une ouverture pour l'approche de DÉC et la formule CDÉC. Mais il est tout aussi certain que cette approche, si elle suscite intérêt et même volonté de s'y engager suscite aussi de l'inquiétude. Quelles sont ces inquiétudes?

- 1) celle de s'engager sur le terrain économique, terrain où les organisations communautaires sont plus ou moins familières sauf quelques-unes;
- 2) celle de s'engager dans un partenariat complexe et dont on a encore peu l'habitude, celui de travailler ensemble -et non pas l'un à côté de l'autre- secteur communautaire, secteur privé et secteur public⁵⁵;
- 3) celle de s'engager sur le terrain du développement avec ce que cela comporte d'inédit: planification stratégique, fonds d'investissement, gestion d'entreprises, etc.
- 4) celle de s'engager à intervenir sur une base de territoires, de quartiers.

Cependant les atouts des organisations communautaires sans être uniques sont certainement pertinents pour le DÉC:

- 1) une proximité des milieux concernés;
- 2) une capacité d'innover et de rebondir rapidement face à de nouveaux enjeux;
- 3) un fonctionnement par réseaux plutôt que par appareils et donc une certaine agilité;
- 4) un engagement social valorisé dans l'exercice du travail.

Puis il y a le risque qui se prend à un moment donné d'expérimenter des interventions nouvelles comme le dit Nancy Neamtan, directrice de RÉSO dans le Sud-Ouest de Montréal:

Je m'inspire beaucoup du mouvement féministe en Angleterre. Dans le contexte du gouvernement Thatcher, les féministes se sont lancés à fond de train dans de multiples expériences de développement économique local. Pourquoi? Parce que les politiques économiques traditionnelles sont un échec, se sont-elles dit!...Je pense que ces féministes sont sur une bonne piste et soit dit en passant, dans notre CDÉC, les femmes sont majoritaires (Neamtan, 1986)

⁵⁵ Le partenariat le plus continu et organisé tel que pratiqué par le secteur communautaire est celui de la composante "santé et services sociaux" dans le cadre des Régies régionales. C'est un partenariat "communautaire-public" alors qu'en DÉC, c'est un partenariat à trois "communautaire-privé-public"). Ce partenariat dans les affaires sociales est encore bien récent puisqu'il n'a pas encore 5 ans. Mais l'expérience est suffisante pour y parler de choc des cultures (Guay, 1992).

En guise de conclusion.

Des initiatives de développement économique communautaire existent déjà dans la région. Reste un problème d'envergure à régler: le "bricolage" dans tout ce travail de développement d'entreprises et de formation de chômeurs et d'assistés sociaux... Que ce soit des groupes d'entraide économique comme les cuisines collectives, des initiatives avec des jeunes pour contrer notamment le décrochage scolaire comme les Coopératives jeunesse de services, des organismes communautaires d'employabilité, des écoles-entreprises, des entreprises coopératives et communautaires ou des projets d'entreprises, les initiatives de développement économique communautaire en émergence dans l'Outaouais font toutes plus ou moins face à un énorme défi bien résumé par ce syndicaliste, ex-organisateur communautaire des groupes populaires de la région de Sorel et Sainte-Hyacinthe:

Devoir pour la plupart constamment bricoler le développement des entreprises à partir de ressources variées et souvent instables parce que, à la différence d'une région comme Montréal où existent des CDÉC, aucun programme n'existe pour soutenir formellement le développement économique communautaire (Lachapelle, CSN, 1994).

Ces initiatives risquent donc de s'essouffler rapidement et d'avoir peu de continuité à moins que le CRÉEOM ne réussisse à créer un nouvel environnement favorable à partir de l'existence de CDÉC. Mais quelle est l'efficacité particulière des CDÉC?

5. La stratégie de mise en oeuvre du DÉC: des Corporations de développement économique communautaire.

Pourquoi une stratégie de développement économique communautaire et pourquoi des Corporations de développement économique communautaire (CDÉC)? N'y a-t-il pas des initiatives déjà en place qui travaillent à la revitalisation économique et sociale de Buckingham, Gatineau et Hull. Voyons comment des CDÉC peuvent additionner leur effort à ceux déjà entrepris et avoir **un effet de levier** pour les initiatives déjà existantes, pour les projets en émergence et pour des groupes à la recherche de nouvelles solutions.

5.1. L'approche de DÉC.

L'approche de DÉC s'appuie d'abord sur un diagnostic de la pauvreté qui la lie de façon centrale à la question de l'emploi. Or quatre ingrédients composent la "désincitation" à s'intégrer ou se ré-intégrer au marché du travail: 1) l'absence de qualification ou la faible qualification; 2) le niveau de revenu et le type d'emploi anticipés; 3) l'absence de support social (réseaux) ou le faible niveau de développement du support social dans son environnement immédiat; 4) le peu de développement des services -publics, privés et communautaires- de proximité. La conclusion qui s'impose alors c'est de travailler à

faire une intervention plus intégrée et plus territorialisée pour peser sur l'ensemble du processus d'incitation au travail. C'est ce qui fait la spécificité du DÉC et sa complémentarité par rapport aux autres modes d'intervention plus spécialisés et plus sectoriels.

L'avantage de l'approche de DÉC, c'est d'être un outil de développement par territoire. Il cherche ainsi à faire porter l'effort **simultanément** sur plusieurs dimensions de la pauvreté au sein de communautés locales: la famille, l'école, l'emploi et les entreprises locales, la formation de la population résidante, la revitalisation du centre-ville en collaboration avec la municipalité et l'utilisation maximale des programmes publics de développement local et de formation de la main-d'oeuvre. C'est du moins le potentiel de démonstration que nous fournit l'expérience américaine de DÉC⁵⁶ et l'expérience montréalaise depuis 10 ans(1984-1994). De cette façon, il est possible d'inverser le cycle de changement du négatif au positif comme l'illustre le tableau suivant:

⁵⁶ 2000 CDÉC, dont 61% ont plus de 10 ans d'ancienneté, distribuées sur trois générations soit de 1960 à aujourd'hui.

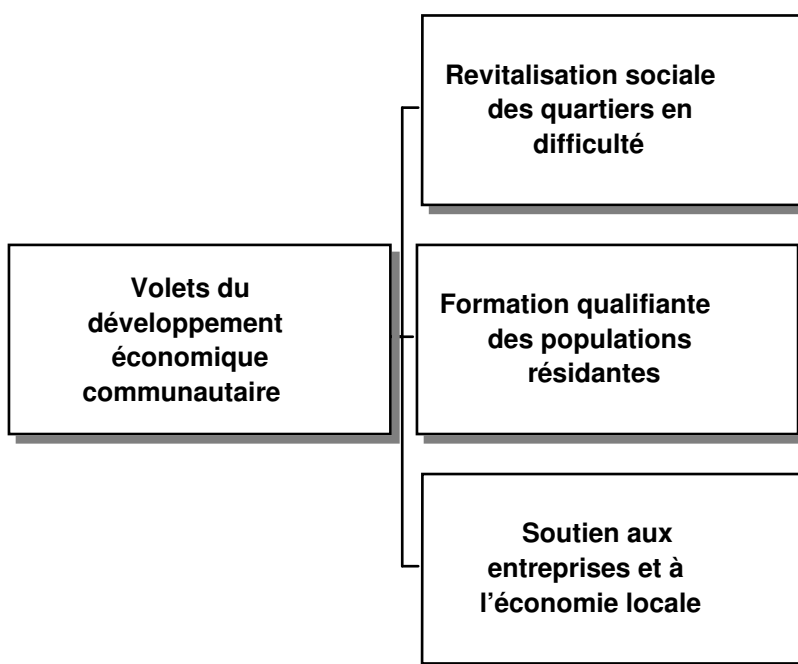
Figure 3
Cycles négatif et positif de changement social au plan local

Indicateurs	Cycle négatif	Cycle positif
Familles	Divorces et séparations: femmes candidates à l'aide sociale; pères de famille de 45 ans et + mis à pied	Stimulation à la création de réseaux sociaux et économiques: cuisines collectives, maisons de quartier, halte-garderie...
Écoles	fort % jeunes en situation de décrochage, fermeture d'écoles de quartier...	Stimulation à la relation positive école-travail par des coopératives jeunesse de service, des maisons de jeunes...
Économie locale	Fermeture de petits commerces (quincailler, épicier...). Déménagement de succursales bancaires...	Soutien au re-développement de l'économie de proximité: micro-entreprises (biens et services); maillage entre ces entreprises...
Économie du centre-ville et de la ville	L'espace résidentiel est grugé au bénéfice de la grande entreprise privée ou publique. l'insécurité s'installe au sein des populations locales par l'augmentation de certains commerces (bars...): aug. de la criminalité, des "gangs"...	Achat et gestion d'espaces aménageables en fonction des populations locales et du développement du centre-ville simultanément: fonds de fiducie foncière communautaire, coops d'habitation, petits centres d'achats...; interaction CDÉC- CDÉ...
Politique de la municipalité	Développement du centre-ville laissé au secteur privé	Politique équilibrée d'investissement et de soutien au développement de la ville (économie de la ville par la CDÉ) <u>et</u> de ses quartiers en difficulté (économies locales par la CDÉC)
Politique des pouvoirs publics centraux dans les communautés locales	Politique passive (de laissez-faire): déménagement de services de caractère public (CLSC, bureau de poste...) au centre-ville ou dans d'autres quartiers...	Politique active de développement des quartiers en difficulté: programmes de soutien au développement des collectivités locales...pour la formation de la main-d'oeuvre résidente, pour le soutien aux entreprises locales en difficulté...

L'approche de développement économique communautaire et son continuum pourrait se résumer de la façon suivante:

- ° Elle s'appuie d'abord sur un diagnostic de la pauvreté lié à la question de l'emploi.
- ° Elle consiste à faire une intervention intégrée (combinant l'économique et le social) et territorialisée (un quartier, une zone à l'intérieur d'une ville...).
- ° Elle a comme grand avantage d'être un outil de développement qui agit sur plusieurs dimensions de la pauvreté de façon simultanée: l'emploi et les entreprises locales, la formation de la population résidente, la revitalisation sociale du milieu (logement, école...).
- ° Elle considère les quartiers comme des espaces où il y a des enjeux de développement économique et social.
- ° Elle met l'emphase sur la participation des populations résidentes des quartiers en difficulté dans la relance de l'emploi et de l'économie de ces quartiers.
- ° Elle est portée par des organismes particuliers, des CDÉC, lesquelles sont des organismes sans but lucratif qui favorisent la coordination et la solidarité des différents acteurs locaux.
- ° Elle participe également d'une démarche partenariale où les acteurs-clés sont liés par ententes, par contrats, par projets.

Figure 4
Le continuum en développement économique communautaire



5.2. Les CDÉC comme outils de développement économique et social des quartiers en difficulté.

Mais comment cela est-il réalisable et en quoi ses moyens sont-ils différents de ceux qui existent déjà? Cette approche de DÉC est portée par des organismes particuliers, des Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) qui sont des organismes sans but lucratif favorisant la coordination, la concertation et la solidarité des différents acteurs locaux des communautés concernées. Qu'est-ce qui caractérise ces nouveaux dispositifs d'intervention dans le travail de relance de l'emploi et de l'économie?

En premier lieu, un mandat qui leur est propre: le soutien à l'organisation des populations résidentes des quartiers en difficulté par le biais de la relance de l'emploi et de l'économie locale.

Deuxièmement, un travail à partir de trois pôles d'intervention travaillés en même temps:

1) le développement des compétences des populations résidentes par différentes mesures: services de référence, de suivi, d'aide à la recherche d'emploi. Activités de formation (augmentation du niveau de scolarité, apprentissage d'un métier) pour des personnes exclues du marché du travail⁵⁷;

2) l'intervention active sur le bassin d'emplois en améliorant la situation des entreprises locales: support à la gestion et au financement des entreprises existantes et appui au démarrage de nouvelles entreprises⁵⁸ à partir d'un fonds communautaire d'investissement de capital de risque qui peut fournir des prêts à ces entreprises;

3) le soutien à la recomposition du tissu social: face au décrochage scolaire, pour contrer l'isolement des familles sur l'aide sociale...

Troisièmement, une démarche inédite: un partenariat du secteur associatif ou communautaire (organisations communautaires et coopératives, groupes de femmes et syndicats), du secteur privé (entreprises et institutions financières) et du secteur public (municipalités et gouvernements centraux) pour favoriser les concertations et coordinations nécessaires à la revitalisation de ces quartiers. Si le partenariat réussit à susciter des participations croisées multiples où chacun y retrouve une partie de ses intérêts, il peut faire surgir une synergie des différents acteurs qui parviennent à s'entendre autour de priorités de développement des quartiers.

Quatrièmement, une approche de planification stratégique (minimum de 5 ans) du développement et de la réalisation de priorités d'intervention dans des quartiers en difficulté.

⁵⁷ En collaboration étroite avec les organismes communautaires d'employabilité lorsqu'ils existent.

⁵⁸ La plupart du temps il s'agit de micro-entreprises.

Cinquièmement, un travail centré sur des territoires plus que sur des populations-cibles en collaboration avec les organismes du milieu.

Sixièmement, un angle d'attaque des problèmes sociaux et économiques: une intervention pour favoriser le maximum de circulation de l'argent par la production et l'échange de biens et de services, favoriser notamment l'achat de la population résidante dans son propre quartier. Le quartier, premier marché des activités économiques...

En quelque sorte la solidarité entre les habitants n'est plus cantonnée à la sphère des transferts sociaux (impôts, aides)... elle joue de manière localisée, par le biais de circuits courts de financement en étant directement en prise sur la sphère de la production. C'est là, à notre avis, l'innovation majeure de ce type de stratégie (Jacquier, 1993: 136).

Les Corporations de développement économique communautaire en bref

Les CDÉC sont des organismes sans but lucratif qui favorisent la coordination, la concertation et la solidarité des différents acteurs locaux des communautés concernées.

° Les CDÉC ont une mission qui leur est propre: le soutien à l'organisation des populations résidentes des quartiers en difficulté par le biais de la relance de l'emploi et de l'économie locale.

° Les CDÉC travaillent sur trois volets:

- le développement des compétences des populations résidentes par des mesures favorisant leur employabilité: service de référence, de suivi, d'aide à la recherche d'emploi et de formation pour des personnes exclues du marché du travail;
- l'employabilité allant de pair avec l'emploi disponible, une CDÉC intervient activement sur le bassin d'emplois en améliorant la situation des entreprises locales. Elle supporte la gestion le financement des entreprises existantes et appuie le démarrage de nouvelles entreprises à partir d'un fonds communautaire d'investissement de capital de risque qui peut fournir des prêts à ces entreprises;
- le soutien à la revitalisation sociale en collaboration avec les organismes d'entraide, populaires et communautaires travaillant dans ces quartiers.

° Les CDÉC sont aussi une démarche de partenariat du secteur communautaire (organisations communautaires et coopératives, groupes de femmes et syndicats), avec le secteur privé (entreprises et institutions financières) et le secteur public (municipalités et gouvernements centraux) pour favoriser les concertations et coordinations nécessaires à la revitalisation de ces quartiers.

° Les CDÉC nécessitent une planification stratégique (minimum de 5 ans) du développement local de ces quartiers en difficulté.

° Les CDÉC ont une approche territoriale centrée sur des collectivités locales plus que sur des populations-cibles en collaboration avec les organismes du milieu.

° Les CDÉC sont des structures démocratiques qui disposent d'un conseil d'administration et d'une assemblée générale, les deux étant composés de partenaires réunis en collèges électoraux, soit les organismes communautaires, le milieu des affaires, les syndicats et les organismes d'employabilité.

° Les CDÉC sont des structures souples, accessibles qui disposent d'un local dans le milieu où elles travaillent, de quelques employés ayant une expertise dans la formation de la main-d'oeuvre, dans le soutien aux entreprises et dans la revitalisation sociale.

5.3. Le fonctionnement des Corporations de développement économique communautaire.

Mais comment concrètement fonctionnent de telles CDÉC? Il s'agit en premier lieu d'appareils légers:

- 1) un local dans les milieux où s'élaborent les interventions;
- 2) quelques agents de développement avec un minimum d'un agent de développement par volet, soit la formation de la main-d'oeuvre, le soutien aux entreprises, et la revitalisation sociale du milieu);
- 3) un travail surtout par projets avec des organismes du milieu et la population résidante.

En second lieu, l'avantage comparatif des CDÉC dans leur fonctionnement consiste dans la proximité des personnes et des services de même que dans leur capacité à soutenir des projets économiques. En troisième lieu, les CDÉC ont une fonction unique: celle de travailler à la coordination des interventions qui favorisent la revitalisation économique et sociale sur un territoire donné. Par exemple on peut penser à un maillage: a) dans le secteur de l'alimentation, un réseau de cuisines collectives liées à des coopératives d'achat, un restaurant populaire, un traiteur et un petit commerce de fruits et de légumes; ou encore b) dans le secteur de l'habitation, des coopératives d'habitation et des ensembles de logements sociaux (de type HLM) liés par contrat avec une ou des micro-entreprises d'entretien ménager et de réparation.

Finalement, la démocratie pratiquée par les CDÉC est celle d'un conseil d'administration, de comités de travail et d'une assemblée générale réunis en collèges électoraux, soit les organisations du secteur associatif, le milieu des affaires et le secteur public⁵⁹. Le tableau suivant résume le tout:

⁵⁹ La structure des CDÉC, à partir de cette base commune, peut varier par des ajouts: représentation des communautés culturelles, représentation de simples résidents, représentation des employés...À Montréal le nombre de membres du c.a. varie de 13 à 21 (Morin, 1994).

Figure 5: Tableau de l'organigramme de la CDÉC de Québec dans le document du CRÉÉCQ à introduire ici en indiquant la source.

Tableau 5

FICHER 1

LA DÉMARCHE DU CRÉEOM

Organigramme d'une CDÉC

Source: Extrait du document "Stratégies pour le développement économique et communautaire des quartiers centraux de Québec (1993-1998).", Québec, 1993. p.55

5.4. Les initiatives de DÉC démarrées et/ou soutenues par une CDÉC.

Quelles sont les initiatives de DÉC qu'une CDÉC aide à démarrer et soutient? Elles sont diverses mais l'examen sommaire des initiatives de ce type en Outaouais et l'expérience montréalaise nous permet de les résumer de la façon suivante:

En premier lieu, il y a un certain nombre de groupes d'entraide économique de type nouveau. Par exemple, nous avons pu répertorier plus de 20 cuisines collectives dans l'Outaouais (il y en a plus 400 à travers le Québec dont au moins une centaine pourraient être regroupées). Leur base d'appui: des CLSC, des paroisses, des centres communautaires de loisirs... Population rejointe: pour beaucoup des familles monoparentales dans des milieux très défavorisés. Intérêt de ce type d'initiative: des femmes, cheffes de famille qui sortent de leur isolement, produisent ensemble des repas. Elles disposent d'un équipement collectif de base (local, batterie de cuisine...) et négocient avec les commerçants locaux des ententes d'achat en gros à meilleur marché.

En second lieu, des entreprises d'insertion sociale par le travail. Ceux-ci offrent à des jeunes, à des femmes... des stages de formation professionnelle dans des entreprises conçues pour eux et elles. Ce type d'organismes d'insertion s'adressent en priorité à des groupes ayant vécu des problèmes sérieux d'intégration. Elles opèrent dans la production d'un bien ou d'un service (petite entreprise de fabrication de meubles, station service de gazoline...) et offrent différents services favorisant l'intégration sur le marché du travail. Les coopératives jeunesse de service par exemple font partie de ce type d'entreprises. La région compte une demi-douzaine de ce type. Dans ce cas, il s'agit d'une combinaison de services de proximité (gardiennage, peinture, jardinage...) et de la valorisation de soi par la réussite de bâtir ensemble une petite entreprise chez des jeunes dont une partie ont vécu l'échec scolaire.

En troisième lieu, des entreprises communautaires (dont certaines ont adopté le statut coopératif) notamment dans le secteur de la santé et des services sociaux: entreprises de service de maintien à domicile, services de garde...Ces entreprises ont généralement un double caractère, à la fois entrepreneurial et communautaire, qui représente les deux volets de leur mission simultanément économique et sociale. Coup de Pouce, entreprise coopérative et communautaire qui offre des services d'entretien en desservant la région de la Vallée-de-la-Lièvre et Gatineau est de ce type.

Quarto, des organismes communautaires d'employabilité et de formation de la main-d'oeuvre. Ces organisations offrent des services en matière d'orientation professionnelle ou scolaire, d'acquisition de

compétences par le biais de la formation et/ou des stages en milieu de travail, de recherche d'emploi et de maintien en emploi par la formation continue. Le PIF et La Relance à Hull, le CJE à Gatineau et Action Travail Papineau à Buckingham sont de ce type.

Conclusion: il n'y a aucune prétention à l'exhaustivité dans cette classification sommaire, l'idée étant de fournir quelques repères concrets sur la dynamique de travail des CDÉC: soutenir ou aider à démarrer des cuisines collectives et des traiteurs, des coopératives jeunesse de services, des entreprises coopératives de services d'entretien ménager, des organismes d'employabilité dans leur travail avec des entreprises de la région en collaboration avec différents partenaires tels les caisses populaires, les CLSC, les municipalités...voire même signer des ententes avec des entreprises de la région pour accorder la priorité d'emploi à la main-d'oeuvre locale, aux femmes et aux jeunes. Voilà ce qui permet d'offrir une image du travail accompli. **Servir de levier pour pousser plus loin les initiatives en cours et en encourager d'autres.**

5.5. Un fonds communautaire régional d'investissement de capital de risque.

Un autre avantage comparatif des CDÉC, c'est l'existence d'un fonds d'investissement de capital de risque qui lui correspond⁶⁰. L'utilité d'un fonds mis sur pied par des CDÉC consiste à favoriser l'accès au crédit et l'assistance technique nécessaire aux entreprises ou aux projets d'entreprise. Il est alors possible: a) de procéder à l'analyse des entreprises existantes; b) de choisir parmi celles-ci les unités possédant les meilleures dispositions (formation de la main-d'oeuvre des gens du quartier, ouverture à une gestion différente...); c) d'investir dans les entreprises qui fournissent le plus d'emplois durables à la population résidante des quartiers en difficulté.

⁶⁰ Selon F. Lamontagne dans *l'Analyste* il y aurait eu à Montréal un financement des CDÉC de 8.4\$ millions entre 1984 à 1992 (\$6.1 de Québec, \$1.1 de la Ville de Montréal, \$1.2 d'ElCanada). La part d'EIC est en croissance depuis 1991. Sur les 8.4\$ millions, 1.2\$ ont été consentis pour le fonds d'investissement, fonds pour lequel les trois premières CDÉC ont été les initiatrices, fonds converti et élargi à d'autres partenaires en un fonds de développement régional en 1987 pour devenir le Fonds de développement Emploi Montréal. Ce fonds prête à de petits investisseurs des sommes variant entre \$10,000 et \$70,000.

Ce qui, à la longue, peut avoir un **effet de levier** pour d'autres investissements.

Dans le cas qui nous occupe, le fonds dont il est question ici aura avantage à être régional. Il pourrait alors disposer d'argent en provenance de sources régionales diverses en commençant par les CDÉC elles-mêmes, puis les syndicats, les caisses populaires Desjardins, les caisses d'économies, les Églises et les communautés religieuses, les pouvoirs publics, les caisses de retraite d'employés.

En résumé, l'avantage de l'approche de DÉC:

- 1) elle favorise un travail simultané sur un ensemble de facteurs contribuant au déclin économique et social des quartiers;
- 2) les CDÉC comme tremplins de relance de l'emploi et de l'économie des communautés locales en difficulté favorisent la coordination, la solidarité et la concertation entre les partenaires qui y sont engagés et la participation des populations résidentes à la revitalisation économique et sociale de leur milieu.
- 3) un fonds régional d'investissement de capital de risque permet de maximiser les efforts de développement de projets d'entreprises et de création d'emplois locaux.

5.6. Les pouvoirs publics, le soutien au DÉC et les facteurs de réussite en la matière.

Au Québec, plusieurs réformes dans trois secteurs déterminants⁶¹, soit la santé et les services sociaux, le développement régional et la formation de la main-d'oeuvre, ont modifié en profondeur le cadre dans lequel peut s'opérationnaliser le DÉC depuis le début des années 90. La région est de plus en plus le lieu où l'« action se passe » en matière de développement des collectivités locales. En conséquence, les structures régionales de concertation sont devenues des instances de plus en plus indispensables lorsqu'il est question de développement local. Deux ont une incidence directe sur les pratiques actuelles et futures de DÉC: le Conseil régional de développement et la Société régionale de développement de la main-d'oeuvre. Une autre a une incidence indirecte par le support qu'elle offre à plusieurs organismes communautaires, celle de la Régie régionale de la santé et des services sociaux.

Ce nouveau visage du développement dans les régions oblige la plupart des organismes communautaires et les initiatives de DÉC à travailler autrement. L'ensemble de la démarche est encore trop nouvelle pour tirer des conclusions. Cependant, il est évident que les initiatives actuelles et futures de DÉC ont à conjuguer ces nouvelles instances, ce qui draine des énergies et des

⁶¹ Réforme Côté dans la santé et les services sociaux, réforme Picotte dans le développement régional, réforme Bourbeau dans le domaine de la formation de la main d'oeuvre.

ressources. Car ces nouvelles instances sont en voie de formuler de nouveaux programmes de travail qui pourraient aider les CDÉC dans leur travail. Si on se base sur l'expérience montréalaise et de la ville de Québec, c'est du côté de DRH du Canada et de la SQDM qu'il sera possible d'obtenir des fonds de fonctionnement pour les CDÉC. Une fois que les CDÉC auront été mises en place, elles disposeront d'une infrastructure. Elles pourront alors, dépendant des besoins établis à chacune de ses tables de concertation (formation de la population résidante, soutien aux entreprises, revitalisation sociale) formuler des demandes à l'intérieur des programmes sectoriels existants.

La SQDMO n'attend-t-elle pas les recommandations du CRÉEOM pour agir dans le soutien au développement des collectivités locales. L'introduction au document de la présidente, Mme Louise Verville, est on ne peut plus clair à cet égard:

Vous noterez, dit-elle de ce plan régional de développement, l'emphase mise sur le développement d'une culture entrepreneuriale dans notre région ainsi qu'une volonté bien arrêtée de collaborer à accroître l'employabilité des travailleurs via les structures qui seront mises en place par le CRÉEOM...(*Plan de développement de la main-d'oeuvre*, Outaouais, 1994-1997, p.1).

À partir de ce constat, nous formulons les propositions suivantes:

1) Miser sur la collaboration des CLSC et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux pour la dimension revitalisation sociale des quartiers, notamment sur les organisateurs communautaires et les équipes d'intervention-milieu des CLSC;

2) Miser sur la collaboration avec la SQDM, les commissions scolaires et le CÉGEP pour tout le travail de la formation de la population résidante des quartiers faisant l'objet d'une intervention de DÉC;

3) Miser sur DRH du Canada et ses programmes d'aide au développement des collectivités locales de même que sur le CRDO et ses programmes d'aide au développement régional.

4) Miser sur l'UQAH pour le soutien de recherche à des interventions de DÉC planifiées par les futures CDÉC.

Évidemment, ce qui préoccupe au plus au point les décideurs publics engagés dans la résolution des problèmes de pauvreté et de chômage, ce sont les facteurs de réussite⁶². De ce point de vue, les différentes études sur la question au Québec comme aux États-Unis en arrivent à dégager un certain

⁶² Ces facteurs de réussite doivent être pris non pas comme des critères préalables à l'établissement de CDÉC dans la région mais comme un processus à mettre en oeuvre.

nombre de leviers de décollage de projets “gagnants” en DÉC. L'identification de ceux-ci peut servir à tous les acteurs concernés dans la région⁶³. Nous les résumons de la façon suivante:

1. Une population locale disposant d'un minimum de cohésion sociale. Une intervention de DÉC risque d'obtenir des résultats convaincants là où existe déjà une certaine communauté de voisinage. Là où il y a effritement des solidarités premières, l'intervention auprès des populations locales doit accorder la priorité à la reprise d'un minimum d'activités permettant la recomposition du tissu social et socio-culturel.

2. Une situation socio-économique qui n'a pas franchi les frontières de l'extrême pauvreté. Le degré d'appauvrissement d'une communauté peut exercer une influence sur les chances de réussite d'une intervention de DÉC. Une population vivant dans des conditions d'extrême pauvreté cherchera avant tout à subvenir à ses besoins immédiats. C'est dans ce type de situation que l'efficacité de groupes d'entraide économique comme des cuisines collectives, une maison communautaire, une halte-garderie... prennent tout leur sens, offrant un premier niveau d'insertion sociale pour les plus démunis.

3. Un actif communautaire significatif. Plusieurs études révèlent aussi que c'est avant tout la présence d'un actif communautaire pré-existant qui favorise l'émergence de CDÉC et d'initiatives d'économie communautaire. La capacité des organisations communautaires à être des têtes chercheuses en sachant identifier les besoins nouveaux et les stratégies appropriées fait partie des “ingrédients” nécessaires à la réalisation d'un plan d'intervention de DÉC.

4. Un potentiel d'entrepreneuriat communautaire ou collectif. Par-delà la présence d'organisations communautaires, une culture entrepreneuriale communautaire favorise l'émergence et le développement d'initiatives de DÉC (capacité de proposition, culture organisationnelle intégrant la dimension économique, la gestion, la planification stratégique...). En fait, des initiatives intégrées de DÉC se retrouvent plus là où des expériences de mise sur pied d'entreprises communautaires ou coopératives ont déjà été tentées.

5. Des autorités locales ouvertes au changement. Les municipalités peuvent jouer un rôle dans la consolidation d'initiatives existantes de DÉC. Ces initiatives ne peuvent se développer avec autant d'ampleur et leur impact est moins significatif si elles n'obtiennent pas le soutien municipal nécessaire.

⁶³ Ces facteurs de réussite s'inspirent directement d'un rapport de recherche récent Favreau L. et W. Ninacs (1993), *Pratiques de DÉC au Québec: de l'expérimentation sociale à l'émergence d'une économie solidaire*, rapport abrégé, Santé et Bien-Etre Canada, novembre 1993, p.23 à 33. Pour des informations complémentaires on pourra lire Éconov. Development Inc (1993), *L'approche de développement économique communautaire au Québec*, Bureau fédéral de développement régional (Québec), Montréal, 90 pages.

6. Des acteurs sociaux locaux disponibles à cette nouvelle approche.

La disponibilité d'esprit des autres acteurs locaux face au caractère novateur de cette stratégie cherchant à intervenir sur la base de territoires plutôt que sur une base surtout sectorielle ou de populations-cibles est un autre facteur qui favorise les projets de DÉC. Les organismes communautaires mais aussi les autres structures de services ou de développement du milieu, tels le CLSC local, les paroisses et les communautés religieuses présentes sur le territoire, les caisses populaires, les syndicats, les commerces du coin..., peuvent être des appuis précieux et des partenaires efficaces pour accréditer cette démarche nouvelle de DÉC et la mener à bon port.

7. Des pouvoirs publics ouverts à l'expérimentation. Les initiatives de DÉC ont autant besoin d'un support financier non contraignant de l'État que les entreprises privées ont besoin de capital de risque pour se lancer sur de nouveaux marchés. Le caractère ponctuel de certaines subventions, l'absence de flexibilité de nombreux programmes (conçus pour des groupes cibles ou pour des objectifs à très court terme) et la remise en question des protocoles d'entente démotivent les promoteurs de DÉC. Le fait de se heurter à la fragmentation des responsabilités et des problématiques entre différents ministères et services constitue un obstacle de premier ordre qu'il faut pouvoir dépasser.

Conclusion sur les pouvoirs publics et le DÉC: quelques repères de travail pour l'avenir immédiat:

1. Les programmes intégrés de DÉC doivent miser sur les organisations communautaires existantes. Là où il existe une situation d'extrême pauvreté, le support social de groupes d'entraide serait pertinent.

2. Les pouvoirs publics doivent prévoir un support financier au DÉC par le biais de projets intégrés et territorialisés plutôt que par celui des subventions et des aides sectorielles ou sur des objectifs limités.

3. Le soutien à la coordination des expériences de DÉC passe par le soutien aux organisations intermédiaires de DÉC, les CDÉC. Un programme de financement des gouvernements qui soit convenable, échelonné sur une assez longue période pour opérer un véritable décollage (par exemple, cinq ans comme dans le cas des CDÉC montréalaises) est impératif.

4. Les pouvoirs publics doivent dégager des marges de manoeuvre afin de permettre les expériences innovatrices. À ce niveau, une certaine souplesse et une ouverture à des stratégies inusitées s'imposent.

5. Un financement récurrent et adéquat de projets spécifiques de formation en développement économique communautaire est essentiel et urgent. De tels projets doivent en priorité viser la formation d'agents locaux de développement.

6. En guise de conclusion: quelques recommandations du CRÉEOM

6.1 Recommandations générales du CRÉEOM.

En premier lieu, la formation de trois CDÉC dans l'Outaouais. L'efficacité sociale des CDÉC est conditionnée par leur appartenance réelle à un milieu donné: des milieux trop vastes, des milieux trop denses en termes de population, des milieux trop hétérogènes ne favorisent pas cette appartenance (Morin, 1994). D'où l'importance dans le cas de l'Outaouais de créer des CDÉC en fonction des trois milieux d'appartenance socio-culturelle déjà existants soit Buckingham, Gatineau et Hull. La plupart des services gouvernementaux (Québec et Ottawa) l'ont d'ailleurs fort bien compris en créant des centres dans les différentes villes mentionnés plutôt que de centraliser tous leurs services à Hull (les CLSC, les CTQ, la SQDM, Emploi et immigration Canada...). L'hypothèse de trois CDÉC plutôt qu'une offre en outre l'immense avantage de la proximité des communautés locales, condition première de leur efficacité sociale.

Deuxièmement, l'adoption de principes directeurs pour donner aux trois CDÉC une orientation commune. L'approche de DÉC est une stratégie d'intervention qui peut être efficace socialement et économiquement, les CDÉC en sont les outils. Mais le DÉC et les CDÉC doivent s'inspirer d'un certain nombre de principes directeurs dont voici les principaux:

1) L'importance de reconnaître les quartiers en difficulté comme étant autant de zones prioritaires d'intervention par l'ensemble des acteurs concernés et particulièrement par les pouvoirs publics;

2) L'importance de reconnaître les organismes communautaires comme artisans privilégiés de la revitalisation économique et sociale des quartiers en difficulté;

3) L'importance de reconnaître les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) comme outils privilégiés de concertation, de coordination et de solidarité dans la relance de l'emploi et de l'économie des zones prioritaires;

4) L'importance de reconnaître la légitimité et la pertinence d'interventions par projets plus que par programmes avec, par et pour les populations résidentes sur la base de territoires et en partenariat;

5) L'importance de reconnaître une intervention multi-activités autour de trois axes: a) le soutien aux entreprises locales des quartiers en difficulté; b) un développement des compétences des populations résidentes; c) la recomposition du tissu social des communautés concernées.

6) L'importance de reconnaître des territoires distincts au sein de l'Outaouais métropolitain soit Buckingham, Gatineau et Hull.

7) L'importance de reconnaître que les CDÉC situent leur travail en complémentarité avec les organismes existants et respectent leur spécificité.

8) L'importance de reconnaître une démarche régionale d'appui au DÉC sur les trois territoires desservis que sont les trois municipalités de Buckingham, de Gatineau et de Hull.

Troisièmement, un financement sur 5 ans. Le véritable décollage des CDÉC et d'un travail qui a des effets structurants sur le milieu nécessite des financements sur 5 ans, reconduisables avec les modifications qui s'imposent pour un autre 5 ans. C'est ce qui rend possible l'élaboration de plans locaux de revitalisation économique et sociale. Comme le disent ceux qui travaillent sur ces questions notamment en France:

Quand il s'agit de développement, la durée de l'appui aux innovations sociales est un paramètre capital; cette durée étant probablement plus importante que les masses financières engagées dans des aides au démarrage (Diaz, Hélène dans la revue *Économie et Humanisme*, #328, mars 1994, p.21)

Quatrièmement, la création d'un fonds communautaire régional de développement de capital de risque. Il s'agit là d'un outil indispensable pour assurer les assises financières des différents projets de re-développement des économies locales des centres-villes de Buckingham, Gatineau et Hull. Ce fonds régional relancerait le CRÉEOM sur un nouveau mandat, favoriserait les mises en commun et la coordination des efforts de chaque CDÉC dans leur milieu respectif. Le CRÉEOM servirait également de tremplin de négociation auprès de certaines instances des pouvoirs publics.

6.2. Recommandations générales par secteurs.

1) du côté du mouvement coopératif:

Un engagement à la fois économique et social de la part des regroupements coopératifs (CCO, Association régionale des caisses populaires et caisses populaires locales, fédération des coopératives d'habitation...) dans le développement des quartiers en difficulté autour des trois volets suivants:

1. Soutenir des projets sociaux qui s'inscrivent ou peuvent s'inscrire progressivement dans des démarches économiques. Par exemple: de la création d'une cuisine collective au regroupement de plusieurs en coopérative d'achat elle-même créatrice d'emplois, etc.

2. Dans le cas des caisses populaires, pratiquer dans la mesure du possible une politique de crédit commercial et industriel qui tienne davantage compte du critère de l'emploi local.

3. Fournir l'expertise coopérative (employés et cadres des coopératives en matière de démarrage, de développement, de gestion, de marketing...) aux résidants et intervenants engagés dans le re-développement des économies locales, des commerces et des entreprises de proximité et de façon plus générale dans le développement économique communautaire (DÉC).

2) du côté du CLSC:

Un engagement plus marqué et plus durable dans une ligne de travail de quartier:

1. La formation d'équipes multidisciplinaires d'intervention organisées sur la base du milieu de vie (voir à cet effet l'expérience Jean Dallaire à Hull).

2. Une utilisation plus intensive des intervenants communautaires allant dans le sens d'un renforcement des initiatives de développement économique communautaire, notamment dans l'aide au démarrage de chacune des CDÉC.

3) du côté de la municipalité:

Un engagement dans une politique qui accorde son soutien technique et financier au développement des économies locales des quartiers en difficulté, ce qui implique l'appui au développement d'une CDÉC, par-delà le travail d'une Corporation de développement économique (dont le mandat n'est pas celui de la revitalisation économique et sociale des quartiers défavorisés) ou d'un commissaire industriel.

4) du côté des paroisses:

Lorsqu'elle existe, ce qui est le cas de certaines paroisses, la démarche de soutien aux résidants et résidentes des quartiers en difficulté doit pouvoir s'inscrire dans une dynamique économique et sociale: la formation en DÉC des personnes impliquées dans les paroisses et leur quartier permettrait à celles-ci d'avoir de nouveaux outils dans leur coffre.

5) du côté des pouvoirs publics (Québec et Ottawa):

Un financement de la CDÉC sur 5 ans devrait être engagé à l'instar de l'expérience de la ville de Québec et de la ville de Montréal, notamment de la part de Développement des ressources humaines Canada, de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre et du Conseil régional de développement.

6) du côté des entreprises:

Une politique active de financement de projets spécifiques et des contributions au DÉC par la participation sur des conseils d'administration d'entreprises d'insertion sociale⁶⁴ ou par des ententes garantissant l'engagement prioritaire des populations résidentes dans l'éventualité d'une progression des emplois au sein de celles-ci...⁶⁵

6.3 Recommandations par municipalité.

6.3.1. Buckingham.

À la lumière des informations que nous avons recueillies et sans prétention à l'exhaustivité, **une CDÉC à Buckingham** aura à prendre en compte la réalité d'une zone qui constitue la moitié de la ville soit le 712, zone correspondant à la partie Est de la ville. La CDÉC de Buckingham aura aussi à développer des stratégies de relance de l'économie locale et de l'emploi en fonction de trois volets-clés.

3.1. Sur le volet du **soutien à l'entreprise**: en premier lieu l'inventaire, entreprise par entreprise et au porte-à-porte avec les propriétaires, constituera sans doute un des moyens d'effectuer un bon diagnostic de l'économie locale: emplois existants, emplois menacés, emplois potentiels, type d'emplois etc. Le travail pourra être entrepris en collaboration avec l'association des gens d'affaires de la municipalité (Héritage Canada).

3.2. Sur le volet du **développement des compétences** des résidants et résidentes, l'expérience des organismes communautaires d'employabilité de Buckingham tels que Action Emploi

⁶⁴ C'est notamment le cas de l'entreprise d'insertion sociale Boulot Vers à Montréal (Rodriguez, 1990)

⁶⁵ AMF-Technotransport, une entreprise de fabrication d'équipements de transport terrestre (locomotives, wagons de train et de métro...) s'est engagée dans une entente signée avec RÉSO, la CDÉC du Sud-Ouest de Montréal, à favoriser l'embauche locale et à faire d'abord appel à des fournisseurs du Sud-Ouest. Voir RÉSO-INFO, vol. 2, #1, p.1.

Papineau et RÉSO pourront être mis à profit. Les relations avec les syndicats des grandes entreprises périphériques à la ville demeurent cependant à faire, la liaison du secteur communautaire avec les syndicats sur le territoire concerné n'existant que sur une base ponctuelle et personnalisée

3.3. De même la **revitalisation sociale** pourra mettre à profit la CDC Rond Point et ses membres qui travaillent avec des cuisines collectives, des projets auprès des jeunes, la maison de la famille, le Centre des femmes...

Finalement, c'est à la CDC Rond Point que revient, avec les autres partenaires, d'assumer le leadership de démarrage d'une CDÉC à Buckingham. Cette CDÉC est susceptible de développer davantage les initiatives de DÉC en cours et d'en susciter d'autres: services de garde en milieu familial, coopératives jeunesse de services...Mais aussi fiducie foncière communautaire pour l'achat et la gestion d'espaces de développement de microentreprises ou de logement coopératif...

Mais plus largement, les ressources de support proches des populations et des organisations communautaires locales tels les clubs sociaux, le CLSC, les coopératives en général et les caisses populaires en particulier doivent être mises à contribution dans le cadre d'une stratégie locale de développement économique communautaire propre à Buckingham.

6.3.2. Gatineau.

À la lumière des informations que nous avons recueillies et sans prétention à l'exhaustivité **une CDÉC à Gatineau** aura à prendre en compte la réalité de plusieurs quartiers: Moreau et La Baie dans la partie Ouest et Notre-Dame dans la partie Est sans oublier Apollo⁶⁶ dans l'Est qui est un quartier en voie d'appauvrissement aux dires de certains témoins. Elle devra aussi considérer l'existence de poches de pauvreté disséminées à travers la ville (dans le secteur Le Baron dans la partie ouest...).

La CDÉC de Gatineau aura aussi à développer des stratégies de relance de l'économie locale et de l'emploi en fonction de trois volets-clés

3.1. Sur le volet du **soutien à l'entreprise**: l'inventaire, entreprise par entreprise et au porte-à-porte avec les propriétaires constituera sans doute un des moyens d'effectuer un bon diagnostic de ces économies locales de Moreau, La Baie, Notre-Dame et Apollo: emplois existants, emplois menacés, emplois potentiels, type d'emplois...

3.2. Sur le volet du **développement des compétences** des résidants et résidentes, l'expérience d'un organisme communautaire d'employabilité comme le Carrefour Jeunesse-emploi (CJE) pourra certainement être mis à profit de même que l'expertise syndicale de la FTQ, organisation syndicale la plus concernée par les mises à pied dans les papetières et les entreprises sous-traitantes.

3.3. De même la **revitalisation sociale** pourra mettre à profit les différents comités de quartier qui travaillent en relation avec des cuisines collectives, des projets auprès des jeunes...

Finalement, il apparaît que le Carrefour Jeunesse Emploi (CJE) aura sans doute une responsabilité importante dans le démarrage d'une CDÉC à Gatineau compte tenu de son expertise et de ses ressources. Plus largement, les ressources de support proches des populations et des organisations communautaires locales devront être mises à contribution dans le cadre d'une stratégie locale de développement économique communautaire propre à Gatineau .

⁶⁶ Délimité en gros par le boul. Paiement à l'ouest, le boul. Maloney à l'est, le boul. Saint-René au Nord et la rue Laviolette au sud.

6.3.3. Hull.

À la lumière des informations que nous avons recueillies et sans prétention à l'exhaustivité, une CDÉC à Hull aura à prendre en compte la réalité de plusieurs quartiers: l'Ile, Fournier et Dallaire, des parties de Whrightville, le vieux Val Tétréault sans compter des poches de pauvreté disséminées à travers la ville (Muchmore, Daniel Johnson...).

La CDÉC de Hull aura aussi à développer des stratégies de relance de l'économie locale et de l'emploi qui différeront selon qu'il s'agit d'interventions dans un quartier de grande pauvreté, en difficulté ou en voie d'appauvrissement.

3.1. Sur le volet du **soutien à l'entreprise**, l'inventaire, entreprise par entreprise, et le porte-à-porte avec les propriétaires constituera sans doute un des moyens d'effectuer un bon diagnostic de ces économies locales: emplois existants, emplois menacés, emplois potentiels, type d'emplois...

3.2. Sur le volet du **développement des compétences** des résidants et résidentes l'expérience des organismes communautaires d'employabilité (comme le PIF ou La Relance) pourra certainement être mis à profit.

3.3. De même la **revitalisation sociale** pourra mettre à profit l'expérience d'un nombre important d'initiatives locales et d'organisations populaires et communautaires. Comme dans Jean Dallaire par exemple où il se fait un travail d'organisation communautaire de quartier avec de très bonnes capacités de mobilisation des femmes mères de famille engagées dans des démarches de cuisines collectives, de clubs de devoirs...

Finalement, le défi particulier d'une CDÉC à Hull sera de développer sa capacité à devenir un organisme rassembleur. D'abord au sein des organisations populaires et communautaires. Ensuite entre les trois grands secteurs de cette démarche partenariale, les secteurs associatif, privé et public. Plus largement, les ressources de support proches des populations et des organisations communautaires locales tels, les paroisses, le CLSC et les caisses populaires, doivent être mises à contribution dans le cadre d'une stratégie locale de développement économique communautaire propre à Hull⁶⁷.

⁶⁷ Une des particularités concerne notamment les paroisses: à partir de la vente des édifices leur appartenant, il y a là un capital qui peut s'inscrire directement dans une dynamique économique et sociale: financement de lieux de rencontres communautaires mais aussi mise sur pied par exemple d'un fonds de fiducie foncière communautaire permettant d'acheter et de gérer des espaces aménageables en fonction des populations locales et contrôlés par des organismes des quartiers concernés. Voir à ce propos l'expérience de création d'une telle fiducie à la CDÉC Rosemont/Petite Patrie (Presse du 1^e juin 1994 p.A6) à Montréal.

Avec cette perspective en tête, il est possible de réintroduire un cycle positif de changement social dans les quartiers en difficulté. D'où en bref les principales recommandations suivantes:

6.4. Les principales recommandations du CRÉEOM.

1. Que les quartiers tels que désignés dans le profil des villes de Buckingham, de Gatineau et de Hull soient considérés par tous les acteurs concernés comme zones prioritaires d'intervention.
2. Que trois CDÉC soient créées dans l'Outaouais à l'instar de ce qui se fait déjà à Montréal et à Québec et qu'elles constituent les outils privilégiés de la concertation, de la coordination et de la solidarité dans la relance de l'emploi et de l'économie des zones urbaines défavorisées.
3. Que les trois principaux volets de travail de ces CDÉC soient:
 - la revitalisation sociale des quartiers en difficulté
 - le développement des compétences des population résidentes
 - le soutien aux entreprises et à l'économie locale
4. Que des négociations soient entreprises par le CRÉEOM dans les plus brefs délais avec les instances publiques concernées pour soutenir financièrement le démarrage et le développement des trois CDÉC dès l'automne prochain.

PARTIE 4

LES FICHIERS D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE

Fichier I: La démarche du CRÉEOM de 1992 à 1994.

Fichier II: Critères et indicateurs de pauvreté

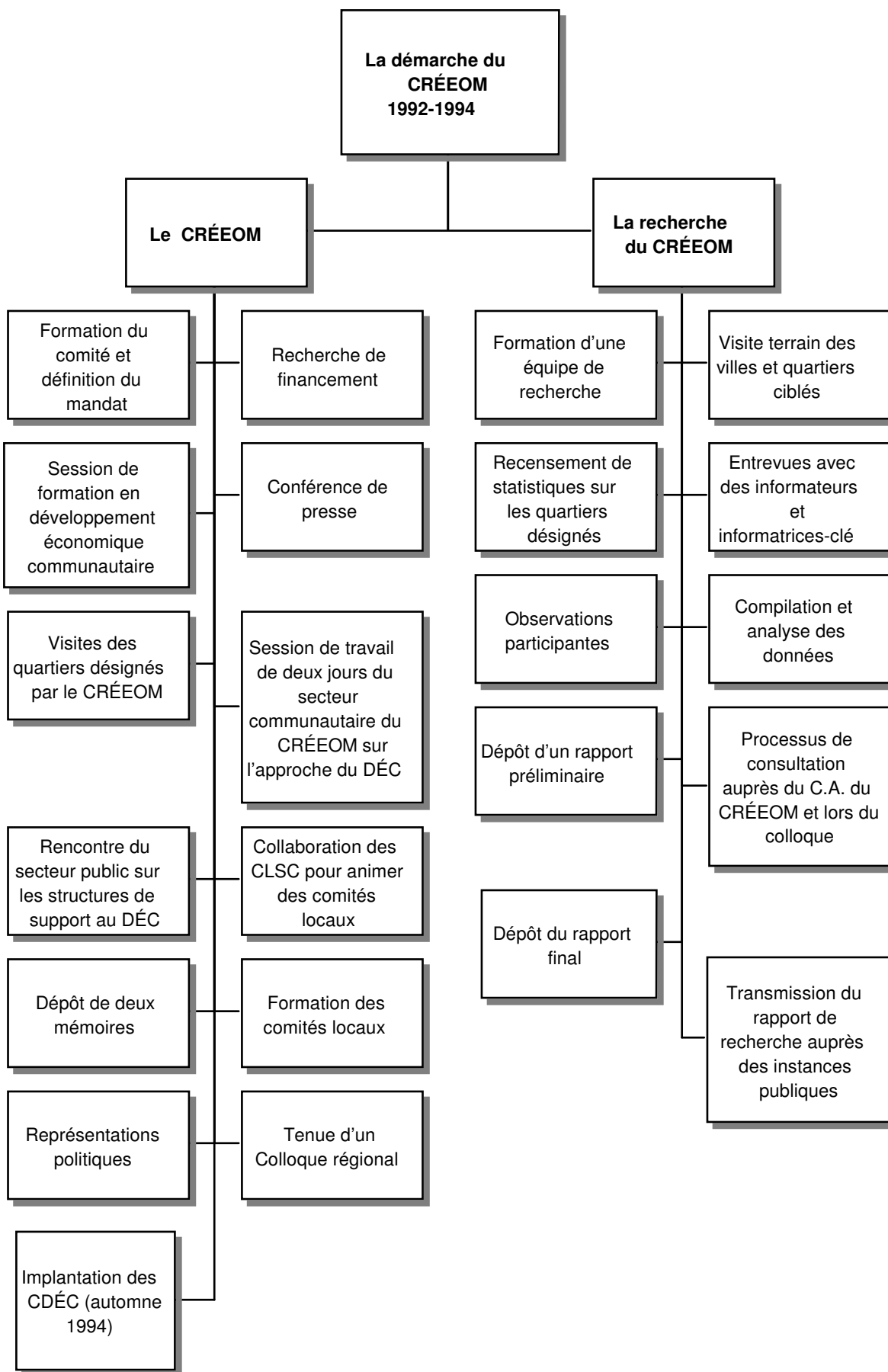
Fichier III: Le financement du DÉC et des CDÉC par les pouvoirs publics et les fonds communautaires d'investissements de capital de risque.

Fichier IV: Méthodologie de la recherche.

Fichier V: Références bibliographiques.

Fichier VI: Liste de sigles.

Fichier VII: Les partenaires financiers



FICHER 2

Figure 7
Critères et indicateurs de pauvreté

CRITERES	INDICATEURS
L'ÉTAT DES LOGEMENTS	<ul style="list-style-type: none"> ° <u>Ancienneté des logements</u>: Le fait d'avoir été construits avant 1946 ou même avant 1960, donne une idée du vieillissement des logements et donc du risque qu'ils deviennent des taudis. ° <u>Pourcentage des locataires</u>: Lorsqu'il est élevé, le pourcentage de locataires donne une idée d'une condition sociale et d'un mode de vie dans une société où une majorité est propriétaire et où les aspirations et valeurs liées à la propriété d'une maison sont très fortes.
LE REVENU	<ul style="list-style-type: none"> ° <u>Revenu des ménages</u>: Un revenu de moins de 20 000\$ est la référence fixée pour les besoins de la présente recherche. On peut débattre: 15 000\$ ou 20 000\$? Cependant, en bout de ligne, il demeure que nous regardons ici la population en situation de fragilisation à partir d'un ensemble d'indicateurs. C'est alors que la limite établie à 20 000\$ prend tout son sens. ° <u>Unité à faible revenu</u>: On se réfère ici à ceux et celles qui doivent dépenser plus de 58% de leur revenu pour le logement, la nourriture et les vêtements (besoins de base)
LA DÉMOGRAPHIE	<ul style="list-style-type: none"> ° <u>Quartiers en croissance ou en déclin sur le plan démographique</u>. ° <u>Le pourcentage (%) de familles à parent unique</u>: L'ensemble des enquêtes touchant la monoparentalité révèle que se sont les femmes en majorité qui vivent cette situation, ce qui les amène très souvent à bénéficier de l'aide sociale puisque c'est le type de familles le plus exposé à la pauvreté. ° <u>Le pourcentage (%) de personnes âgées de 65 ans et plus</u>.
L'EMPLOI	<ul style="list-style-type: none"> ° <u>Le taux de chômage</u>. ° <u>Le taux d'inoccupation</u> ° <u>Le taux de sécurité du revenu</u> ° <u>La scolarité</u>: le pourcentage (%) de personnes n'ayant pas terminé le secondaire 5.

FICHIER 3

Le Développement économique communautaire

3.1: Le financement du DÉC et des CDÉC par les pouvoirs publics.

Plusieurs ministères et instances des pouvoirs publics sont impliqués dans le financement des Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et de leur travail. La condition de base, c'est que se soient des interventions liées directement à l'employabilité (formation de la main-d'oeuvre locale) et au maintien ou à la création d'emplois.

À partir de l'expérience de DÉC de la ville de Québec et de la ville de Montréal, on peut identifier les sources de financement suivantes: Au provincial, le Secrétariat des Affaires régionales et la Société québécoise de la Main d'Oeuvre (SQDM) de même que certains programmes du Ministère de la Main d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu. Au fédéral, le ministère du Développement des Ressources humaines (anciennement Emploi Immigration Canada), notamment le programme de soutien au développement des collectivités locales.

À titre d'exemple une CDÉC pour les quartiers centraux de Québec, vient d'être créée il y a quelques mois. Cette CDÉC reçoit un financement d'infrastructure de \$150,000/année (pendant 3 ans) du programme de développement des collectivités locales (gouvernement fédéral); \$100,000 de la Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre pour la première année et de \$100,000/année (sur 3 ans) de la ville. Donc \$400,000/année d'infrastructure auxquels peuvent venir s'ajouter des financements de projets et d'activités spécifiques mis sur pied par la CDÉC.

Des instances publiques régionales peuvent aussi fournir des soutiens financiers pour des projets précis entrepris par une CDÉC au plan de l'emploi et de l'employabilité comme le Conseil régional de développement (CRDO) et le conseil régional de la SQDM. En outre, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, il est possible d'obtenir un soutien encourageant le travail d'intervenants (organiseurs et organisatrices communautaires de CLSC par exemple) dans certains dossiers de DÉC. À cela s'ajoute la contribution des municipalités concernées.

Plusieurs organisations s'intéressent également depuis un certain nombre d'années au financement du DÉC: le mouvement communautaire, notamment les organismes communautaires d'employabilité, le mouvement coopératif (caisses populaires et caisses d'économie, coops de travail...) et le mouvement syndical. Le Forum national de l'emploi aura donné le coup d'envoi de fonds locaux et régionaux de

capital de risque, à l'intervention de caisses populaires dans le développement local, au soutien de caisses d'économie (celle de la CSN de Québec) et du Fonds de solidarité de la FTQ pour des relances d'entreprises ou des démarrages de nouvelles entreprises.

Figure 8
Financement des six principales CDÉC de Montréal en 1992-1993.

CDÉC	EIC	CIDÉM	OPDQ	CFP	MICT	TOTAL
RÉSO	\$200 000	160 000	220 000	340 000	-	\$975 000*
CENTRESUD	\$200 000	150 000	160 000	135 000	53 000	\$698 000
EST	\$156 000	107 000	160 000	220 000	53 000	\$696 000
ROSEMONT	\$150 000	85 000	110 000	80 000	-	\$425 000
CENTRE-NORD	\$85 000	51 000	160 000	135 000	-	\$431 000
COTE des NEIGES	\$40 000	30 000	40 000	-	-	\$110 000
TOTAL	\$831 000	583 000	850 000	910 000	161 000	\$3 335 000

* Incluant une subvention de \$ 55 000 du Bureau fédéral de développement régional (Québec).

EIC: Emploi et Immigration Canada.

CIDÉM: Commission d'initiative et de développement économique de Montréal.

OPDQ: Office de planification et de développement du Québec. Aujourd'hui devenu le Secrétariat aux affaires régionales.

CFP: Commission de formation professionnelle de la main-d'oeuvre (aujourd'hui SQDM).

MICT: Ministère de l'industrie, du commerce et de la technologie du Québec.

Source: Emploi et Immigration, *Compilations spéciales*. Infos tirées de Bureau fédéral de développement régional, *L'approche de DÉC et sa situation au Québec*, p.37.

P.S. RÉSO, CENTRE-SUD et EST sont des CDÉC de première génération (1985-1986), CENTRE-NORD et ROSEMONT de deuxième génération (1990), COTE-des-NEIGES de troisième génération (1992).

3.2: Un fonds communautaire d'investissements de capital de risque.

Un avantage particulier des CDÉC, c'est de pouvoir développer une stratégie d'investissement à partir d'un fonds communautaire d'investissement de capital de risque. La stratégie d'investissement de capital de risque des CDÉC consiste à favoriser l'accès au crédit et l'assistance technique nécessaire à des entreprises au coeur des économies locales

- a) en procédant à l'analyse des entreprises existantes;
- b) en choisissant parmi celles-ci les unités possédant les meilleures dispositions (employabilité des gens du quartier, ouverture à une gestion différente...);
- c) en investissant dans les entreprises qui fournissent le plus d'emplois durables à la population résidante des quartiers en difficulté.

Ce qui, à la longue, aura un **effet de levier** pour d'autres investissements.

Dans le cas qui nous occupe, le fonds mis sur pied par le CRÉEOM aura avantage à être régional. Il pourrait alors disposer d'argents en provenance de sources régionales diverses en commençant par les CDÉC elles-mêmes, puis les syndicats, le mouvement Desjardins, les caisses d'économie, les Églises et les communautés religieuses, les pouvoirs publics, les caisses de retraite d'employés...

Pour pallier l'absence du capital de risque branché directement sur le DÉC dans les quartiers desservis par les CDÉC, les trois premières CDÉC de Montréal ont constitué, conjointement avec le Fonds de solidarité de la FTQ, la Ville de Montréal et la Société de développement industriel (SDI), le **Fonds de développement Emploi-Montréal (FDEM)**, doté d'un capital de 1,8 million de dollars. **Il est destiné à soutenir des initiatives faisant de l'emploi des chômeurs et chômeuses une priorité.** Il accorde des **prêts** variant entre \$10 000 et \$70 000.

FICHER 4

Méthodologie de la recherche: auprès de qui avons-nous mené l'enquête?

Provenance des données qualitatives et méthodologie.

Les données qualitatives ont été recueillies à partir de quatre sources principales d'information: 1) des rencontres avec des informateurs et informatrices-clés (entrevues et entretiens); 2) des visites-terrain dans les quartiers ciblés des différentes villes; 3) des observations-participantes; et 4) une revue de presse.

Entrevues et entretiens avec des informateurs et informatrices-clés.

Les rencontres se sont échelonnées sur 12 mois, soit entre le début de mai 1993 et la fin d'avril 1994. Des entrevues de groupe et des entrevues individuelles ont eu lieu. Ces rencontres se sont déroulées sur des périodes variant d'une heure à 4 heures. Une proportion importante des rencontres, soit 70%, ont comporté des échanges sur la situation et l'évolution de quartiers spécifiques. Les entrevues se déroulaient en trois parties: une première concernait la vie quotidienne dans le quartier, une deuxième la vie du quartier en général et ses difficultés et finalement une partie touchait le quartier dans son potentiel de relance et son avenir. Les entretiens ont porté surtout sur le potentiel d'engagement des organisations communautaires et autres dans une approche de DÉC en identifiant notamment les difficultés particulières et les conditions pour pouvoir travailler en partenariat à la relance de l'emploi et de l'économie de l'Outaouais métropolitain.

Portrait des personnes interrogées (40).

Age

- ° 11 de 25-34 ans: 27.5%
- ° 20 de 35-44 ans: 50%
- ° 9 de 44 ans et plus: 22.5%

Sexe

- ° 60 % de femmes
- ° 40% d'hommes

Lieu de résidence

- ° 20 personnes demeurant à Hull : 50%
- ° 13 personnes demeurant à Gatineau: 32.5%
- ° 5 personnes demeurant à Buckingham: 12.5%
- ° 2 personnes vivant en périphérie: 5%

Quartiers

- ° 25 personnes interviewées, soit 62.5%, sont des résidants et résidantes des quartiers concernés par l'étude.

Occupation

- ° 29 des personnes interrogées étaient employées: 72.5%
- ° 11 des personnes interrogées étaient sans emploi: 27.5%

Années d'implication dans le milieu

- ° entre 1 et 3 ans: 10 personnes (25%)
- ° entre 4 et 7 ans: 10 personnes (25%)
- ° entre 8 et 10 ans: 3 personnes (7.5%)
- ° plus de 10 ans; 17 personnes (42.5%)

Types d'implication et de dossiers

La liste, ci-dessous, fait état des diverses formes d'implication et de dossiers et a l'avantage de préserver l'anonymat des personnes interrogées. Les personnes interrogées ont toutes une ou plusieurs formes d'implication dans leur milieu à titre bénévole et/ou professionnelle.

- ° Implication auprès des femmes, des jeunes, des personnes âgées, des personnes immigrantes.
- ° Implication à titre de membres de conseils d'administration d'organismes communautaires, d'entreprises coopératives, de comités de résidants, de comités de parents...
- ° Engagement au niveau syndical, coopératif, culturel, environnemental et communautaire
- ° Intervention en éducation populaire, en employabilité, en développement local,
- ° Implication au niveau du logement, de la défense des droits sociaux, de la sécurité publique, du loisir, des cuisines collectives, des maisons de quartiers, de la pastorale sociale...

Visites-terrain des villes et quartiers ciblés

Plusieurs visites-terrain ont été réalisées et ont servi à identifier et observer différents éléments de la vie des quartiers concernés par l'étude. Ces visites ont été guidées par des informateurs et informatrices-clés oeuvrant sur ces territoires. En moyenne, une journée par visite a été consacrée à ce travail d'observation et de cueillette de données par l'équipe de recherche. Par la suite un travail de synthèse à partir des enregistrements a été effectué. Ces visites constituaient l'étape de base à partir de laquelle diverses pistes de travail ont pu être enclenchées.

P.-S. Des données de "littérature grise", c'est-à-dire des documents internes d'organisations communautaires, de femmes, syndicales, de municipalités...ont aussi servi à compléter l'information obtenue de vive voix par les personnes interviewées.

Observations-participantes

L'équipe de recherche a aussi utilisé l'observation-participante comme outil de cueillette de données. Elle a donc participé à plusieurs rencontres, colloques, commissions pour aller chercher des informations supplémentaires et essentielles. À titre d'exemple, des membres de l'équipe ont fait de l'observation-participante aux audiences de la Commission diocésaine sur l'appauvrissement et au Colloque du Conseil des coopératives: "La coopérative, un outil de développement du milieu."

Revue de presse

Une revue de presse des différents journaux locaux (*Le droit* et des hebdomadaires régionaux) a été effectuée sur une période d'un an. Les principaux thèmes retenus et compilés concernent les dossiers d'actualité des villes et quartiers ciblés: les questions d'économie, d'emploi, de chômage, de pauvreté; les organismes communautaires, les coopératives, les syndicats; les politiques gouvernementales en matière d'emploi.

FICHIER 5

Références bibliographiques et bibliographie sélective.

Bibliographie sélective.

Conseil des affaires sociales (1992), *Le Québec solidaire. Rapport sur le développement*, Boucherville, Gaétan Morin/Publications Québec.

(1990) *Agir ensemble, rapport sur le développement*, Boucherville, Gaétan Morin

(1989) *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, Gaétan Morin.

CRÉECQ (1993), *Stratégies pour le développement économique et communautaire des quartiers centraux de Québec (1993-1998)*, SQDM, Québec.

Favreau, Louis (1993), *Solidarités et territoires: le développement économique communautaire en Amérique du Nord*, revue Travail, #29, été-automne 1993, Paris.

Neamtan, N. et Fontan J-M., (1989), *Stratégies et politiques municipales de revitalisation socio-économique et de développement local*, Institut de développement économique communautaire (IFDÉC), Montréal.

Vachon, Bernard (1993), *Le Développement local, théorie et pratique*, Éditions Gaétan Morin. Voir en particulier les pages 207 à 250.

Références bibliographiques (Québec).

----- (1993), *Les Villes-centres des régions métropolitaines du Québec*, octobre, 1993, document présenté au Ministre Ryan par les maires des six principales villes-centres du Québec.

BACHAND, M. (1992), "Le Sommet de l'Île de Hull", *Nouvelles pratiques sociales*, vol.4, #2, p.147 à 157.

BARRIAULT, C. (1991), *Inégalités sociales dans l'Outaouais: lutter pour le mieux-être de la population*, CRSSO, octobre 1991, 130 pages.

BEAULIEU, A. et BELLEMARE, D. (1993), "La coopération financière: un outil de développement endogène de l'emploi", *Coopératives et développement*, vol. 24, #2, p.65 à 88.

CONSEIL DES AFFAIRES SOCIALES (1992). *Le Québec solidaire. Rapport sur le développement*, Boucherville, Gaétan Morin/Publications du Québec.

--- (1990). *Agir ensemble, rapport sur le développement*, Boucherville, Gaétan Morin.

--- (1989). *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, Gaétan Morin.

CRÉEOM (1993-1994), *Accord d'encouragement à l'adaptation de la Main-d'oeuvre pour l'Outaouais*, Hull.

CRDO (Comité aviseur femmes), (1993), *Planification stratégique régionale: portrait des femmes de l'Outaouais. Avis et recommandations*, rapport de recherche, juillet 1993.

CRÉECQ (1993), *Stratégie pour le développement économique et communautaire des quartiers centraux de Québec (1993-1998)*, Québec.

DOMMERGUES, P. (1990), "Des américains en quête d'un nouveau contrat social", *Monde diplomatique*, mars.

DOMMERGUES, P. (sous la direction de), (1988), *La société de partenariat (économie-territoire et revitalisation régionale aux États-Unis et en France)*, Afnor-Anthropos, Paris.

- DOUCET, L. et FAVREAU, L.(1991), *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, PUQ, Sillery, Québec.
- ÉMOND, L.(1994), *Un regard sur la pauvreté en Outaouais*, Direction de la santé publique de l'Outaouais.
- FAVREAU L. et HURTUBISE, Y.(1993), *CLSC et communautés locales: la contribution de l'organisation communautaire*, PUQ, Sainte-Foy.
- FAVREAU, Louis, (1989), *Mouvement populaire et intervention communautaire: continuités et ruptures*, Éd. du Fleuve/CFP, Montréal.
- FAVREAU, L. et LÉVESQUE, B. (1993), "Les coopératives jeunesse de services", revue *Apprentissage et Socialisation*, vol 16, # 1-2, p. 9 à 20.
- FAVREAU, L. et NINACS, W. (1992), "Le développement économique local et communautaire au Québec", revue *Coopératives et Développement*, vol. 23, #2, Presses HÉC, Montréal.
- FAVREAU, L.(1993), "Solidarités et territoires: développement économique communautaire en Amérique du Nord", revue *Travail*, #29, été-automne 1993, Paris.
- FOURNIER, L.(1991), *Solidarité inc., un nouveau syndicalisme créateur d'emplois*, Québec\Amérique, Montréal.
- ION, J. (1990)
- JACQUIER, C. (1992), *Voyage dans dix quartiers européens en crise*, L'Harmattan, Paris.
- JACQUIER, C. (1993), *Les quartiers américains, rêve et cauchemar (le développement communautaire et la revitalisation des quartiers aux États-Unis)*, L'Harmattan, Paris.
- LABRIE, V. (1994), "Les mécanismes de l'exclusion", revue *Relations*, mai 1994, #600 p.117 à 119.
- LACHAPELLE, R. (1994), "Syndicats, organismes communautaires et développement économique local: l'expérience soreloise" revue *Coopératives et Développement*, vol. 26, #2.
- LAFERRIÈRE, G. (1992), *La dynamique communautaire montréalaise* dans la revue *Relations* du mois d'octobre 1992 (p.239 à 245).
- LAMONTAGNE, F. (1992), *L'approche de développement économique communautaire et sa situation au Québec*, étude pour le Bureau fédéral de développement régional (Québec), Groupe Éconvo Développement inc., octobre 1993, 17 pages.
- LÉVESQUE B. et alii (1993), *Bâtir le Québec des régions*, Conseil confédéral, CSN 17-18 mars 1992, Montréal.
- MORIN, R. (1994), "L'expérience montréalaise des corporations de développement économique communautaire: à la croisée des chemins", *Coopératives et Développement*, vol. 26, #2.
- MSSQ (1992), *Politique de la santé et du bien-être*, Gouvernement du Québec.
- NEAMTAN, N. (1986), "Les défis du communautaire", Actes du colloque de Victoriaville, 16-18 octobre 1986, Victoriaville, p.96.
- OPDQ, (1990), *Les zones urbaines défavorisées: problématique, programme d'action, territoires, mécanismes d'intervention dans les régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais*, Direction des études et politiques régionales, OPDQ, juin 1990, 21 pages.
- PERRY, Stewart E. (1987), *Communities on the way (rebuilding local economics in the United States and Canada)*, State university of New York Press, Albany.
- RQODE (1994), *Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité: répertoire 1994*, Montréal, 117 pages.
- SOLIDARITÉ POPULAIRE QUÉBEC, (1992), *Le Québec qu'on veut bâtir*, rapport de la Commission populaire itinérante, août 1992.
- SOLIDARITÉ POPULAIRE QUÉBEC, (1994), *Pour un Québec démocratique et solidaire*, Charte d'un Québec populaire.
- TREMBLAY, D. et VAN SCHENDEL, V. (1991), *Économie du Québec et de ses régions*, Éd. St-Martin, Montréal.

Bibliographie portant sur l'expérience du développement économique communautaire: à Montréal, à Québec, aux États-Unis, en France.

- BOUCHER J. et FAVREAU, L. (1992), "Les identités syndicales: d'une vision d'avant-garde à une position de solidarités plurielles", Actes du Colloque sur l'organisation du travail, ACFAS, Montréal, à paraître en 1993.

- BOYTE, H.C. (1992), "Organisation communautaire et démocratie politique aux États-Unis: l'enjeu de la citoyenneté" entrevue réalisée par L. Favreau, revue *Nouvelles pratiques sociales*, vol.5, numéro 2, automne 92, p.9 à 18.
- BRODHEAD, D., LAMONTAGNE F. et PEIRCE, F. (1990), *L'organisme de développement local, une perspective canadienne*, #20, Conseil économique du Canada, Ottawa.
- CAMPFENS, H. (1983), *Rethinking Community Development in a Changing Society (Issues, Concepts and Cases)*, Ontario Community Development Society, Guelph.
- DEFOURNY, J. et MONZON CAMPOS, José L.(1992), *Économie sociale, entre économie capitaliste et économie publique/ The Third Sector, Cooperative, Mutual and Nonprofit Organizations*, CIRIEC, De Boeck Université, Bruxelles.
- GAGNON C. et J.-L. KLEIN, (1991), "Le partenariat dans le développement local: tendances actuelles et perspectives de changement social" dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, #95, sept. 91, p.239-255.
- GUAY, L. (1992)
- HAMEL, P. et KLEIN J.-L. (1991), "Partenariat et territoire: vers une nouvelle géographicit  du social? dans *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 35, #95, sept. 91, p.233-236.
- HENDERSON P. et THOMAS, David N. (1992), *Savoir-faire en développement social local* (traduit et adapté par le groupe européen de travail sur le développement social local), Collection Travail social, Bayard Éditions.
- LAVILLE, J.-L. (1994), "L'économiste solidaire, une perspective internationale", Deselée de Brouwer, Paris.
- LAVILLE, J.-L. (1989), "Économie et solidarité: trois axes de développement et de recherche" dans Lévesque, Joyal et Chouinard, *L'autre économie, une économie alternative?*, Collection Études d'économie politique, PUQ, Montréal, p.309-341.
- LAVILLE, J.-L. (1992), *Les services de proximité en Europe*, Syros\Alternatives, Paris.
- LÉVESQUE B. et MAGER, L. (1991), "Vers un nouveau contrat social? Éléments de problématique pour l'étude du régional et du local", dans Gagnon C. et Klein J.-L. (1992), *Les partenaires du développement face au défi du local*, Collection développement régional, GRIR, UQAC, Chicoutimi.
- NEANTAM, N. et FONTAN, J.-M. (1989), *Stratégies et politiques municipales de revitalisation socio-économique et de développement local*, Institut de développement économique communautaire (IFDÉC), Montréal.
- NEWMAN, L., Lyon, D. et Philp, W. (1986), *Community economic Development: an approach for urban-based economies*, Institute of Urban Studies, U. of Winnipeg.
- SWACK, M. (1987) "Community Finance Institutions" in BRUYN, S.T. et MEEHAN, J. (1987), *Beyond the Market and the State: News Directions in Community Deveopment*, Temple University Press, Philadelphie, p.79 à 85.
- SWACK, M., et MASON, D.(1987), "Community Economic development as a strategy for Social Intervention" dans Bennett, E.M. (1987), *Social Intervention: Theory and Practice*, Lewinston, New York.
- VACHON, B. (1993), *Le développement local: théorie et pratique*, G. Morin Éditeur, Boucherville.
- VIDAL, A.C. (1992), *Rebuilding Communities; A National Study of Urban Community Development Corporations*, Community Development Research Center, Graduate School of Management and Urban Policy, New School for Social Research, New York.
- ZDENEK, R. (1987), "Community Development Corporations", dans BRUYN, S.T. et MEEHAN, J., *Beyond the Market and the State: News Directions in Community Development*, Temple University Press, Philadelphie.

FICHIER 6

Liste des sigles

AGIR:	Assemblée des Groupes de femmes d'interventions régionales
CADC:	Comité d'Aide au développement des collectivités
CAMO:	Comité d'adaptation de la main-d'oeuvre
CDC:	Corporation de développement communautaire
CDÉC:	Corporation de développement économique et communautaire
CLSC:	Centre local de services communautaires
CSN:	Confédération des syndicats nationaux
CRÉECQ:	Comité de relance de l'économie et de l'emploi du Centre de Québec
CRÉEOM:	Comité de la relance de l'économie et de l'emploi de l'Outaouais métropolitain
CRDO:	Conseil régional de développement de l'Outaouais
DRH:	Direction des Ressources humaines (Canada)
IFDÉC:	Institut de formation en développement économique communautaire
CRRIH:	Comité des résidants et résidentes de l'Île de Hull
DÉC:	Développement économique communautaire
FTQ:	Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec
RÉSO:	Regroupement pour la relance économique et sociale du Sud-Ouest de Montréal
OVÉP:	Organismes volontaires d'éducation populaire
RRSSSO:	Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
SAR:	Secrétariat aux Affaires régionales (Québec)
SQDM:	Société québécoise de Développement et de la Main-d'Oeuvre

FICHIER 7**Les partenaires financiers**

Le CRÉEOM désire remercier les partenaires financiers qui ont permis la réalisation de la recherche sur la situation des quartiers en difficulté dans les villes de Buckingham, Gatineau et Hull.

La Direction des Ressources humaines, gouvernement fédéral

La Ville de Buckingham

La Ville de Gatineau

La Ville de Hull

L'Université du Québec à Hull

Le Carrefour Jeunesse-Emploi

La Coopérative des Ambulanciers de l'Outaouais

Le Diocèse de Hull

Les Industries James MacLaren Inc.

La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de l'Outaouais

Le Fonds de solidarité des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)